

## ÉLABORATION DU PLAN LOCAL DE MOBILITÉ DE GRAND PARIS GRAND EST

Rapport phase 1 – Diagnostic

Mai 2025





Date	Etabli par	Vérifié par	Approuvé par	Version
19/11/2024	Équipe projet	NPR	DZH	Trame du document et éléments cartographiques
20/12/2024	Équipe projet	NPR	DZH	V1
21/01/2025	Équipe projet	NPR	DZH	V2
07/03/2025	Equipe projet	NPR	DZH	V3
03/04/2025	Équipe projet	NPR	DZH	V4
06/05/2025	Équipe projet	NPR	DZH	V5



## Sommaire



1.	Présentation de la démarche et du processus de concertation	
	Une démarche co-construite	p.7
	Synthèse des résultats de l'enquête	p.10
2.	Diagnostic territorial	p.14
	Positionnement du territoire	p.15
	Occupation du sol	p.16
	Topographie	
	Coupures urbaines et naturelles	p.18
	Démographie	p.19
	Densité	
	Evolution de population	
	Indice de jeunesse	
	Actifs en emplois	-
	Taux de chômage	•
	Niveau de motorisation	•
	Niveau de multi-motorisation	-
	Pôles générateurs de déplacements	
	Zones d'activités économiques	
	Orientations d'aménagement et de programmation (OAP sectorielles)	•
	Projets urbains	p.33
3.	9	
	Caractéristiques des déplacements	p.39
	Réseau viaire et circulation	
	Stationnement	
	Transports collectifs et intermodalité	
	Modes actifs	
	Transition énergétique des véhicules et autopartage	
	Logistique urbaine	p.126
4.	Synthèse des enjeux	p.144
5.	Orientations et objectifs	p.146
6.	Annexe	p.152





# PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DU PROCESSUS DE CONCERTATION



#### Le contexte d'élaboration du PLM



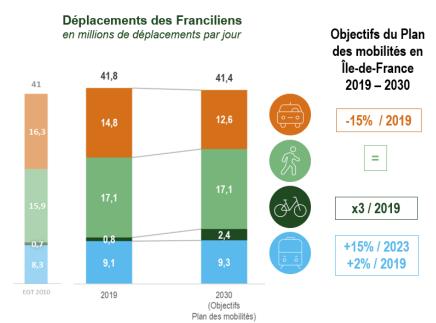
▶ Le Plan des mobilités en lle-de-France 2030, arrêté par le Conseil Régional d'Ile-de-France le 27 mars 2024, a vocation à remplacer le Plan des déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF). Ce dernier a été adopté en 2014 et fixe les grandes orientations pour les mobilités dans la région. L'évaluation et la révision d'un tel plan visent à l'adapter aux évolutions des besoins, des pratiques, et des enjeux environnementaux.

## Le plan des mobilités en Île-de-France



#### ► Enjeux du Plan des mobilités :

- Répondre aux besoins de mobilité des Franciliens
- Proposer des solutions de mobilités adaptées aux contextes territoriaux
- Assurer le droit à la mobilité pour tous
- Orienter la mobilité des visiteurs vers des pratiques plus durables
- Soutenir une mobilité des marchandises efficace tout en réduisant ses impacts environnementaux
- Préserver l'environnement, la santé et la qualité de vie
- Améliorer la cohérence et l'efficience des politiques de mobilité



Extrait du projet arrêté de Plan des mobilités en lle-de-France, mars 2024

- Il s'articule autour de 14 axes d'action répondant à 5 arandes orientations :
  - Développer les alternatives à la voiture individuelle
  - Mieux partager l'espace public entre les différents modes de déplacements
  - Décarboner le fret et le transport de marchandises
  - **Décarboner** le parc de véhicules franciliens
  - Favoriser les modes de déplacements vertueux pour tous



#### Le contexte d'élaboration du PLM



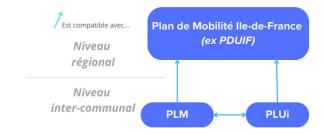
- Les Plans locaux de mobilité (PLM) détaillent et précisent le contenu du Plan des mobilités en Île-de-France
  - Leur élaboration est notamment obligatoire pour les EPT.
  - A l'instar du Plan régional, les PLM ne sont pas les plans des seuls EPCI, mais bien la résultante de l'engagement des différents acteurs des mobilités sur un territoire.
- Grand Paris Grand Est, à travers son Plan local de mobilité :
  - A pour objectif de matérialiser les positions et les interventions de l'EPT en matière de mobilité à l'échelle de son territoire, dans un horizon de 5 ans
  - A la volonté de faciliter les déplacements sur l'ensemble de son territoire et pour ses habitants avec un PLM qui a pour ambition de rendre les déplacements plus agréables et plus efficaces ainsi que de favoriser un partage de l'espace public et la lutte contre les nuisances environnementales
  - Une mise en application du plan d'action
- Des 1ères rencontres ont été engagées avec les partenaires du territoire en 2023/2024 dans le cadre de la mission de lancement du PLM pour établir :
  - Des entretiens auprès des partenaires
  - Réaliser une synthèse des enjeux de la réalisation du PLM
  - Réaliser le cahier des charges techniques



Promulguée le 24 décembre 2019, la **LOM** vise à transformer durablement les politiques de mobilité en France, notamment en renforçant la coordination entre les différents niveaux de planification. Elle fixe les grandes lignes des responsabilités des collectivités en matière de mobilité.

Le Plan des mobilités en Île-de-France (PDMIF) fixe les grandes orientations stratégiques et les objectifs pour l'ensemble de la région.

A l'échelle intercommunale, les PLM traduisent ces grandes orientations localement, de manière opérationnelle.





#### Co-construction avec les partenaires

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Quatre ateliers d'échanges thématiques réalisés en octobre avec les partenaires :
  - Circulation automobile et stationnement
  - Modes actifs et mobilité alternatives
  - Transport en commun et intermodalité
  - Logistique urbaine, marchandises et mobilité des actifs
- De nombreux organismes publics et associations représentés :
  - Île-de-France Mobilités,
  - Région Ile-de-France,
  - Département de la Seine-Saint-Denis et départements voisins (Seine-et-Marne et Val-de Marne)
  - Services de Grand Paris Grand Est,
  - Métropole du Grand Paris,
  - Intercommunalités limitrophes,
  - Villes du territoire,
  - Associations vélos et collectif Vélo IDF,
  - Association PMR et piéton,
  - Associations environnementales: ENDEMA 93 et Environnement 93,
  - Les opérateurs de transports : RATP, SNCF, Keolis, Transdev,
  - FNAUT,
  - Etc.
- Objectifs des ateliers partenaires :
  - Collecter les projets portés par les villes et les autres acteurs, les éléments de diagnostic, les initiatives existantes
  - Débattre des principaux enjeux
  - Identifier des premières pistes d'action



Atelier partenaires n°4, octobre 2024





### Co-construction avec les partenaires





Les demandes des participants, notamment formulées lors des échanges préalables au lancement de la démarche de PLM, portant sur :



- Favoriser l'amélioration de la qualité de desserte en bus avec la nécessaire identification des points durs (difficultés de circulation)
- Prendre en charge le sujet du partage de la voirie de façon générale mais aussi concernant l'accessibilité piétonne ou encore de stationnement automobile
- o Prendre en compte le sujet du fret et des livraisons de marchandises à prendre en compte
- Saisir l'opportunité d'une réflexion commune et partagée sur les mobilités, une « instance » à cet effet et un cadre d'action commun. Se mettre d'accord sur ce qui est « mis en commun » :
  - O Clarifier le rôle respectif de chaque partie prenante en matière de mobilité
  - ldentifier les sujets pertinents à traiter en commun, les problématiques communales partagées qui peuvent trouver une réponse à l'échelle territoriale.
  - Peser ensemble/collectivement auprès des acteurs/parties prenantes
- Penser les liaisons entre les territoires de l'EPT, et avec les EPT voisines
- Assurer les effets de coupures des limites départementales





#### Co-construction avec les habitants : ateliers



- 4 ateliers de concertation publique réalisés entre mi-novembre et début décembre à Livry-Gargan, Montfermeil Neuilly-Plaisance et Noisyle-Grand avec 85 participants
  - Communiquer sur la démarche du PLM
  - Poursuivre les échanges après l'enquête
  - Enrichir et compléter les analyses du diagnostic, identifier les problématiques de mobilité
  - Débattre des principaux enjeux
  - Réfléchir à des pistes d'actions
- Ces moments de concertation ont été l'occasion de rappeler les compétences des différents acteurs tout en précisant que l'EPT n'est pas compétente pour agir directement sur :
  - Les transports collectifs lourds (RER, Transilien, Tram, métro)
  - La création ou la modification de lignes de bus
  - La voirie et le pouvoir de police (contrôle dus stationnement notamment)
- Des demandes des participants sur :
  - Les modes actifs avec :

**INGEROP** 

- La création d'une armature cyclable territoriale et un travail sur les discontinuités aux limites communales
- o Le développement du stationnement vélo
- o La **sensibilisation** notamment des plus jeunes
- La mise en accessibilité de l'espace public et du réseau de bus



Atelier de concertation publique à Montfermeil, 16 novembre 2024



### 4 ATELIERS DE CONCERTATION PUBLIQUE



#### Co-construction avec les habitants : ateliers

## Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Des demandes des participants sur :
  - Les transports collectifs avec :
    - L'amélioration de la fréquence des bus (comme un prérequis au report modal)
    - L'amélioration de l'information voyageurs
  - Des incompréhensions/frustrations sur des éléments hors compétences du PLM (compétence IDFM : transports collectifs lourds, projets structurants, ...)
  - La circulation et le stationnement avec :
    - L'accroissement du contrôle du stationnement (réduire les mésusages de stationnement automobile, verbaliser les véhicules ne respectent par les règles de stationnement) et une problématique de véhicules ventouses
    - Opportunité d'harmonisation des politiques à l'échelle intercommunale, avec des déclinaisons par les villes dans les quartiers avec la nécessité de concerter (et d'expliquer à ) la population
    - La réduction du trafic de transit dans les secteurs résidentiels
    - La limitation du stationnement à cheval sur trottoir



Atelier de concertation publique à Livry-Gargan, 15 novembre 2024



Atelier de concertation publique à Neuilly-Plaisance, 19 novembre 2024



#### Co-construction avec les habitants : synthèse des résultats de l'enquête





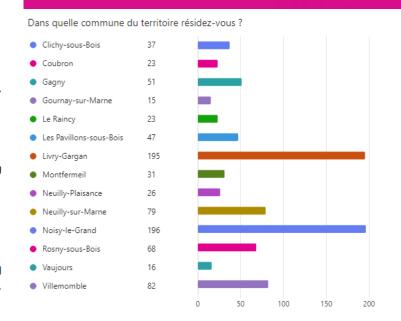
- Enquête réalisée du 1er octobre au 8 novembre 2024 :
  - Accessible via questionnaire en ligne et en version papier
  - Ouverte aux habitants et aux personnes pratiquant le **territoire** (actifs, salariés, étudiants...)
  - Questionnaire structuré en plusieurs grandes thématiques (déplacements en voiture, en transports en commun, en modes actifs...)
  - 981 réponses collectées au total

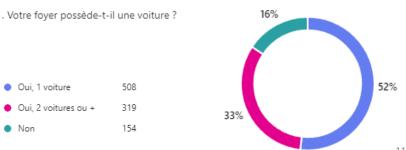
Forte participation à l'enquête. Échantillon non représentatif de la population de GPGE mais permettant de donner une tendance des habitudes et conditions de déplacement

- 91 % des répondants à l'enquête résident sur le territoire. Parmi eux:
  - 75 % sont en activité professionnelle,
  - 4% sont en recherche d'emploi,
  - 5 % sont étudiants, apprenti, lycéen, collégien ou écolier
  - 2 % ne travaillent pas
  - 14 % sont à la retraite
- Des répondants de chaque commune de l'EPT avec un nombre plus important à Livry-Gargan et à Noisy-le-Grand
- Des ménages fortement motorisés :
  - 52 % des répondants déclarent que leur foyer possède 1 voiture
  - 33 % déclarent que leur foyer possède 2 voitures ou plus

Des statistiques un peu plus élevées que les données de l'INSEE (2020) : taux de motorisation de 74% (85% d'après l'enquête) et de multi-motorisation de 23% (33% d'après l'enquête)







#### Co-construction avec les habitants : synthèse des résultats de l'enquête

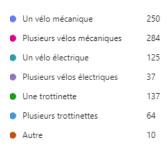


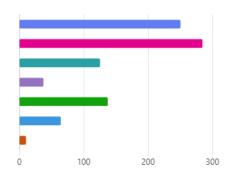


 63 % des répondants déclarent que leur foyer possède une solution de mobilité active (vélo, trottinette ou autre)

Quel(s) type(s) de solutions modes actifs possédez-vous à votre domicile ?

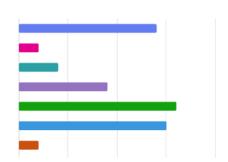
- La majorité des répondants ayant une solution de mobilité active déclarent que leur foyer possède plusieurs vélos mécaniques :
  - 31 % des répondants déclarent posséder plusieurs vélos mécaniques,
  - 28 % un seul vélo mécanique,
  - 15 % une seule trottinette,
  - 14 % un vélo à assistance électrique
  - Etc.
- ► Le vélo est principalement utilisé pour effectuer des déplacements domicile-travail ou pour rejoindre des trajets domicile-lieu d'activité (sportive, culturelle...):
  - 26 % pour des trajets domicile-lieu d'activité (sportives, culturelle)
  - 24 % pour des sorties à vélo
  - 23 % pour des trajets domicile-travail
  - 15 % pour des trajets domicile gare / station Tram





Pour quels types de trajet ?

- Domicile Travai
- Domicile Établissement scolaire
- Domicile Arrêt de bus
- Domicile Gare / Stations Tram
- Domicile Lieu d'activité (sportive, culturelle...)
- Sortie à vélo (c'est un loisir)
- Dans le cadre d'un déplacement pour le travail (Livraison ou autre)

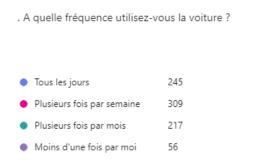


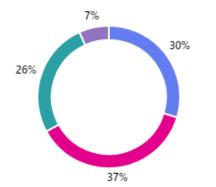


### Co-construction avec les habitants : synthèse des résultats de l'enquête



- Parmi les répondants dont le ménage possède au moins une voiture, la majorité l'utilise régulièrement :
  - 37 % l'utilisent plusieurs fois par semaine
  - 30 % tous les jours,
  - 26 % plusieurs fois par mois,
  - 7 % moins d'une fois par mois
- Le bus est utilisé par la moitié des répondants :
  - Ceux n'utilisant pas le bus mettent en avant des itinéraires inadéquats
- Les priorités concernant la mobilité sont :
  - L'amélioration de la desserte bus
  - Les aménagements cyclables sécurisés
  - Les aménagements au niveau des gares
  - Les cheminements piétons / trottoirs
  - Le développement des places stationnement vélo



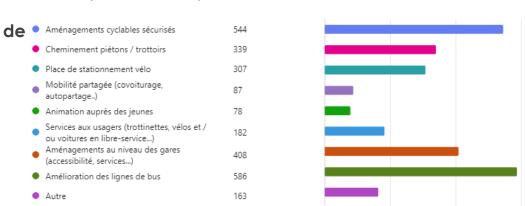


200

400



Selon vous, quelles devraient être les priorités d'intervention concernant la mobilité sur le territoire ?







## **DIAGNOSTIC TERRITORIAL**

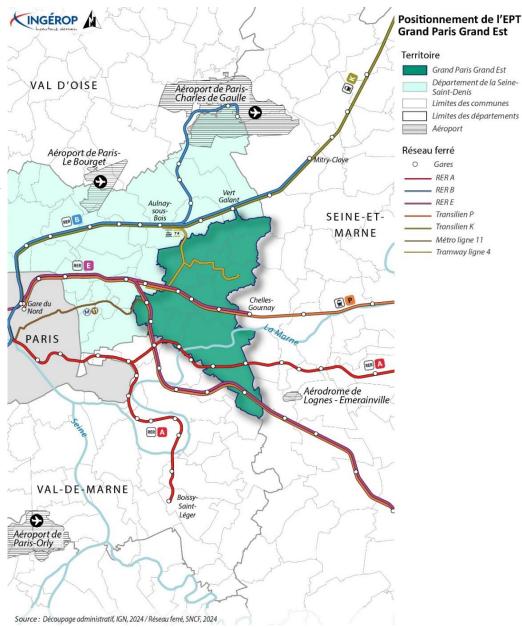


#### Positionnement du territoire d'étude

Plan Local de rand Paris **Mobilité** 

- Grand **Paris** Grand Est, **EPT** un (Etablissement Public Territorial) de l'est VINGÉROP parisien. l'interface enfre trois départements :
  - Situé dans la **petite couronne** de la région francilienne, au sud-est du département de Seine-Saint-Denis.
  - Constitué de 14 communes :
    - Noisy-le-Grand
    - o Clichy-sous-Bois
    - o Coubron
    - o Gagny
    - o Gournay-sur-Marne
    - Livry-Garaan
    - Montfermeil

- Neuilly-Plaisance
- Neuilly-sur-Marne
- Pavillons-souso Les **Bois**
- Le Raincy
- o Rosny-sous-Bois
- Vauiours
- o Villemomble
- Limitrophe aux départements du Val-de-Marne (94) et de Seine-et-Marne (77)
- Un territoire doté d'une offre de transport variée, sur un axe principalement estouest:
  - Transports en commun ferré:
    - o RER A, E ainsi que le RER B et le Transilien K et P à proximité du territoire au nord
    - T4 0
    - o Métro 11
  - Réseau routier :
    - Autoroutes: A103, A4, A86 et l'A3
    - **Départementales**: D933, D934, D117, RD902, D970, D902, D116, D943, D40, D932, D44, D115, D401, D402, D370, D10E, D986, D30, D301, D75, D194, D104, D330...



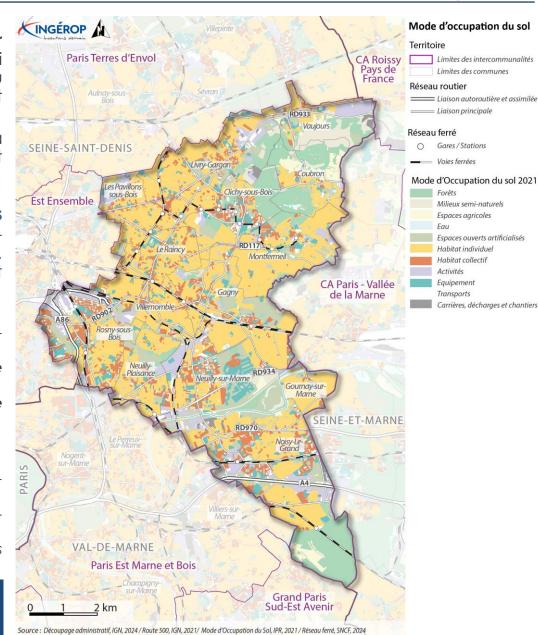


## Occupation du sol



- Une forte emprise du tissu urbanisé :
  - La moitié du territoire est occupé par de l'habitat (52,1% en 2021). Parmi cette surface, 80 % est du tissu pavillonnaire, 20 % de l'habitat collectif.
  - Des zones d'activités, notamment à proximité des grands axes de transport routier (A4, A103...)
- ▶ Des espaces naturels concentrés principalement sur 4 communes : Noisyle-Grand (312 ha d'espaces naturels), Coubron (283 ha), Vaujours (159 ha) et Clichy-sous-Bois (110 ha)
  - Trame verte:
    - o **Forêt de Bondy** (Coubron, Clichy-sous-Bois et Montfermeil)
    - o Parc Départemental de la Fosse Maussoin (Clichy-sous-Bois),
    - Parc Départemental de la Haute lle (Neuilly-sur-Marne)
    - o **Bois Saint-Martin** (Noisy-le-Grand)
  - Trame bleue :
    - La Marne à Gournay-sur-Marne, Neuillysur-Marne, Neuilly-Plaisance
    - Canal de Chelles qui traverse Gournaysur-Marne et Neuilly-sur-Marne
    - o **Canal de l'Ourcq** qui traverse les Pavillons-sous-Bois

Un territoire marqué par une **forte présence de l'habitat pavillonnaire** et qui connaît comme le reste du Département le phénomène de division pavillonnaire. Cette configuration soulève la nécessité de développer des offres de transports complémentaires au TC. et l'intermodalité.

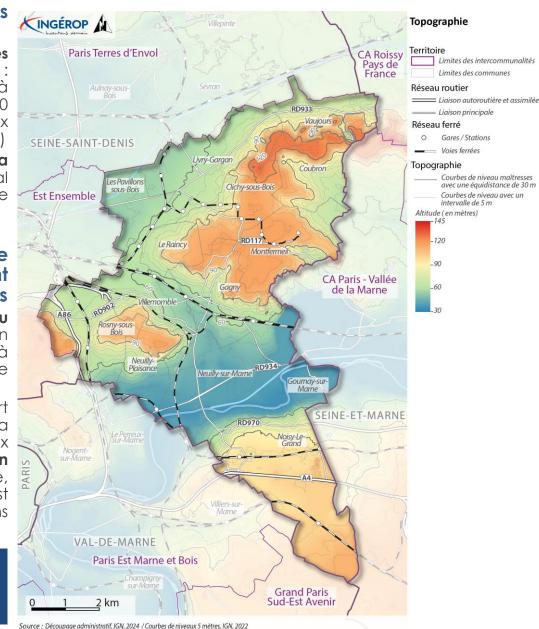


#### **Topographie**

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Un territoire marqué par des paysages de plateaux et de vallées :
  - Le nord du territoire est marqué par des coteaux, avec des pentes parfois fortes : marges de la plaine de Sevran, à proximité du massif de l'Aulnoye (alt. 130 m), au plateau d'Avron (110 m) et aux marges du plateau de Romainville (100 m)
  - Le sud est marqué par la vallée de la Marne avec la rivière éponyme, le Canal de Chelles et le plateau de Brie (qui oscille entre 90 et 100 m)
- Des reliefs contraignant peu le développement urbain mais constituant un enjeu pour la connexion des territoires
  - Le relief peut constituer un frein au développement des modes actifs, bien que le développement du vélo à assistance électrique (VAE) offre une solution
  - Si le territoire est marqué par la part importante de jeunes (près de 20 % de la population a moins de 16 ans), les enjeux liés au vieillissement de la population nécessitent une attention particulière, notamment là où le dénivelé est important, avec par exemple des besoins en espace de repos (bancs...) ombragés

La topographie peut constituer un enjeu pour les **liaisons locales** entre les communes, notamment pour les modes de déplacements non motorisés.





## Coupures urbaines et naturelles

Plan Local de Grand Paris **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Limites des communes

Liaison autoroutière et assimilée

Surface boisée ou naturelle

Zone d'activité économique

Gares / Stations

Liaison principale

perméable

Surface en eau

- Des infrastructures de transports à l'origine de coupures linéaires
  - Réseau routier et autoroutier : A86, A4, RD902, RD933, RD970...
  - Voies ferrées : voies du RER A, RER E, transilien
- Des coupures surfaciques peu franchissables :
  - Zones d'activités économiques : ZI des Chanoux (Neuilly-sur-Marne), ZI de Rosnysous-Bois (Rosny-sous-Bois), PA de la Haute Borne
  - Parcs et bois : le Bois Saint-Martin (Noisy-le-Grand), Forêt Régionale de Bondy ( Clichy-sous-Bois, Coubron...), Parc départemental de la Fausse Maussoin (Clichy-sous-Bois)...
- Le franchissement des cours d'eau et canaux est un enjeu majeur pour le territoire:
  - La Marne est franchissable par un pont ferroviaire, deux ponts routiers et deux passerelles piétonnes. Ces espaces de franchissement sont régulièrement engorgés
    - o Un projet de passerelle modes actifs a été initié par les villes de Noisy-le-Grand et de Neuilly-sur-Marne, pour résorber les effets de coupure
  - Les franchissements du Canal de l'Ourca et du canal de Chelles
- La topographie peut également constituer une difficulté pour les déplacements

INGÉROP A Coupures urbaines et naturelles Territoire Paris Terres d'Envol **CA Roissy** Pays de France Réseau ferré Voies ferrées Réseau routier SEINE-SAINT-DENIS Coubron Topographie Dénivelé Clichy-sous-Bois Est Ensemble Coupures linéaires Coupure ferroviaire peu ←・・・ Coupure routière Coupures surfaciques CA Paris - Vallée de la Marne Coupures linéaires Neuilly-sur-Mame RD934 ournay-sur-SEINE-ET-MARNE VAL-DE-MARNE Paris Est Marne et Bois **Grand Paris** Sud-Est Avenir Source: Découpage administratif, IGN, 2024 / Route 500, IGN, 2021 / Réseau ferré, SNCF, 2024 / ZAC-ZAE, données GPGE, 2022 / Zones d'activités économiques en IDF, Région Ile-de-France, 2021 / Courbes de niveau de 5 mètres, IGN, 2022

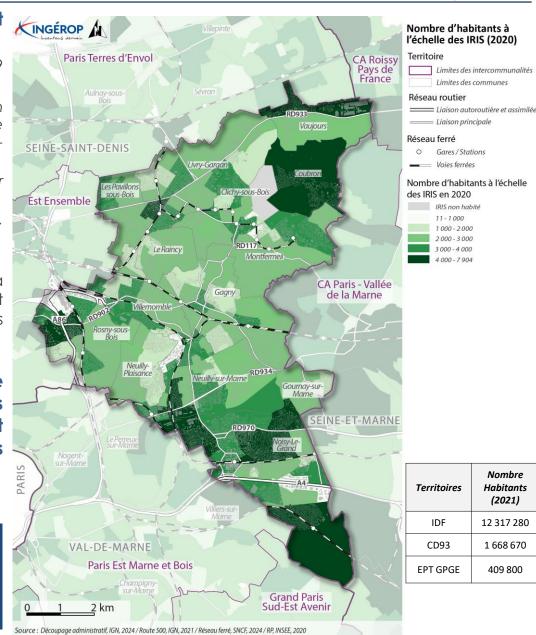
Des coupures urbaines et naturelles complexifiant les déplacements sur le territoire.

### Démographie

Plan Local de Grand Paris **Mobilité** 

- Près de 410 000 habitants inégalement répartis sur le territoire :
  - Les îlots les plus peuplées (entre 4 000 et9 000 habitants) sont:
    - **Noisy-le-Grand** : Bois de Saint-Martin (avec un quartier résidentiel au nord de la gare RER des Yvris), Quartier Centre-Ville (avec de très nombreux logements)
    - Coubron: une commune marquée par le paysage pavillonnaire
    - Vaujours: quartier centre-ville/Poudrerie, au nord de la RD933.
    - o Ftc.
  - Les îlots les moins peuplés correspondent à des bois/forêts, à des zones d'activités et à des espaces dédiés aux infrastructures de transport
- Grand Paris Grand Est est le 3<sup>ème</sup> EPT le plus peuplé du Département, après Plaine Commune (450 000 habitants) et Est Ensemble (418 000) et avant Paris Terres d'Envol (369 700 habitants)

A l'échelle de la Métropole du Grand Paris, Grand Paris Grand Est se situe en dessous de la moyenne en termes de nombre d'habitants. Plusieurs projets de développement devraient participer dans les prochaines années à l'accroissement de la population.



Limites des intercommunalités

Limites des communes

Gares / Stations

11-1000 1000-2000

2000 - 3000

3 000 - 4 000

4 000 - 7 904

-0.550	Territoires	Nombre Habitants (2021)
	IDF	12 317 280
	CD93	1 668 670
	EPT GPGE	409 800

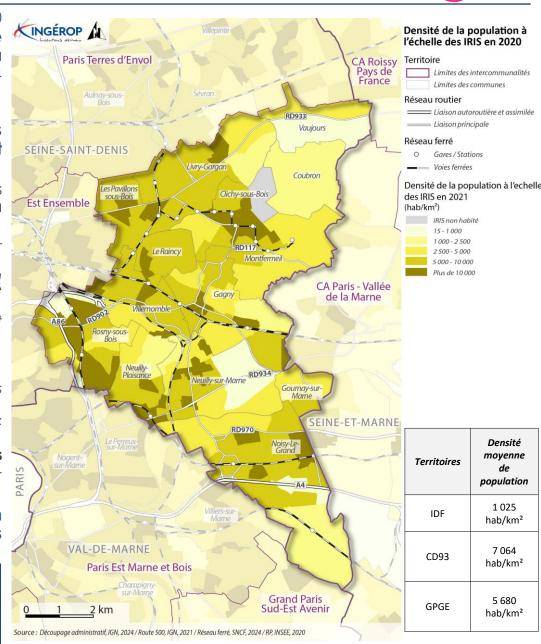


#### Densité de population

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Une densité moyenne de population (5 680 hab/km²) supérieure à la moyenne régionale (1 025 hab/km²) mais inférieure à la moyenne départementale (7 064 hab/km²)
- Des densités de population importantes dans les IRIS abritant les quartiers d'habitat collectif:
  - Plusieurs communes accueillent des quartiers QPV (Quartiers Prioritaires de la politique Ville), avec notamment :
    - Clichy-sous-Bois : secteur Haut-Clichy centre-ville
    - Montfermeil centre-ville Bosquets Lucien Noël dont une partie est également fléché NPNRU
    - Rosny-sous-Bois: Marnaudes Bois-Perrier et Pré-gentil
    - o Neuilly-sur-Marne: Val Coteau
    - o Noisy-le-Grand: Champy Haut Bâtons
    - o Gagny : Jean Moulin Jean Bouin, les Peupliers
    - Villemomble: NPNRU Marnaudes Fosse aux bergers
  - D'autres IRIS présentent également des densités importantes, notamment à Rosnysous-Bois (tissus résidentiels dense)
- Des IRIS à la densité de population importante à proximité des gares / stations de tram

De fortes disparités de densité d'habitants s'observent entre le nord-ouest et le reste du territoire. Des espaces densément peuplés se situent à proximité des axes de transport et des gares, mais on peut noter que quelques IRIS densément peuplées sont éloignées des TC: à Livry-Gargan, Noisy-le-Grand, Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur Marne par exemple.

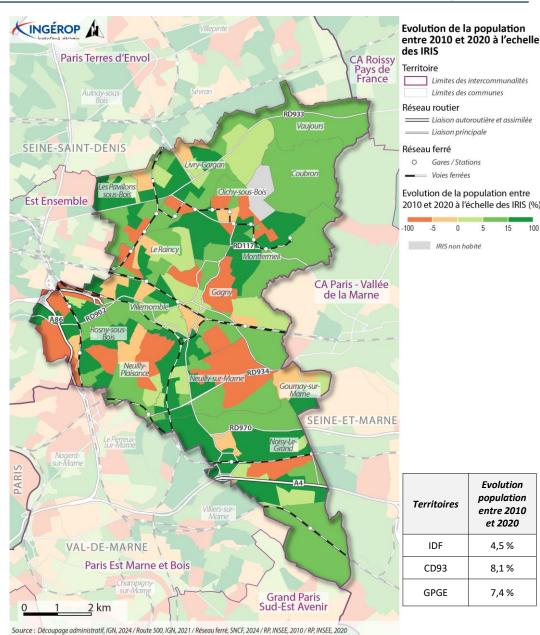


### Évolution de population

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Une croissance démographique qui perdure depuis plusieurs décennies mais moins soutenue depuis 2010 :
  - Entre 1990 et 2010 : 10,5 % (+ 35 500 habitants)
  - Entre 2010 et 2020 : 7,4 % (+ 27 700 habitants)
- La croissance démographique est marquée par des disparités à l'échelle locale :
  - La croissance est marquée dans certains secteurs :
    - Neuilly-sur-Marne: autour de la RD970 (Le Val Coteau, les Fauvettes Nord)
    - o Rosny-sous-Bois : autour de la RD902 (Marnaudes, Centre-Ville et Bois Perrier)
    - Montfermeil : à proximité du T4 (Centre, Général de Gaulle , Vaucanson)
    - Noisy-le-Grand : à proximité de la RD979 et de l'A4 (Richardets, Centre-Ville, Champy)
    - Les Pavillons-sous-Bois : le long de la RD933 (Calmanovic, Canal et II de la Poudrette)
  - Une perte d'habitants sur des secteurs spécifiques parfois > 50 % :
    - o Rosny-sous-Bois : perte d'habitants du secteur Rosny 2 suite à la spécialisation de la zone industrielle
- ► La croissance démographique est portée par un solde naturel positif, à l'image des autres territoires de l'est de la Métropole du Grand Paris

Grand Paris Grand Est est dynamique d'un point de vue démographique. La croissance est portée par un solde naturel positif significatif, même s'il a connu un léger ralentissement sur la dernière période décennale.



#### Diagnostic territorial

#### Indice de jeunesse

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Le département de la Seine-Saint-Denis est le département le plus jeune de France métropolitaine (avec un indice de jeunesse\* de 169 en 2021)
- ► L'EPT de Grand Paris Grand Est accueille une population jeune, mais l'écart entre les de 20 ans et les + de 60 ans y est un peu moins marqué que dans les autres EPT du Département :

Plaine Commune: 197Paris Terres d'Envol: 172

Est Ensemble : 158

Grand Paris Grand Est: 153

- Les indices de jeunesse varient entre les communes de GPGE :
  - Les communes de Clichy-sous-Bois et de Vaujours accueillent les indices de jeunesse les plus élevés :

Clichy-sous-Bois: 255

Vaujours: 204

Neuilly-sur-Marne: 174Les Pavillons-sous-Bois: 167

o Montfermeil: 164

o Gagny: 152

o Noisy-le-Grand: 150

o Rosny-sous-Bois: 147

o Livry-Gargan: 146

o Villemomble: 137

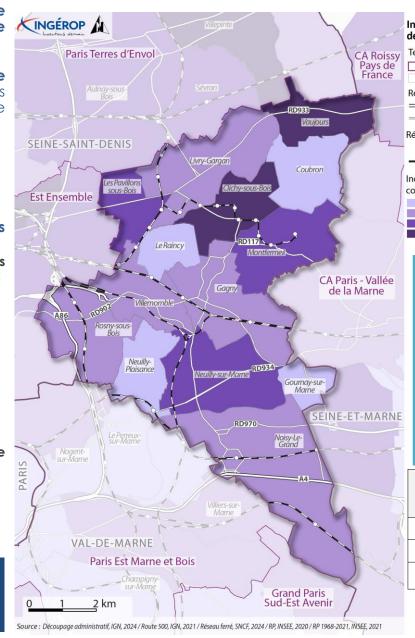
 Quelques communes ont des indices de jeunesse inférieurs à la moyenne régionale :

Le Raincy: 115Coubron: 114

Neuilly-Plaisance: 111

o Gournay-sur-Marne: 100

Grand Paris Grand Est accueille une population jeune importante, à l'origine de besoins de mobilités accrus vers les lieux d'étude ainsi que vers le marché de l'emploi.



Indice de jeunesse à l'échelle des communes en 2021

Territoire

Limites des intercommunalités
Limites des communes

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée
 Liaison principale

Réseau ferré

Gares / Stations

Voies ferrées

Indice de jeunesse à l'échelle des communes

\*L'indice de jeunesse

est le rapport entre la

population âgée de

74 - 120 120 - 160

160 - 200

moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus. Plus l'indice de jeunesse est supérieur à 100, plus le territoire accueille un déséquilibre démographique, avec une forte représentation des personnes de – de 20

Territoires	Indice de jeunesse 2021
IDF	129
CD93	169
GPGE	153

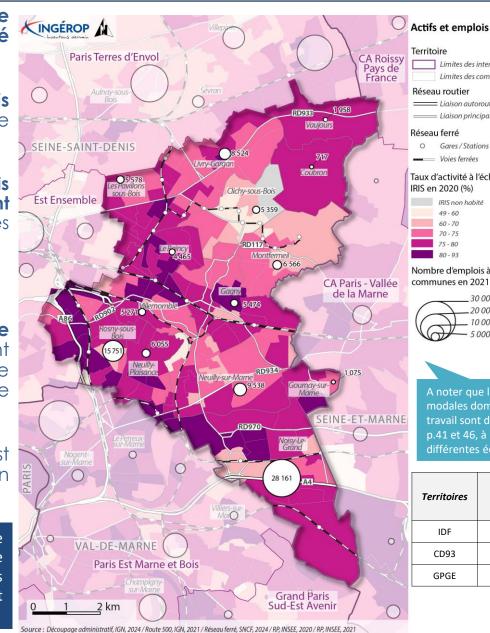


### Actifs et emplois

Plan Local de

- Le taux d'activité sur le territoire est de 73,16 %. Il est particulièrement élevé dans les IRIS du sud-ouest du territoire
- Le territoire compte environ 0,25 emplois par habitant, contre 0,32 à l'échelle départementale
- Le territoire abrite environ 105 000 emplois en 2021 (INSEE). Ils sont principalement polarisés sur deux communes (42 % des emplois):
  - Noisy-le-Grand: 28 200 emplois
  - Rosny-sous-Bois: 15 800 emplois
- Un faible taux d'activité au niveau de plusieurs IRIS de Clichy-sous-Bois, créant une poche résidentielle éloignée de l'emploi : secteur La Pelouse, la Vallée des Anges, Forêt de Bond
- Le taux de résidents en emplois est d'environ 64 % à l'échelle de ĠPGE en \( \bigcirc\) 2020

Le territoire connaît de fortes disparités en termes de répartition des emplois et de taux d'activité. Cette organisation entraine des mobilités pendulaires polarisées autour de certains bassins d'emplois, vers le sud et l'ouest principalement



Réseau routier Liaison autoroutière et assimilée Liaison principale Réseau ferré Gares / Stations Voies ferrées Taux d'activité à l'échelle des IRIS en 2020 (%) IRIS non habité 49-60 60 - 70 70 - 75 Nombre d'emplois à l'échelle des communes en 2021 20 000 A noter que les parts modales domiciletravail sont détaillées p.41 et 46, à différentes échelles

Limites des intercommunalités

Limites des communes

Territoires	Taux d'activité moyen		
IDF	76,5 %		
CD93	72,7 %		
GPGE	73,16%		

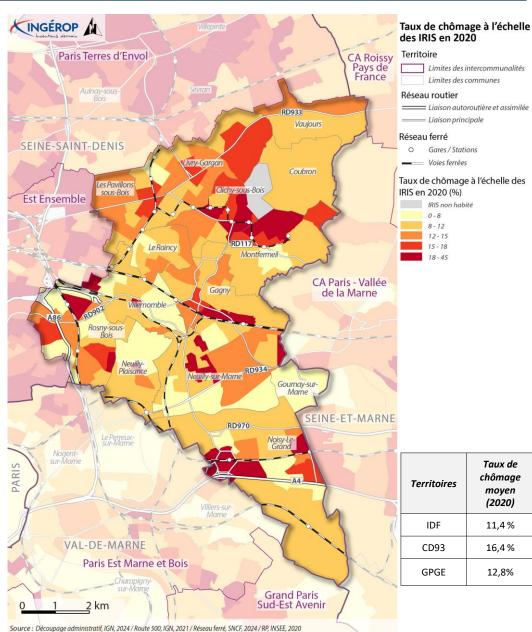


#### Taux de chômage

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- L'EPT connait un niveau de chômage (12,8 %) nettement inférieur à celui du département (16,4%), mais légèrement supérieur à la moyenne régionale (11,4%)
- L'EPT a un taux de chômage inférieur à celui des EPT voisins de Seine-Saint-Denis:
  - EPT Paris Terres d'Envol : 19 %
  - EPT Paris Est Ensemble : 18 %
- Un chômage plus important dans certains quartiers :
  - A Neuilly-sur-Marne (quartier des Fauvettes – 26 %)
  - A Clichy-sous-Bois (quartier de la Vallée des Anges et du Chêne Pointu -24 %)
  - A Noisy-le-Grand (Pavé Neuf 21,5 %)
  - A Rosny-sous-Bois (quartier Bois Perrier 21 %)
  - A Villemomble (Marnaudes 21 %)
  - Etc.

Un taux de chômage limité par rapport au reste du Département, signe du dynamisme de l'EPT.





#### Niveau de motorisation

Frand Paris Plan Local de **Mobilité** 

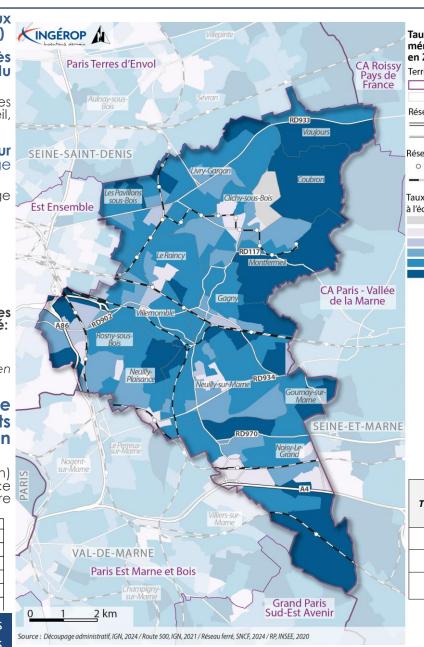
- Un taux de motorisation élevé (74 %), supérieur aux movennes régionale (65%) et départementale (61%) KINGÉROP A
- Des disparités qui font apparaître les enjeux d'accès aux transports en commun dans le nord-est du territoire:
  - Un taux de motorisation supérieur à 85 % dans les communes de Vaujours, Coubron, Montfermeil, Gagny et Gournay-sur-Marne
- Le taux de motorisation est en légère baisse sur l'ensemble du territoire depuis 2010 (cf. page suivante):
  - Avec une baisse d'environ 1 point de pourcentage tous les 5 ans :
    - 2010:76 %
    - 2015:75%
    - 2021:74%
  - Cette tendance est plus marquée à :
    - Noisy-le-Grand: 75 % en 2010 et 70 % en 2021
    - Neuilly-Plaisance: 74 % en 2010 et 69 % en 2021
  - Cette tendance n'est pas observée dans quelques communes, où le taux de motorisation a augmenté:
    - Montfermeil: 80 % en 2010 et 84 % en 2021
    - Villemomble: 73,20 % en 2010 et 74 % en 2021
    - Gournay-sur-Marne: 88.6 % en 2010 et 89 % en
- La forte motorisation des ménages participe aux émissions de GES et de polluants atmosphériques induits par les transports. On observe en 2021 à l'échelle de l'EPT :
  - **253,9 kteg.CO2/an** (kilotonnes d'équivalent CO2/an) générés par les transports à l'échelle de l'EPT (Source : Cartographie des émissions de gaz à effet de serre de l'Institut Paris Région)

source: « Bilan 2019 des émissions atmosphériques -Métropole du Grand Paris » **Airparif** 

	LFIGFGL	FIOF
NOx - t/an	1 096	21 428
PM10 - t/an	231	3 692
PM2.5 - t/an	157	2 644
COVNM - t/an	1 380	24 585
SO2 - t/an	43	1 554
NH3 - t/an	41	633

FDT GDGF

Une motorisation importante des ménages de Grand Paris Grand Est, qui indique une dépendance à l'automobile des ménages et constitue un enjeu majeur pour le PLM.



#### Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée Liaison principale

#### Réseau ferré

Gares / Stations

Voies ferrées

Taux de motorisation des ménages à l'échelle des IRIS en 2020 (%)

IRIS non habité 10-60

60 - 65

65 - 75 75 - 85

85 - 100

Taux de **Territoires** motorisati on (2020) IDF 64,8% CD93 60,6%

**GPGE** 

74 %

## Niveau de motorisation



Commune		Taux de motorisation des ménage	S S	Evolution entre 2010 et 2021
Commune	2010	2015	2021	(en point de pourcentage)
Les Pavillons-sous- Bois	78,00	76,40	75,20	- 2,80
Noisy-le-Grand	75,40	73,40	70,30	- 5,10
Montfermeil	80,40	82,20	84,30	+ 3,90
Neuilly-Plaisance	74,60	75,40	69,70	- 4,90
Neuilly-sur-Marne	74,10	72,10	69,10	-5
Clichy-sous-Bois	67,70	65,90	65,50	- 2,20
Coubron	92,60	93,60	92,40	-0,20
Vaujours	85,60	84,90	83,00	-2,60
Rosny-sous-Bois	71,70	70,30	69,00	-2,70
Le Raincy	77,80	75,20	75,30	-2,50
Villemomble	73,20	74,10	74,00	+ 0,80
Gagny	78,60	78,50	77,40	- 1,20
Livry-Gargan	80,50	80,70	79,70	- 0,80
Gournay-sur-Marne	88,60	89,10	89,30	+ 0,70

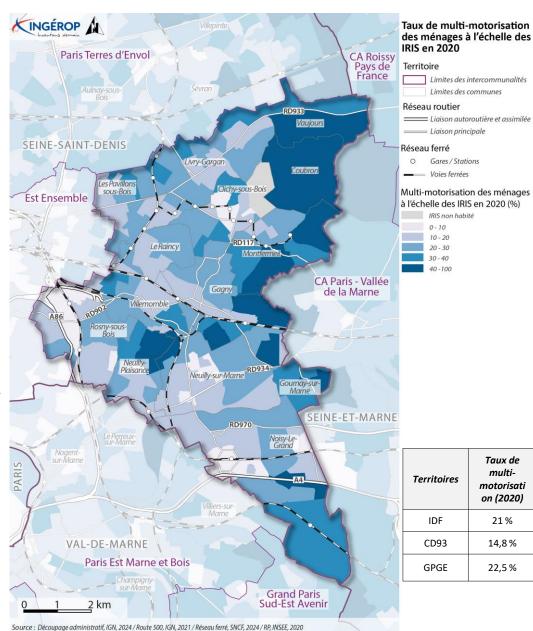


#### Niveau de multi-motorisation

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Un taux de multi-motorisation (2 voitures ou plus) est supérieur aux moyennes départementale (15 %) et régionale (21 %)
- Un gradient est-ouest avec une multimotorisation des ménages plus importante plus on s'éloigne de Paris
- ► Plus de 40 % de multi-motorisation dans les secteurs plus éloignés du réseau ferré :
  - Au nord-est: Vaujours, Coubron, Montfermeil, Gagny et Gournay-sur-Marne,
  - A Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur Marne
- ► Le sud du territoire est moins marqué par la multi-motorisation, sauf au niveau de quelques quartiers :
  - Iris accueillant la ZI des Richardets et le quartier el Champ Tortu, à Noisy-le-Grand : fonction industrielle et commerciale
  - Iris accueillant le bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand : espaces résidentiels (quartier pavillonnaire)
- Certains IRIS avec un taux de motorisation moins élevé sont situés à proximité des offres de TC: autour de la gare de Noisy-le-Grand Mont d'Est, Rosny-sous-Bois, le Raincy-Villemomble-Montfermeil, Gagny par exemple

Certains foyers sont multi-motorisés afin de répondre aux besoins de mobilité des différents membres de la famille. Dans les secteurs les plus desservis par le réseau structurant de transports collectifs, la multi-motorisation est plus faible.





#### Pôles générateurs de déplacements

arand Paris Plan Local de

- centralités métropolitaines sont inscrites au PLUi et se caractérisent par une desserte en transports collectifs lourds et la présence d'équipements dont spécifiques le rayonnement dépasse les frontières de l'EPT :
  - Centralité Nord entre Clichy-sous-Bois et Montfermeil
    - Ateliers Médicis
    - Future gare Grand Paris Express
    - Opérations d'aménagement (NPNRU du Bas Clichy, ZAC de la Dhuys, PRU du Plateau

#### Centralité commerciale à Rosny-sous-Bois

- Centre commercial Rosny 2, Domus
- Nombreuses possibilités de desserte (A86, A3, RER E, métro 11, future station de la ligne de métro 15)
- Projets d'aménagements (extension du centre commercial Rosny 2, ZAC Coteaux Beauclair)

#### Site des Hôpitaux à Neuilly-sur-Marne

- Site historique de la psychiatrie en France qui concentre des établissements de importants. Ambition d'en faire un pôle régional de formation.
- ZAC Maison Blanche

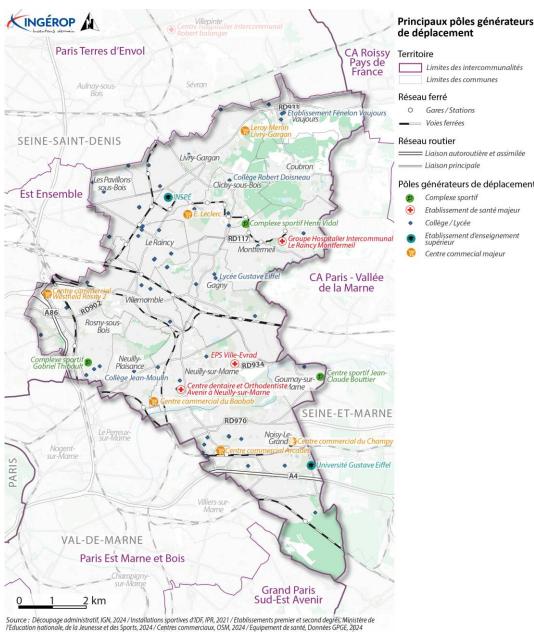
#### Le Mont d'Est

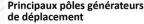
- Quartier d'affaires du Mont d'Est. commercial des Arcades
- Desserte par A4 et RER A

#### Centralité de Noisy-Champs

Pôle organisé autour de la gare du RER A et de la Cité Descartes, pôle universitaire et de recherche majeur de l'est parisien accueillant des étáblissements de rayonnement métropolitain et national.

De nombreux pôles générateurs de déplacements présents sur le territoire, avec des enjeux d'accessibilité à prendre en compte.





Limites des intercommunalités Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée

#### Liaison principale

#### Complexe sportif

Etablissement de santé majeur

Collège / Lycée

Etablissement d'enseignement

Centre commecial majeur

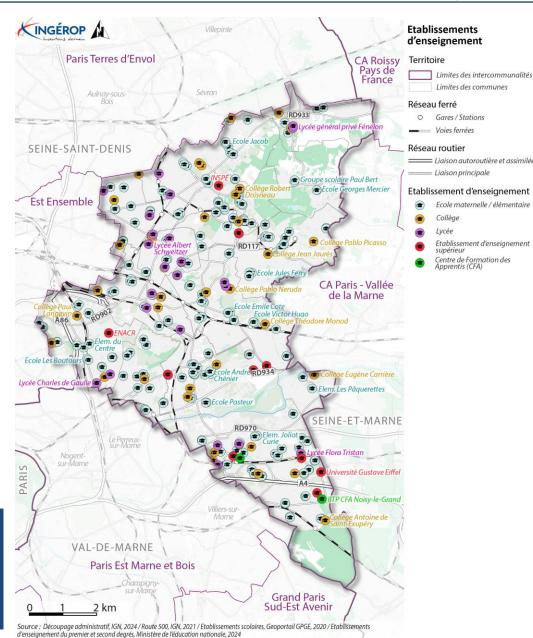


### Pôles générateurs de déplacements

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Une population jeune, à l'image du département de la Seine-Saint-Denis :
  - Près de 20 % de la population de l'EPT a moins de 20 ans, entrainant des besoins importants liés à l'enseignement
- 42 collèges et 24 lycées
- Un territoire peu doté en établissements d'enseignement du supérieur hormis au niveau du pôle universitaire à proximité, organisé autour de la Cité Descartes de Noisy-Champs:
  - On retrouve également à proximité les pôles universitaires de Créteil et de Bobigny...

De **nombreux établissements scolaires** allant de la maternelle à l'enseignement secondaire, générant des besoins de mobilité des élèves, parfois sur de longues distances. La poursuite dans les études supérieures nécessite de se déplacer sur de longues distances, en général vers l'extérieur du territoire.



#### Zones d'activités économiques

🔁 rand Paris / Plan Local de **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Zone commerciale / de bureau

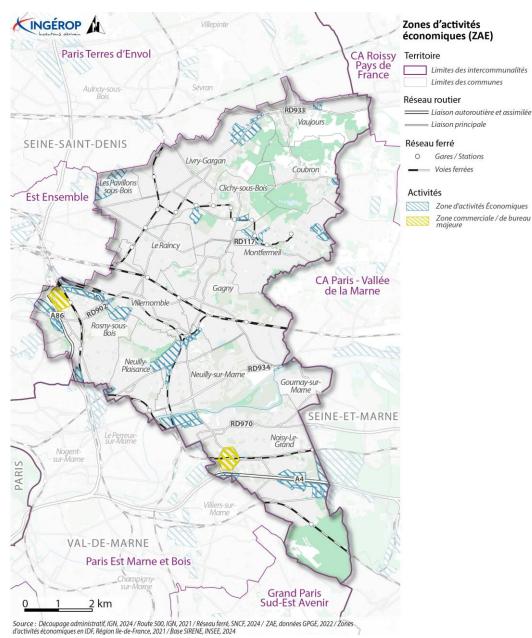
Limites des communes

Liaison principale

Gares / Stations

- Les zones d'activités du territoire sont réparties aux abords des principaux de transport routier. Elles axes accueillent des tissus industriels. artisanaux et commerciaux diversifiés:
  - Des zones d'activité accueillant des grandes polarités commerciales :
    - o Rosny 2 à Rosny-sous-Bois (Centre commercial)
    - Les Arcades à Noisy-le-Grand (Centre commercial)
  - Des zones d'activités accueillant des activités d'industrie et d'artisanat, souvent implantées sur de grandes parcelles :
    - o ZI de Chanoux à Neuilly-sur-Marne (Imprimeur Dridé, TPU Industrie...)
    - o 71 de la Poudrette aux Pavillons sousbois (entreprises de BTP...)
  - Des zones d'activités accueillant des bureaux et des activités tertiaires. :
    - o Espaces tertiaires de Jean Monnet, Robert Schuman à Rosny-sous-Bois (France Travail, CDC Habitat Social, hôtels...)
    - Des zones industrielles à Rosny-sous-Bois (ZI La Garenne et ZI Montgolfier)
    - Quartier d'affaire de Noisy-le-Grand dans le quartier de Mont d'Est (locaux tertiaires)

Les zones d'activités économiques sont à l'origine de divers types de flux quotidiens aussi bien en semaine qu'en week-end : employés, acheteurs, livreurs, clients des entreprises...





#### Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP sectorielles)



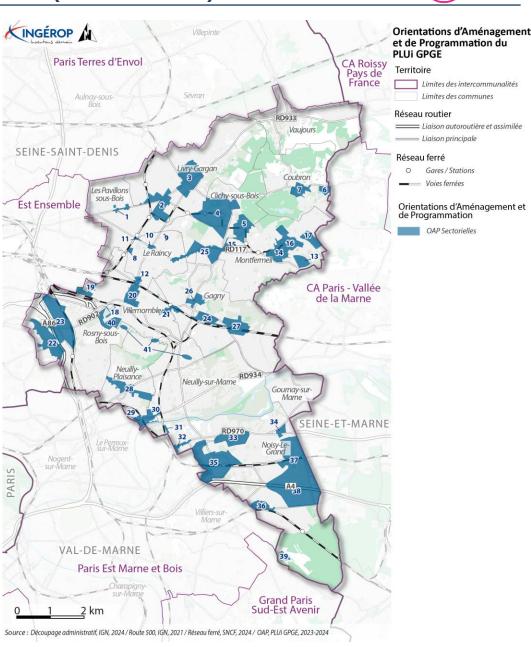
Limites des communes

Gares / Stations

OAP Sectorielles

- Plusieurs OAP sectorielles sont inscrites au nouveau PLUi. 41 OAP sont identifiées, et sont notamment situées à proximité des infrastructures de transports:
  - Des OAP à vocation économique :
    - o Les 7 iles (Montfermeil-Gagny-Clichy-sous-Bois): requalification du centre-commercial
    - o Centre-Ville (Noisy-le-Grand) : conforter le pôle commercial du marché, entre autres
    - o Vaucanson (Montfermeil) : conforter le tissu économiaue
  - Des OAP en faveur de la requalification urbains d'habitat tissus des commerciaux:
    - o Chanzy (Les Pavillons-sous-Bois) : viser la meilleure intégration du quartier avec l'arrivée du projet de TZEN3
    - Grand Pré Ouest (Rosny-sous-Bois): favoriser la mixité résidentielle et assurer regualification urbaine
- OAP thématiques mobilités sont Des également inscrites, avec parmi elles :
  - A Vaujours: l'extension du Tzen 3
  - A Montfermeil : la réalisation du bouclage du T4
  - Noisy-le-Grand : prévoir franchissement de la Marne (modes doux)
  - Etc.

De nombreux projets sont inscrits au PLUi pour accompagner le développement du territoire. Le PLUi, première démarche intercommunale de planification avant le PLM, a été officiellement adopté le mardi 17 décembre 2024 par le Conseil de territoire.



## Orientations d'Aménagement et de Programmation



Numéro	OAP sectorielles	Commune
1	Avenue Aristide Briand	Les Pavillons-sous-Bois
2	Chanzy	Livry-Gargan
3	Centre-Ville	Livry-Gargan
4	Cœur de Ville élargi	Clichy-sous-Bois
5	Pôle gare Clichy-Montfermeil	Clichy-sous-Bois
6	Secteur d'activité économique et commerciale (ex ZAC des Prés)	Coubron
7	Aménagement du village ancien	Coubron
8	Secteur Valère Lefebvre	Le Raincy
9	Boulevard de l'Est / Allée de l'Église	Le Raincy
10	Rond-Point Thiers	Le Raincy
11	Bd d'Aulnay / Bd de l'Ouest	Le Raincy
12	Secteur Gare	Le Raincy
13	Côte du Change	Montfermeil
14	Centre-Ville	Montfermeil
15	Sept-îles	Montfermeil
16	Rue du Lavoir	Montfermeil
17	Vaucanson	Montfermeil
18	Secteur Guérin	Villemomble
19	NPNRU Marnaudes / Fausse aux Bergers	Villemomble
20	Coeur-de-Ville - Outrebon - Secteur Gare	Villemomble
21	Intercommunale Secteur Gare RER E de Gagny - Villemomble Époque	Villemomble
22	4ème Zouave	Rosny-sous-Bois
23	Grand-Pré Ouest	Rosny-sous-Bois
24	Jean Moulin	Gagny
25	Allée de Montfermeil et requalification du carrefour	Gagny / Clichy-sous-Bois / Le Raincy
26	Hôtel de ville – Village	Gagny
27	Secteur Gare du Chénay	Gagny
28	Vers l'affirmation d'un axe stratégique aux ambiances différenciées	Neuilly-Plaisance
29	Pour une centralité sud confortée autour d'un projet de renouvellement urbain ambitieux	Neuilly-Plaisance
30	Secteur Auchan / Entrée de ville Ouest	Neuilly-sur-Marne
31	Aménagement rue de la Passerelle	Noisy-le-Grand
32	Secteur Maréchal Foch - Rue Carnot	Noisy-le-Grand
33	Centre-Ville	Noisy-le-Grand
34 / 37	Pôle Gare du Grand Paris Express	Noisy-le-Grand
35	Pôle Régional du Mont d'Est	Noisy-le-Grand
36	Secteur Médéric	Noisy-le-Grand
38	Zone d'activités économiques des Richardets	Noisy-le-Grand
39	Bois Saint-Martin	Noisy-le-Grand
40	Commerces	Villemomble
41	Emprises de l'ex-A103	Neuilly-sur-Marne / Villemomble / Rosny-sous-Bois

#### **Projets urbains**

rand Paris Plan Local de **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Limites des communes

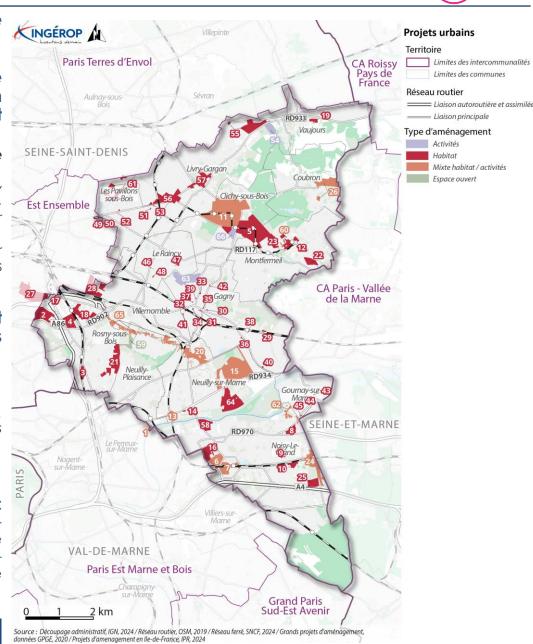
Liaison principale

Mixte habitat / activités

Activités

- Les projets urbains recensés sur le territoire sont également nombreux et diversifiés
- De grands projets de renouvellement de quartiers de grands ensembles sont en cours depuis plusieurs années, et vocation à améliorer les cadres de vie :
  - Ils sont regroupés dans les zones à forte densité d'habitants :
    - o Clichy-sous-Bois (ZAC du Bas-Clichy), Gagny (Rue du Clos Felix / Le Petit Clos), Rosny-sous-Bois (Marnaudes - Bois Perrier et Secteur Grand-Prél
  - D'autres projets d'habitat sont répartis sur l'ensemble du territoire, et vont générer des besoins de mobilités divers
- Les principaux projets économiques sont implantés à proximité des grands axes routier:
  - Réseau de transport collectif lourd :
    - Clichy-sous-Bois: autour du T3
    - Noisy-le-Grand: autour du RER A. notamment la gare de Noisy-Champs (Grand Paris Express)
  - Réseau routier: RD934, A86, RD933
- D'autres grands projets sont identifiés reconstruction de l'hôpital de Clichy-Montfermeil, mise en œuvre d'un centre d'exploitation de la ligne 15 à Bondy-Rosnysous-Bois, projet de carrière de l'entreprise Placoplatre à Vaujours, etc.

Le territoire de l'EPT accueille de nombreux projets urbains répartis sur l'ensemble des communes.







Numéro	Nom	Type d'aménagement	Etat	Source	date	Périmètre	Commune	Observation
1	ZAC Le Canal	Mixte habitat / activités	en cours	Grand Paris Aménagement	2018	précis	Le Perreux-sur- Marne	Renouvellement urbain
2	ZAC Coteaux Beauclair	Habitat	en cours	CDT Paris Est entre Marne et Bois / Dossier de création ZAC / Journal du Grand Paris / Explore	2020	précis	Rosny-sous- Bois	Programme immobilier
3	ZAC de la Mare Huguet	Habitat	en cours Terminé	Site internet de la ville / SODEARIF / Explore / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Rosny-sous- Bois	Renouvellement urbain
4	Secteur Grand Pré	Habitat	à l'étude	CDT Paris Est entre Marne et Bois / EPT Grand Paris Grand Est	2021	approxima tif	Rosny-sous- Bois	Programme immobilier
5	PRU Quartier du Plateau	Habitat	en cours	CDT Est Seine-Saint-Denis / Grand Paris Aménagement	2020	précis	Clichy-sous- Bois	Renouvellement urbain
6	Maille Horizon Nord	Mixte habitat / activités	en cours	CDT Grand Paris Est Noisy-Champs / Explore / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain / QPV
7	Coeur Mont d'Est	Mixte habitat / activités	en cours	CDT Grand Paris Est Noisy-Champs / EPT Grand Paris Grand Est / Site internet des promoteurs	2021	approxima tif	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain
8	Gournay- Cossonneau	Habitat	en cours	CDT Grand Paris Est Noisy-Champs / Cadre de Ville	2021	précis	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain
9	ZAC du Clos d'Ambert	Habitat	en cours	Cadre de Ville / CDT / Explore / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain
10	Louis Lumière	Habitat	à l'étude	CDT Grand Paris Est Noisy-Champs / Le Moniteur	2018	approxima tif	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain
11	ZAC du Bas Clichy	Mixte habitat / activités	en cours	CDT Est Seine-Saint-Denis / Avis AE / Journal du Grand Paris / Dossier enquête publique / Explore	2020	précis	Clichy-sous- Bois	Renouvellement urbain / ANRU
12	Renouvellement urbain du centre- ville ancien et ZAC Cœur de Ville	Habitat	en cours	CDT Est Seine-Saint-Denis / PLU 2016 / Sequano Aménagement / Cadre de Ville / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Montfermeil	Renouvellement urbain dans le centre-ville ancien avec SEQUANO en aménageur ZAC qui s'achève et projet cœur de ville mené avec l'EPT
13	Îlot Perche	Mixte habitat / activités	à l'étude	Cadre de Ville / Evaluation environnementale du CDT	2015	précis	Neuilly-sur- Marne	Renouvellement urbain
14	ZAC du Centre-ville	Habitat	en cours	Dossier de réalisation de la ZAC / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Neuilly-sur- Marne	Renouvellement urbain
15	ZAC de Maison Blanche	Mixte habitat / activités	en cours	Grand Paris Aménagement / Explore / Journal du Grand Paris / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Neuilly-sur- Marne	Renouvellement urbain
16	ZAC des Bas Heurts	Habitat	en cours	CDT / Avis AE / Explore / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain
17	Secteur Brément	Habitat	à l'étude	CDT Paris Est entre Marne et Bois	2015	approxima tif	Rosny-sous- Bois	Secteur concerné par des réflexions autour de son développement urbain





Numéro	Nom	Type d'aménagement	Etat	Source	date	Périmètre	Commune	Observation
18	Marnaudes - Bois Perrier	Habitat	à l'étude	CDT Paris Est entre Marne et Bois	2015	approxima tif	Rosny-sous-Bois	Réhabilitation de logements
19	Secteur Juan Valera	Habitat	en cours	PLU 2016 / Explore	2019	précis	Vaujours	Extension urbaine
20	ZAC A103 Nord	Mixte habitat / activités	à l'étude	Explore / Avis AE 2017 / Doc. réunions publiques	2019	approxima tif	Neuilly-sur- Marne	Renouvellement urbain
21	Quartier du Pré Gentil	Habitat	en cours	Explore / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Rosny-sous-Bois	Renouvellement urbain / QPV
22	La Côte du Change	Habitat	à l'étude	PLU 2016	2020	précis	Montfermeil	Renouvellement urbain
23	PRU Centre-ville	Habitat	en cours	Explore / Cadre de Ville / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Montfermeil	Renouvellement urbain
24	Pôle Gare de Noisy- Champs	Mixte habitat / activités	en cours	Doc. concertation / Journal du Grand Paris / Cadre de Ville	2020	approxima tif	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain
25	Secteur Gibraltar	Habitat	à l'étude	CDT Grand Paris Est Noisy-Champs / Enquête IPR (P+E)	2014	approxima tif	Noisy-le-Grand / Champs-sur- Marne	Renouvellement urbain
26	ZAC de Montauban	Mixte habitat / activités	en cours	SEQUANO Aménagement / Cadre de Ville / EPT Grand Paris Grand Est	2021	précis	Coubron	Extension urbaine
27	Le Londeau	Habitat	à l'étude	Site internet de la ville	2021	précis	Noisy-le-Sec	Renouvellement urbain
28	Marnaudes - Fosse aux bergers	Habitat	à l'étude	Cadre de Ville	2021	précis	Bondy	Renouvellement urbain / ANRU
29	Préférence	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
30	Rue du Clos Félix	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
31	Le Clos de Gagny	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
32	Résidence Andréa	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain



Numéro	Nom	Type d'aménagement	Etat	Source	date	Périmètre	Commune	Observation
33	Harmonie	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
34	Le Petit Clos	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
35	Saint-Exupéry	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
36	Rue Paul Vaillant Couturier	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
37	Rue Guillemeteau	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
38	Villa du Chesnay	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
39	Rue Contant	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
40	Av. Paul Vaillant Couturier	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
41	Rue de la Prévoyance	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
42	Rue du Général Leclerc	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Gagny	Renouvellement urbain
43	Gournay Park	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gournay-sur- Marne	Renouvellement urbain
44	Le 12	Habitat	en cours		2021	précis	Gournay-sur- Marne	Renouvellement urbain
45	Ellipse	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Gournay-sur- Marne	Renouvellement urbain
46	Allée Théophile Binet	Habitat	programmé	IDF Mobilités	2021	précis	Le Raincy	Renouvellement urbain
47	Boulevard du Midi	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Le Raincy	Renouvellement urbain





Numéro	Nom	Type d'aménagement	Etat	Source	date	Périmètre	Commune	Observation
48	Allée Carnot	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Le Raincy	Renouvellement urbain
49	Confluence	Habitat	en cours	IDF Mobilités	2021	précis	Les Pavillons-sous-Bois	Renouvellement urbain
50	Le Pavillon Briand	Habitat	programmé	IDF Mobilités	2021	précis	Les Pavillons-sous-Bois	Renouvellement urbain
51	Avenue Victor Hugo	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Les Pavillons-sous-Bois	Renouvellement urbain
52	Avenue Aristide Briand	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Les Pavillons-sous-Bois	Renouvellement urbain
53	Le Sextant	Habitat	à l'étude	IDF Mobilités	2021	précis	Les Pavillons-sous-Bois	Renouvellement urbain
54	Extension - ZAE Robert Schuman	Activités	à l'étude	PLU 2015	2021	précis	Livry-Gargan	Extension urbaine
55	OAP Poudrerie - Hochailles	Habitat	en cours	PLU 2015 / IDF Mobilités	2021	approximatif	Livry-Gargan	Renouvellement urbain
56	Entrée de ville Chanzy	Habitat	en cours	PLU 2015 / PUP 2017	2021	précis	Livry-Gargan	Renouvellement urbain
57	Centre ville	Habitat	en cours	PLU 2015 / PUP 2017	2021	précis	Livry-Gargan	Renouvellement urbain
58	ZAC de l'Ecoquartier de l'Île de la Marne	Habitat	en cours	PLUi	2021	précis	Noisy-le-Grand	Renouvellement urbain
59	Parc Nature du Plateau d'Avron	Espace naturel ouvert	en cours	PLUi	s.d.	précis	Rosny-sous-Bois	Aménagement d'un parc paysager
60	Restructuration urbaine du centre ville de Montfermeil / OAP Cœur de Ville	Mixte habitat / activités	en cours	PLUi	s.d.	précis	Montfermeil	Restructuration du centre- ville
61	PRU (Projet de Rénovation Urbaine) des Pavillons-sous- Bois	Habitat	en cours	PLU	s.d.	précis	Les Pavillons-sous-Bois	Rénovation urbaine
62	Emprise A 103	Mixte habitat / activités	en cours	GPGE	s.d.	précis	Noisy-le-Grand	Requalification urbaine
63	Carrières de l'Ouest	Espace naturel	en cours	Ville de Gagny	s.d.	Précis	Gagny	Sanctuarisation des espaces verts
64	Ville d'Évrard	Habitat	en cours	GPGE	s.d.	Précis	Neuilly-sur-Marne	Développement urbain
65	Emprise A103	Mixte habitat / activités	en projet	GPGE	s.d.	précis	Villemomble, Rosny-sous- Bois, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne	Requalification urbaine
66	ZAC du Bois du Temple	Mixte habitat / Activités	En cours	Clichy-sous-Bois	2020	précis	Clichy-sous-Bois	Renouvellement urbain (NPNRU)





# CARACTÉRISTIQUES DES DÉPLACEMENTS



#### Mobilité des habitants de Grand Paris Grand Est (EGT 2010)



#### L'Enquête globale transport (EGT) de 2010 :

- Enquête ménages-déplacements pilotée par lle-de-France Mobilités et réalisée à l'échelle régionale
- **EGT datant de 2010**, menée auprès de 18 000 ménages en lle-de-France

#### ► En Seine-Saint-Denis, on observait :

- Un nombre de déplacements journaliers moyen de 3,51
- Un nombre moyen de voiture par ménage de 0,69
- Une part des déplacements en transport en commun de 23.2 %

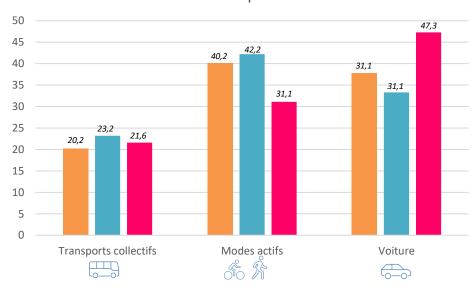
# Dans l'EPT Grand Paris Grand Est, on observait :

- Un nombre de déplacements journaliers moyen de 3,69
- Un nombre moyen de voiture par ménage de 1,14
- Une part des déplacements en transport en commun de 21,6 %

Des informations utiles mais anciennes à comparer aux nouvelles tendances régionales (cf page suivante).

Secteur géographique	Nombre de déplacements journaliers	Nombre moyen de voiture par ménage	Distance moyenne de déplacement par jour en TC (en km)
Région Ile-de- France	3,87	1,03	8,9
Département de la Seine-Saint-Denis	3,51	0,69	9
EPT Grand Paris- Grand Est	3,69	1,14	11,4

#### Parts modales des déplacements en 2010





■ Ile-de-France
■ Seine-Saint-Denis
■ EPT GPGE

#### Mobilité des Franciliens (EGT H2020)

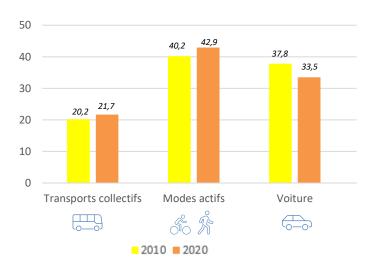
Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Enquête Globale Transport H2020 menée entre janvier 2018 et mars 2020 auprès de plus 4 500 ménages :
  - A ce stade, pas de données détaillées à une échelle plus fine que la région lle-de-France
- ► Entre 2010 et 2020, les parts modales ont évolué, attestant d'évolutions régionales dans la manière de se déplacer :
  - Augmentation des modes actifs et des transports collectifs :
    - o TC: augmentation d'1,5 point de pourcentage
    - Modes actifs : augmentation de 2,7 points de pourcentage
  - Diminution de la voiture de 4,3 points de pourcentage
- Émergence de nouvelles mobilités, avec l'apparition de volumes certes faibles mais tout de même détectables de déplacements en VTC et taxis, ainsi qu'en trottinettes
- Une évolution des pratiques de déplacement qui peut en partie être reliée à l'essor du télétravail, et donc à une diminution des besoins de déplacements domicile-travail

A l'échelle régionale, une baisse de la part modale de la voiture au profit des modes actifs et des transports collectifs.

Secteur géographique	Nombre de déplacements journaliers	Distance moyenne de déplacement chaque jour	Part des déplacements en TC (%)
Région Ile-de- France	3,7	17 km	21,7

# Evolution des parts modales des déplacements en Région Ile-de-France entre 2010 et 2020



Source : EGT, 2010 et 2020



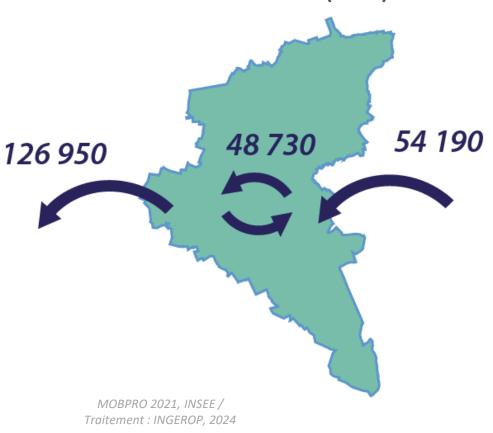
#### Flux domicile-travail

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Un territoire qui émet plus de travailleurs qu'il n'en reçoit :
  - Un déséquilibre entre les actifs sortants en entrants
- Des flux domicile-travail polarisés :
  - Des travailleurs qui sortent du territoire allant principalement vers :
    - o Paris
    - o EPT Est Ensemble (territoire autour de Romainville, Montreuil, Pantin...)
    - EPT Paris Ouest la Défense,
  - Des travailleurs qui viennent dans le territoire venant principalement de :
    - CA Paris Vallée de la Marne (territoire autour de Chelles, Emerainville...)
    - o EPT Est Ensemble,
- A noter que les connexions avec Paris et l'ouest parisien sont facilitées grâce au RER A ainsi qu'au récent prolongement du RER E

Des actifs plus nombreux à travailler à l'extérieur du territoire que d'actifs venant travailler sur Grand Paris Grand Est. Ces dynamiques entrainent des mobilités sortantes des limites de l'intercommunalité multiples.

# Flux de mobilité domicile-travail autour du territoire de l'EPT (2021)



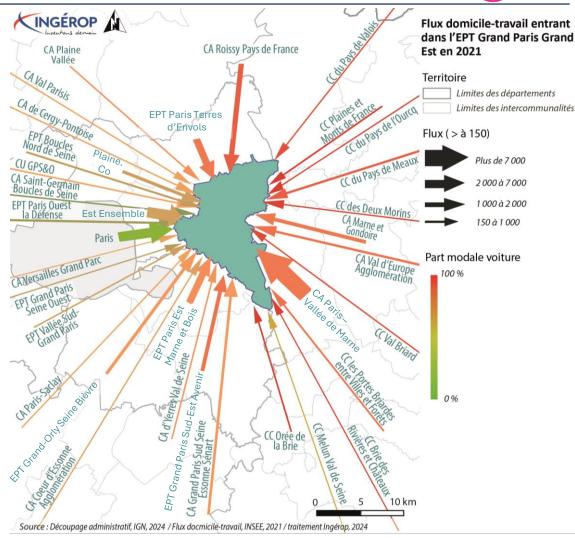
Nota : cette carte synthétique des flux entrants / sortants est détaillée dans les pages suivantes



#### Flux domicile-travail entrants

- Les actifs qui travaillent sur le territoire de l'EPT GPGE sont originaires de différentes intercommunalités :
  - CA Paris Vallée de la Marne (environ 7 300 flux) : Chelles, Champs-sur-Marne etc.
  - EPT Est Ensemble (environ 6 500 flux)
     Bobigny, Pantin, Romainville
  - EPT Paris Est Marne et Bois (environ 6 000 flux): Vincennes, Fontenaysous-Bois
  - EPT Paris Terres d'Envols (environ 6 000 flux) : Tremblay-en-France, Villepinte
  - Ville de Paris (environ 2 500 flux)
- La part modale TC est plus élevée pour les actifs résidant à l'ouest de l'EPT:
  - Ville de Paris : les actifs sont originaires des 18ème, 19ème et 20ème arrondissements (et travaillent en majorité dans les villes de Rosnysous-Bois et Noisy-le-Grand) :
    - o 65 % part modale TC
  - EPT Paris Ouest la Défense :
    - 66 % part modale TC





Les bassins d'origine des actifs qui travaillent sur le territoire sont très éclatés. Grand Paris Grand Est exerce une attractivité notable sur les EPT limitrophes. La part modale de la voiture est importante pour les actifs résident à l'est, au nord et au sud du territoire. A l'inverse, les transports collectifs sont plus représentés pour les actifs venant de l'ouest de la région francilienne et de Paris



#### Flux domicile-travail entrants



Les communes qui envoient le plus d'actifs sur le territoire de GPGE en 2021 sont des communes de l'Est parisien, situées dans des intercommunalités limitrophes de l'EPT:

• **Chelles**: 2 500 flux

**Bondy**: 1 630

Montreuil: 1 550

- Dans le détail, on observe que ces flux sont principalement accueillis dans quelques communes du territoire de GPGE:
  - Noisy-le-Grand
  - Rosny-sous-Bois
  - Neuilly-sur-Marne
  - Livry-Gargan
- Les origines-destinations des flux entrants sur le territoire les plus représentés sont les suivants :
  - Montreuil vers Rosny-sous-Bois: 625 flux
  - Villiers-sur-Marne vers Noisy-le-Grand: 550
  - Champigny-sur-Marne vers Noisy-le-Grand: 546
  - Champs-sur-Marne vers Noisy-le-Grand: 546
  - Noisy-le-Sec vers Rosny-sous-Bois: 520
  - Chelles vers Noisy-le-Grand: 508

Commune d'origine	EPCI / EPT	Flux
Chelles	CA Paris – Vallée de la Marne	2 500
Bondy	EPT Est Ensemble	1 630
Montreuil	EPT Est Ensemble	1 550
Aulnay-sous-Bois	EPT Paris Terres d'Envol	1 330
Noisy-le-Sec	EPT Est Ensemble	1 310
Sevran	EPT Paris Terres d'Envol	1 280
Champigny-sur-Marne	EPT Paris-Est-Marne et Bois	980
Drancy	EPT Paris Terres d'Envol	915
Tremblay-en-France	EPT Paris Terres d'Envol	880
Champs-sur-Marne	CA Paris – Vallée de la Marne	860
Villeparisis	CA Roissy-en-France	840
Villiers-sur-Marne	EPT Paris-Est-Marne et Bois	835
Le Perreux-sur-Marne	EPT Paris-Est-Marne et Bois	830

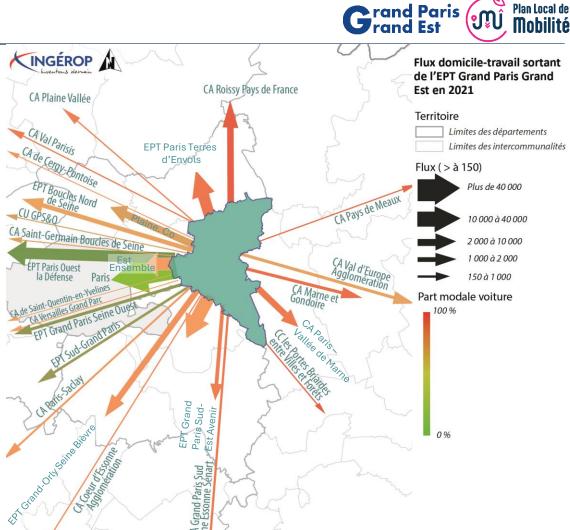
MOBPRO 2021, INSEE / Traitement : INGEROP, 2024

Arr. de Paris	Flux
20 <sup>ème</sup> arr.	670
19 <sup>ème</sup> arr.	630
18 <sup>ème</sup> arr.	490
12 <sup>ème</sup> arr.	480
13 <sup>ème</sup> arr.	440



#### Flux domicile-travail sortants

- Les actifs qui travaillent en dehors du territoire de l'EPT **GPGE** sont originaires de différentes intercommunalités:
  - Ville de Paris (environ 50 000 flux) : Les actifs travaillent en majorité dans 8ème 12ème 15ème les arrondissements
  - Est Ensemble (environ 15 500 flux) : Bobigny, Pantin, Romainville
  - Paris Est Marne et Bois (environ 9 800 flux): Vincennes, Fontenay-sous-Bois
  - Paris Ouest la Défense (environ 7 600) : Quartier de la Défense
  - EPT Paris Terres d'Envols (7 600 flux) : Tremblay-en-France, Villepinte
- L'utilisation des transports en commun est plus importante chez les actifs qui travaillent dans des territoires de l'ouest francilien :
  - Ville de Paris:
    - o 50 % part modale TC
  - EPT Paris Ouest la Défense :
    - 75 % part modale TC



Les parts modales des déplacements en transports collectifs sont plus importantes à destination des territoires de l'ouest francilien, tandis que les déplacements vers le nord, le sud et l'est sont marqués par la forte utilisation de la voiture. Des flux majeurs ont pour destination Paris.

Source: Découpage administratif, IGN, 2024 / Flux domicile-travail, INSEE, 2021 / traitement Ingérop, 2024

10 km



Plan Local de

#### Flux domicile-travail entrants



- ► Le territoire de GPGE voit ses actifs se diriger principalement vers Paris et les communes de la première couronne parisienne :
  - Vers Paris :

o 8<sup>ème</sup> arr. : 4 455 flux

o 12 arr.: 3 970

o 15<sup>ème</sup> arr. 3 820

o Etc.

 Vers des communes de la petite couronne parisienne :

o Montreuil: 4 405

o Bobigny: 3 420

o Saint-Denis: 2 970

Les origines-destinations des flux sortants du territoire les plus représentés sont les suivants :

Rosny-sous-Bois vers Montreuil: 1 145

■ Noisy-le-Grand vers le 12ème arr.: 885

• Noisy-le-Grand vers le 8<sup>ème</sup> arr.: 880

Fontenay-sous-Bois vers Noisy-le-Grand: 735

Noisy-le-Grand vers le 11<sup>ème</sup> arr. : 507

Commune d'origine	EPCI / EPT	Flux
Montreuil	EPT Est Ensemble	4 405
Bobigny	EPT Est Ensemble	3 420
Saint-Denis	EPT Plaine Commune	2 970
Fontenay-sous-Bois	EPT Paris-Est-Marne et Bois	2 940
Roissy-en-France	CA Roissy Pays de France	2 390
Aulnay-sous-Bois	EPT Paris Terre d'Envol	2 280
Bondy	EPT Est Ensemble	2 260
Chelles	CA Paris – Vallée de la Marne	2 040
Pantin	EPT Est Ensemble	1 960
Courbevoie	EPT Paris Ouest La Défense	1 912
Nanterre	EPT Paris Ouest La Défense	1 520

MOBPRO 2021, INSEE / Traitement : INGEROP, 2024

Arr. de Paris	Flux
8 <sup>ème</sup> arr.	4 455
12 <sup>ème</sup> arr.	3 970
15 <sup>ème</sup> arr.	3 810
19 <sup>ème</sup> arr.	3 445
9 <sup>ème</sup> arr.	3 200
13 <sup>ème</sup> arr.	2 590
10 <sup>ème</sup> arr.	2 590
20 <sup>ème</sup> arr.	2 420



MOBPRO 2021, INSEE / Traitement : INGEROP, 2024

#### Flux domicile-travail internes



Gares / Stations existantes et en projet

Plus de 650

130 à 300

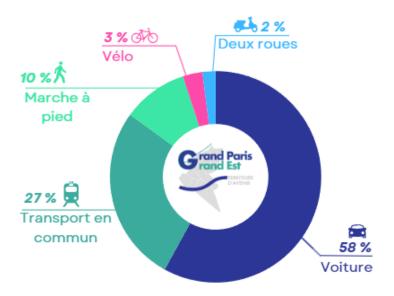
flux internes Des aux commues nombreux à:

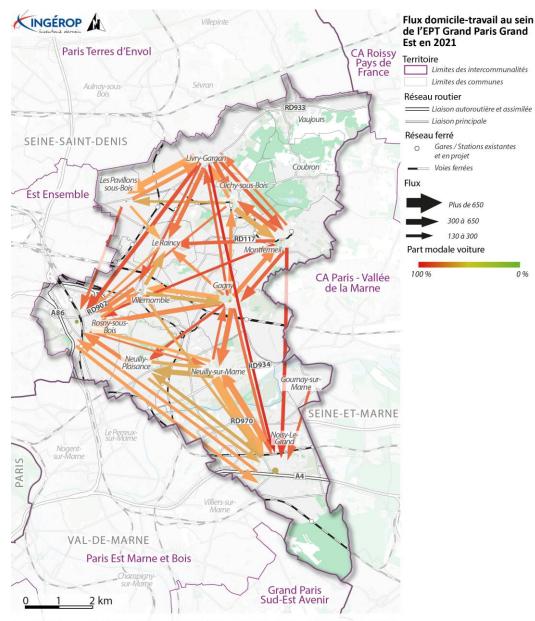
Noisy-le-Grand: 6 650 flux quotidiens

Rosny-sous-Bois: 3 990 Neuilly-sur-Marne: 3 270

Livry-Gargan: 3 120

La voiture, le mode de déplacement le plus utilisé pour les déplacements domicile-travail internes à GPGE:





Source: Modes d'occupation du sol, CLC, 2012 / Découpage administratif, IGN, 2024 / Réseau routier, OSM, 2019 / Flux docmicile-travail, INSEE, 2021





#### **AFOM**

Atouts	Faiblesses
<ul> <li>Une part modale des transports collectifs depuis / vers l'ouest de la région francilienne supérieure à 50 %</li> <li>Une diminution de la part modale de la voiture au profit des modes actifs et des transports collectifs ces dernières années à l'échelle régionale</li> </ul>	Une part importante de l'automobile dans les déplacements des actifs

Opportunités	Menaces
<ul> <li>Une marge de progression importante pour les modes alternatifs à l'usage individuel de l'automobile</li> <li>Une opportunité de favoriser l'usage des transports collectifs en direction et du Val de Marne et du Nord de la Seine-Saint- Denis avec l'arrivée des lignes du Grand Paris Express (GPE)</li> </ul>	Un risque d'augmentation de l'utilisation de la voiture dans les communes moins accessibles et renforcement des dichotomies entre le nord et le sud de l'EPT

#### Pistes d'amélioration

• S'appuyer sur le développement des transports collectifs pour réduire la dépendance à l'automobile dans le territoire





# **RÉSEAU VIAIRE ET CIRCULATION**



#### Trafic automobile

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Des niveaux de trafic inégaux laissant apparaître les itinéraires structurants du territoire :
  - Supérieur à 40 000 véhicules/jour sur l'A3, A86 et A103
  - Entre 30 000 et 40 000 véhicules sur certaines sections d'axes départementaux:
    - Les Pavillons-sous-Bois : Av. Aristide Briand RD933 (40 000)
    - Vaujours : bd. de l'Europe RD933 (35 000)
    - Vaujours: Av. du Général de Gaulle RD 40 (36 000). Villemomble: Av. de Rosny RD902 (33 000)
  - Entre 20 000 et 30 000 :
    - Villemomble: Av. de Rosny section de la RD902 à entre l'A 103 et les voies ferrées (23 000)
    - Noisy-le-Grand : route de Neuilly RD970 (23 000)
    - Livry-Gargan: Av. du Maréchal Leclerc / bd. de l'Europe - section de la RD933 sur Livry-Gargan (22 000)
- Des axes soumis à des engorgements aux périodes de pointe qui impliquent des ralentissements impactant aussi les bus
- Des vitesses excessives sur certains axes, comme par exemple :

Vaujours: RD44

Villemomble: RD902

KINGÉROP A Paris Terres d'Envol **CA Roissy** Pays de France Vaujours SEINE-SAINT-DENIS Livry-Gargar Coubron Les Pavillons Clichy-sous-Bois sous-Bois Est Ensemble Le Raincy Montferme CA Paris - Vallée Gagny de la Marne Rosny-sous-Neuilly-Neuilly-sur-Marne RD934 Plaisance Gournay-sur-SEINE-ET-MARNE RD970 Noisy-Le-Grand Nogent-sur-Marne VAL-DE-MARNE Paris Est Marne et Bois **Grand Paris** Sud-Est Avenir 2 km Source : Découpage administratif, IGN, 2024 / Route 500, IGN, 2021 / TMJA, Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD), 2019-2023

Trafic Moyen Journalier Annuel (TMJA) en 2021

., lerritoire

Limites des intercommunalités
Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

Voies ferrées

Trafic Moyen Journalier Annuel
(Tous véhicules / jour)

Inférieur à 10 000

Entre 10 000 et 20 000

Entre 20 000 et 30 000

Entre 30 000 et 40 000

Supérieur à 40 000

Nota à Villemomble, selon des comptages récemment réalisés par la ville :

- sur la RD902-Grande Rue, les TMJA peuvent dépasser les 40 000v/j,
- Sur l'avenue de Rosny, les TMJA peuvent dépasser 37 000v/j

Des axes majeurs concentrant un trafic important : RD40, RD902, RD933, etc.

#### Conditions de circulation

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Fréquentation moyenne en période de pointe du matin
  - Trafic fortement ralenti sur le réseau autoroutier (A3, A86 et A4)
  - Trafic ralenti sur des portions d'axes départementaux : RD933, RD970, etc.
  - Des axes subissant une forte congestion : RD934 et RD902
  - As Aulnay-sous-Bois

    Préfecture de la Seine-Saints Denis Vurécemment

    Rosny-sous-Bois

    Chelle Control Jean-Claude Bowu récemment

    Noisy-le-Grand

    Champigny-sur-Marne

    Fluide

    Ralenti

Fréquentation moyenne du réseau routier en heure de pointe du matin (8h)

#### Fréquentation moyenne en période creuse

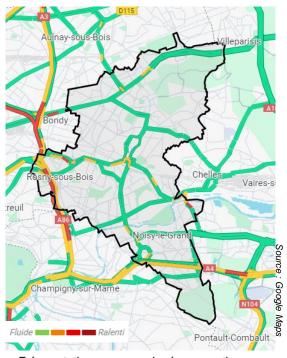
- Trafic ralenti sur l'A4
- Trafic fluide sur les autres axes hormis la RD902 à Villemomble et l'intersection RD903/RD970 à Livry-Gargan

# Aulnay-sous-Bois Aulnay-sous-Bois Chelles Vaires-si euil Champigny-sur-Marne Fluide Ralenti Saint-tyradur-des-rosses Pontault-Combault

Fréquentation moyenne du réseau routier en heure creuse (15h)

# Fréquentation moyenne en période de pointe du soir

- Trafic ralenti sur le réseau autoroutier (A3, A86 et A4)
- Trafic ralenti sur certaines portions de la RD902 entre Rosny-sous-Bois et Gagny
- Ralentissements sur la RD970 au niveau du franchissement de la Marne
- Congestion sur certains points de la RD933 entre Livry-Gargan et Bondy



Fréquentation moyenne du réseau routier en heure de pointe du soir (18h)

Sources : Google Maps



#### Evolution de l'accidentalité routière

Grand Paris
Grand Est Plan Local de **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Limites des communes

Liaison locale

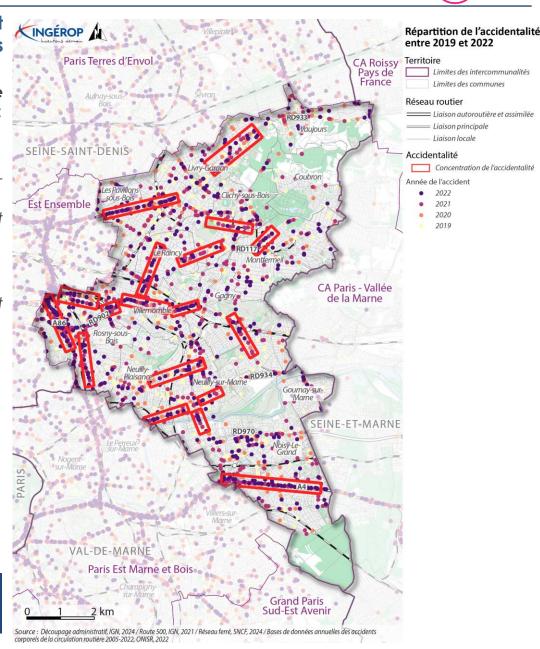
2022

2021

2020 2019

- accidents Des concentrant se majoritairement sur les principaux axes routiers:
  - Avec une corrélation entre le volume d'accident et le volume de trafic supporté:
    - A4 à Noisy-le-Grand
    - A86 à Rosny-sous-Bois
    - RD933 aux Pavillons-sous-Bois et à Livry-Gargan
    - RD934 entre Neuilly-sur-Marne Neuilly-Plaisance
    - RD970 à Noisy-le-Grand
    - RD117 à Montfermeil
    - RD301 entre Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne
    - RD116 à Rosny-sous-Bois et le Raincy
    - RD902 à Gagny
    - RD986 à Rosny-sous-Bois
    - RD30 à Rosny-sous-Bois
    - Etc. 0

Les axes supportant les plus hauts niveaux de trafic sont aussi ceux qui dénombrent le plus d'accidents.

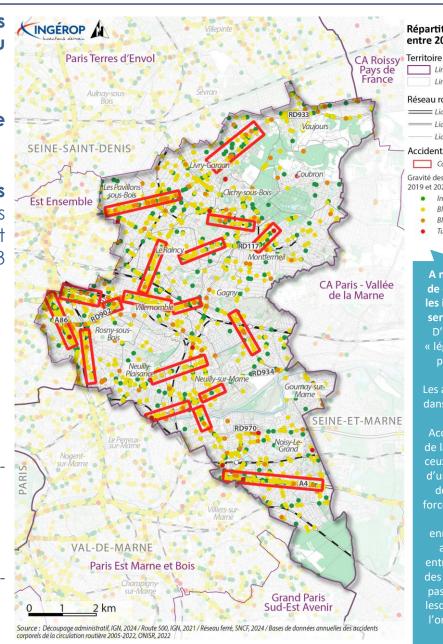


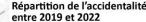
#### Types d'accidents routiers

Plan Local de

- Une majorité d'accidents (92%) dont les protagonistes sont ressortis indemnes ou légèrement blessés
- Environ 7,5% d'accidents impliquant une hospitalisation
- Des accidents mortels dans de rares situations (14 accidents, soit 0,4 % des accidents ont été mortels entre 2019 et 2022, dont 7 morts en motos/scooters, 3 en vélos et 4 en voitures):
  - **Boulevard Hardy** (Montfermeil)
  - Boulevard Bargue (Montfermeil)
  - Chemin des Postes (Livry-Gargan)
  - **Boulevard Gallieni** (Neuilly-Plaisance)
  - Boulevard du Mont d'Est (Noisy-le-Grand)
  - Av. Emile Cossonneau (Noisy-le-Grand)

  - Grande allée du Champi (Noisy-le-Grand)
  - Allée Danielle Casanova (Les Pavillonssous-Bois)
  - A3 (Rosny-sous-Bois)
  - A86 (Rosny-sous-Bois)
  - Allée Maurice Audin (Clichy-sous-Bois)
  - Rue Paul et Camille Thomoux (Neuilly-sur-Marne)





Limites des intercommunalités Limites des communes

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée

Liaison principale

Liaison locale

Accidentalité

Concentration de l'accidentalité

Gravité des accidents enregistrés entre 2019 et 2022

Blessé leger

Blessé hospitalisé

A noter que la base de données valorise les interventions des services de secours. D'autres accidents « légers » peuvent ne pas figurer sur la Les accidents présents dans le BAAC (Bulletin d'Analyse des **Accidents Corporels** 

de la circulation) sont ceux ayant fait l'objet d'un PV et donc d'un déplacement des forces de l'ordre. Il y a

donc un sousenregistrement des entrainé uniquement des blessés légers, ou

pas de blessés (pour lesquels les forces de l'ordre se déplacent



#### Types d'accidents routiers

Plan Local de Grand Paris **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Liaison autoroutière et assimilée Liaison principale

Concentration de l'accidentalité

Crépuscule ou aube Nuit avec éclairage public

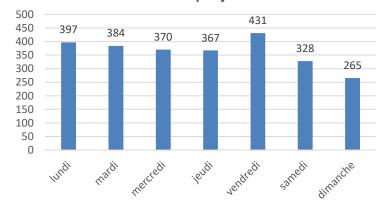
Nuit sans éclairage public

Limites des communes

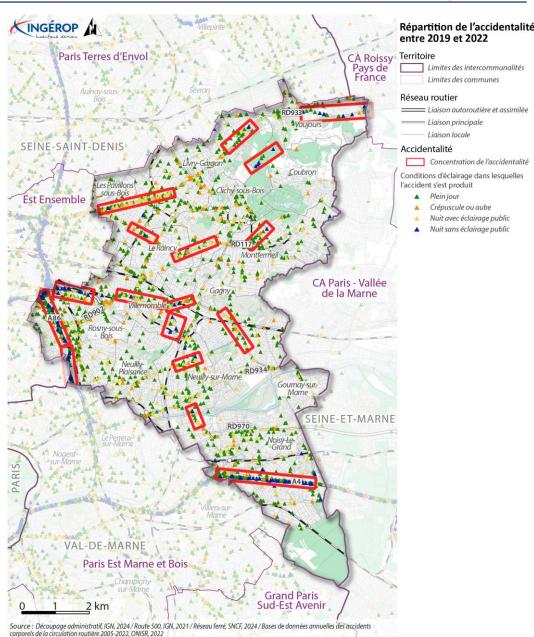
Liaison locale

- 43 % des accidents se sont produits aux heures **de** pointe (entre 7h et 10h et entre 17h et 20h)
- Le jour de la semaine comptant le plus grand nombre d'accidents est le vendredi (431 accidents), suivi du lundi (397 accidents) entre 2019 et 2022
- 124 accidents impliquant des piétons se sont produits entre 2019 et 2022 sur des routes ne disposant pas d'éclairage public ou sur des routes sans éclairage public allumé, principalement localisés sur les axes suivants:
  - La RD933 et la RD129 à Vaujours
  - L'A86 à Rosny-sous-Bois et l'A4 à Noisy-le-Grand
  - La RD902 à Gaany

Nombre total d'accidents tous modes sur le territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est entre 2019 et 2022 par jour de semaine



Source : Base de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière entre 2019 et 2022, ONISR NGEROP



#### Accidentalité chez les cyclistes

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Entre 2019 et 2022, 66 accidents impliquant au moins 1 cycliste ont été enregistrés sur le territoire
- Des accidents majoritairement situés sur des axes dépourvus d'aménagements cyclables sécurisés :
  - RD970 (route de Neuilly) entre les communes de Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand
  - RD117 entre Les Pavillons-sous-Bois, Clichy-sous-Bois et le Raincy : 3 accidents dont 2 sont situés en amont et en aval du carrefour avec la RD976
  - Au carrefour de l'av. du Général de Gaule avec l'av. Outrebon à Villemomble

KINGÉROP A Répartition de l'accidentalité entre 2019 et 2022 Paris Terres d'Envol Territoire CA Roissy Pays de Limites des intercommunalités France Limites des communes Réseau routier Liaison autoroutière et assimilée Liaison principale Aménagements cyclables SEINE-SAINT-DENIS Piste cyclable Bande cyclable Coubron Autre (DSC, cheminement, voie..) Clichy-sous-Bois Accidents enregistrés entre 2019 Est Ensemble Accident impliquant au moins CA Paris - Vallée de la Marne Gournay-sur-SEINE-ET-MARNE VAL-DE-MARNE Paris Est Marne et Bois **Grand Paris** Sud-Est Avenir 2 km Source: Découpage administratif, IGN, 2024/Route 500, IGN, 2021/Réseau ferré, SNCF, 2024/Bases de données annuelles des accidents

corporels de la circulation routière 2005-2022, ONISR, 2024

Un meilleur partage de l'espace public à rechercher pour sécuriser les déplacements.

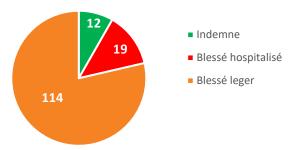


#### Accidentalité chez les piétons

Grand Paris Plan Local de Mobilité

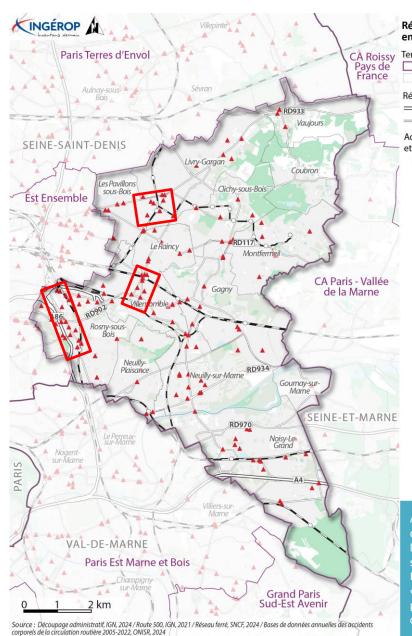
145 piétons impliqués dans les accidents du territoire entre 2019 et 2022, avec 19 personnes gravement blessées et 114 légèrement blessées

Gravité des accidents chez les piétons entre 2019 et 2022



Source : Base de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière entre 2019 et 2022, ONISR

- Des accidents se concentrant principalement à proximité des gares et des stations où les flux piétons sont nombreux :
  - Sur la RD116 à Villemomble, à proximité de la gare Le Raincy-Villemomble-Montfermeil
  - Sur la RD933 aux Pavillons-sous-Bois, à proximité de la station T4 Gargan
  - Sur la RD986 et la RD116 à Rosny-sous-Bois, à proximité des deux gares Rosny-Bois-Perrier et Rosny-sous-Bois



Répartition de l'accidentalité entre 2019 et 2022

V Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée
Liaison principale

Accidents enregistrés entre 2019

Accident impliquant au moins un piéton

A noter que la base de données valorise les interventions des services de secours. D'autres accidents « légers » peuvent ne pas figurer sur la carte.



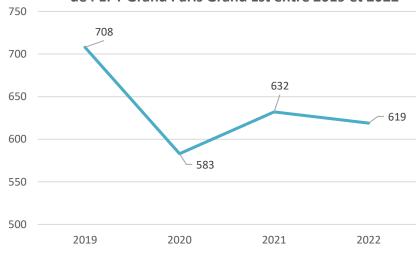
#### Accidentalité

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- ► Entre 2019 et 2021, on observe une baisse du nombre d'accident. L'accidentalité a évolué de la manière suivante :
  - 2019: 705 accidents
  - **2020:** 586 accidents
  - **2021**: 629 accidents
  - 2022: 622 accidents
- En termes de gravité, entre 2019 et 2022, on observe une diminution du nombre d'accidents impliquant :
  - Des blessés légers passant de 421 en 2019 à 279 en 2022
  - Des blessés hospitalisés passant de 51 à 29
  - Des tués passant de 5 à 2
- A noter les périodes de confinements en 2020, qui ont participé à la diminution du nombre d'accidents sur les routes

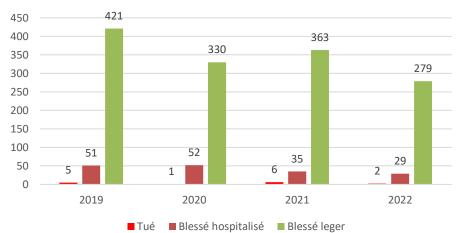
Une **tendance globale de diminution du nombre d'accidents** sur le territoire de l'EPT.

# Nombre total d'accidents tous modes sur le territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est entre 2019 et 2022



Source : Base de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière entre 2019 et 2022, ONISR

#### Gravité des accidents entre 2019 et 2022



Source: Base de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière entre 2019 et 2022, ONISR



#### Accidentalité



▶ Une évolution « en dent de scie » du nombre d'accidents impliquant un vélo 2019 et 2022 pour les VL :

2019: 13 accidents

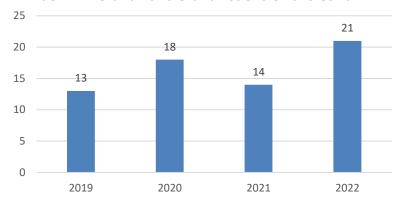
2020: 18 accidents

2021: 14 accidents

2022: 21 accidents

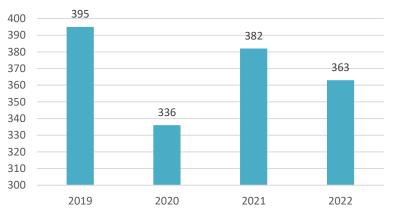
- ▶ Une évolution s'expliquant en partie par l'augmentation de l'usage du vélo
- Comparativement aux accidents impliquant une voiture, le nombre d'accidents impliquant un vélo est peu élevé. Toutefois, la part modale du vélo est aujourd'hui beaucoup plus faible que celle de la voiture

## Nombre d'accidents impliquant un vélo sur le territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est entre 2019 et 2022



Source : Base de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière entre 2019 et 2022, ONISR

# Nombre d'accidents impliquant une voiture sur le territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est entre 2019 et 2022



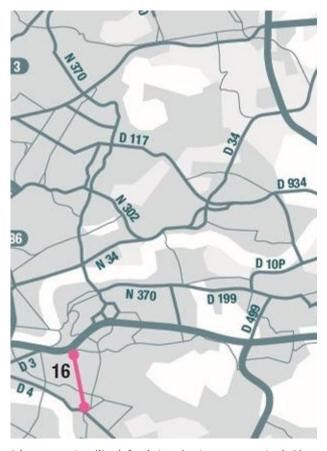
Source: Base de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière entre 2019 et 2022, ONISR

Les modes actifs constituent des usagers plus vulnérables sur l'espace public que les véhicules motorisés.



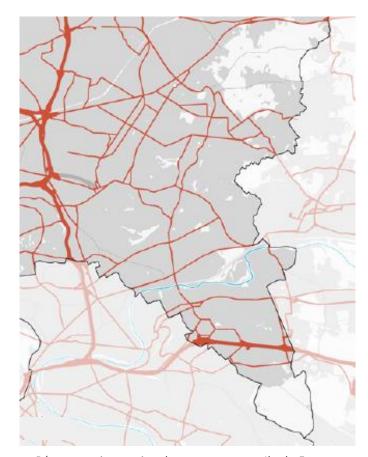


#### Le Plan Route et le PMIDF proposent des hiérarchisations du réseau routier :



Réseau routier d'intérêt régional existant et projeté, Plan route de demain, 2022





Réseau routier magistral et structurant en Ile-de-France, projet de PMIDF, mars 2024





#### Hiérarchisation du réseau routier

Plan Local de Grand Paris **Mobilité** 

> Limites des intercommunalités Limites des communes

Réseau magistral: Autoroute

Gares / Stations

et assimilé

RRIR de niveau 1

RRIR de niveau 2

Maillage local

Réseau intercommunal

Réseau de desserte locale

- Une hiérarchisation prenant en compte :
  - Le **Réseau routier d'intérêt régional** du Plan route de demain
  - Le plan des mobilités en Île-de-France
  - Les plans locaux de hiérarchisation de la voirie (notamment Rosny-sous-Bois et Noisy-le-Grand)

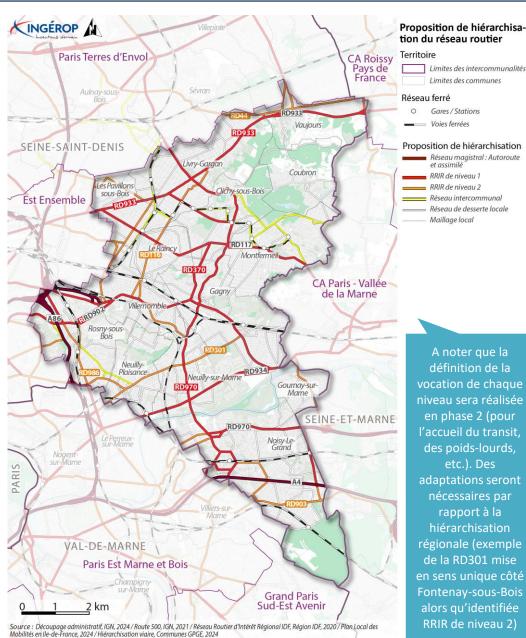
#### Avec différents niveaux :

- Réseau magistral autoroutier
- **RRIR de niveau 1 :** RD933, RD370, RD117, RD934, RD902
- **RRIR de niveau 2 :** RD44, RD116, RD986, RD301, RD903

#### Réseau à vocation intercommunale :

- o A Clichy-sous-Bois: Av. Jean Moulin, All. Veuve Lindet Girard
- A Montfermeil : Av. de Clichy-sous-Bois, bd. Bargue, bd. Hardy, av. des sciences, rue de la Tuilerie, rue du Général Leclerc
- Au Raincy: bd. De la République, bd. Pasteur
- A Livry-Gargan : bd. Edouard Vaillant, bd. Maurice Berteaux, bd. de la République
- A Rosny-sous-Bois et Neuilly-Plaisance : Av. du Maréchal Foch (Neuilly-Plaisance), rue du Général Leclerc et rue Jules Ferry (Rosny-sous-
- A Vaujours : bd. Jacques Amyot et av. du Général de Gaulle
- Réseau de desserte local
- Maillage local
- A noter que la ville de Vaujours a pour projet la réalisation d'un plan de circulation en lien avec les villes de Tremblay-en-France et de Villepinte

Un réseau routier dense et hiérarchisé avec de nombreux axes majeurs orientés est-ouest.



définition de la vocation de chaque niveau sera réalisée en phase 2 (pour l'accueil du transit, des poids-lourds, etc.). Des adaptations seront nécessaires par rapport à la régionale (exemple de la RD301 mise en sens unique côté Fontenay-sous-Bois alors qu'identifiée

RRIR de niveau 2)

A noter que la

#### Zones apaisées



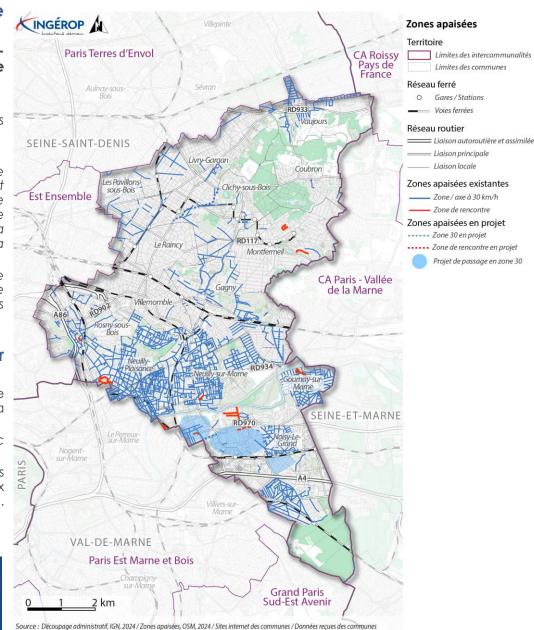


- A Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Neuillysur-Marne et dans les tissus résidentiels de Vaujours
- Quelques axes en zone 30 :
  - Livry-Gargan, Le Raincy, Gagny, Les Pavillons-sous-Bois et Noisy-le-Grand
- Un projet de passage en zone 30 :
  - o A Noisy-le-Grand (déjà à l'œuvre sur une partie de la commune au sud de l'A4 et dans le quartier du Marnois) : projet dans le centre-ville et dans certains quartiers (une partie du quartier du Marnois, quartier de la Grenouillère et pour 2025 le quartier de la Varenne)
  - A Gournay-sur-Marne et Gagny: projet de limiter à 30km/h la vitesse dans l'ensemble des quartiers (étude de circulation en cours avec un travail sur les sens de circulation)

#### Des zones de rencontre mises en place sur des secteurs/rues ciblés

- Au sud de Rosny-sous-Bois: autour d'un immeuble résidentiel de la résidence des 10 000 rosiers de la rue des Polyanthas (grand ensemble d'habitation)
- A Gournay-sur-Marne, sur les rues au sein du parc de la Mairie (voies d'accès),
- Au nord de Noisy-le-Grand, le chemin des Dames dans le quartier de la Varenne (accès réservé aux habitants des immeubles), rue du Vieux Moulin, Av. Houette et Av. Grundler

De nombreuses communes ont mis en place des **mesures** d'apaisement de l'espace public. De nouvelles démarches sont également en cours.



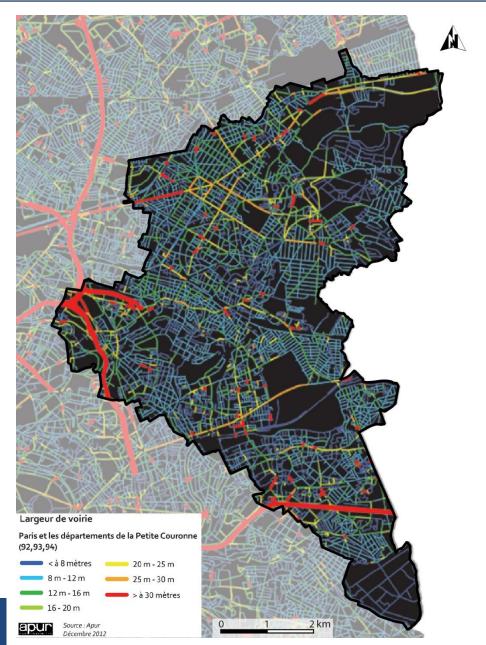


#### Caractéristiques des voiries

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- ► En Seine-Saint-Denis, 64 % des voies font moins de 12 m de large (contre 30 % à Paris et 62 % dans le Val-de-Marne)
  - Les voies y sont donc relativement étroites, ce qui limite les possibilités d'aménagement des espaces publics
- Les voies de plus de 25 m de large sont peu nombreuses. Hormis les autoroutes, il s'agit d'anciennes routes nationales ou d'axes départementaux structurants :
  - Plus de 25m de large :
    - o RD943 à Clichy-sous-Bois
    - Des sections des...
      - RD933 à Vaujours
      - RD934 à Neuilly-sur-Marne
      - RD970 à Livry-Gargan
  - Plus de 30m de large :
    - RD933 sur la commune des Pavillonssous-Bois
- Les voies les plus étroites (<8m) sont présentes dans les quartiers résidentiels, dans les centres-villes :
  - Les Couronnes et Les Coquelicots à Coubron
  - Les Coteaux de Noisy à Noisy-le-Grand
  - Les Grands Coteaux à Gagny
  - Le Pré Gentil à Rosny-sous-Bois

La largeur de la trame viaire est inégale sur le territoire. Les contraintes de gabarit limitent les possibilités d'intervention sur l'espace public pour améliorer son partage.



#### **ZFE à Rosny-sous-Bois**

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Depuis 2021, une ZFE est mise en place sur les 77 communes situées à l'intérieur de l'A86. Rosnysous-Bois est située dans cette « ZFE du Grand Paris » :
  - Seuls les véhicules disposant d'une vignette Crit'Air 1 et 2 peuvent circuler dans le périmètre de la ZFE :
    - Les véhicules personnels classés Crit'Air 4, 5 et les véhicules non classés ne peuvent pas y circuler entre 8 h et 20 h en semaine, excepté les jours fériés
    - o Pour les bus, les cars et les poids lourds, les interdictions s'appliquent 7 jours sur 7, entre 8h et 20h.
  - Il est à noter que Rosny-sous-Bois n'a pas renouvelé l'arrêté pour les Crit'Air 4. Cet arrêté avait une durée de 3 ans, de 2019 à 2022, et restreignait uniquement la circulation des véhicules Crit'Air 5 et des véhicules non classés.
- ▶ A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les véhicules Crit'Air 3 sont interdits à la circulation dans la ZFE (avec plusieurs dérogations possibles). A noter que la verbalisation n'est pas effective dès le début de la mise en place
- ► En accompagnement de la ZFE, la Métropole du Grand Paris (MGP) et d'autres entités (Région IDF...) proposent des aides à l'achat de « véhicules propres ». La MGP propose :
  - 6 000 euros pour les voitures,
  - 1 400 euros pour les deux-roues et
  - 500 euros pour les VAE

Une ZFE concernant directement une partie la commune de Rosny-sous-Bois (partie ouest de la ville intra-A86) sur le territoire, avec une potentielle croissance des modes alternatifs à la voiture dans la ZFE ainsi que depuis/vers la ZFE.

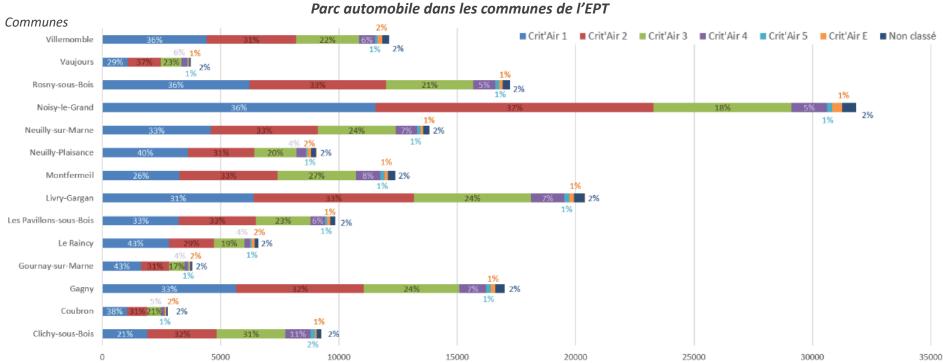


Communes intégrées à la ZFE en 2024, Site de la Métropole du Grand Paris, (s.d.)

#### Parc automobile par vignette Crit'Air



- L'EPT Grand Paris Grand Est accueille une part de véhicules « Crit'Air 3 ou plus », légèrement inférieure à celle de la Seine-Saint-Denis, mais supérieure à la moyenne de la Métropole du Grand Paris :
  - 29% pour Grand Paris Grand Est (soit 50 000 voitures)
  - 31,4% en Seine-Saint-Denis (soit 179 000 voitures)
  - 22,4% dans la Métropole du Grand Paris (soit 573 000 voitures)
- ▶ Le parc automobile est contrasté sur le territoire de GPGE :
  - Gournay-sur-Marne a un parc automobile marqué par une faible part des véhicules « Crit'Air 3 » ou plus (un peu moins de 22 %). Il s'agit de la part la plus faible à l'échelle du département
  - Clichy-sous-Bois a un parc automobile marqué par une forte part des véhicules « Crit'Air 3 » ou plus (un peu moins de 45 %). Il s'agit de la part la plus importante à l'échelle du département





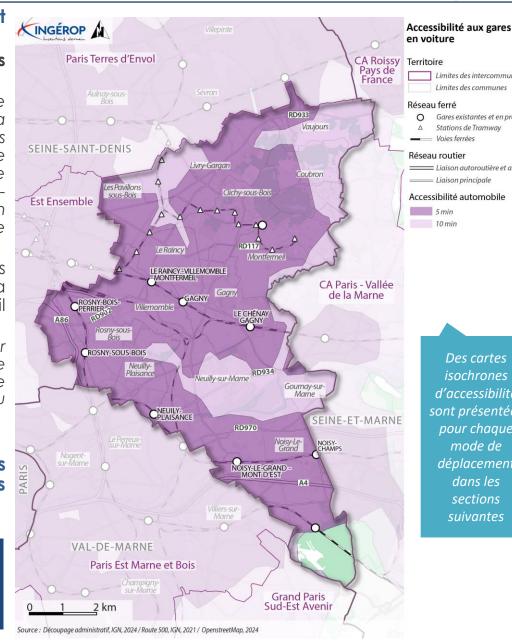
Parc automobile par commune au 1 janvier 2023 Source : SDES, Rsvero Nombre de véhicules

#### Accessibilité aux gares en voiture

rand Paris Plan Local de

- quasi-intégralité du territoire est accessible en voiture depuis une gare:
  - En 5 min pour la majorité communes
    - o A noter que la création de la gare de Clichy-Montfermeil rapprochera des quartiers résidentiels des offres structurantes de TC à l'échelle régionale, avec la captation d'une partie des habitants de Livry-Gargan, Le Raincy et Coubron, en plus de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil
  - **En 10 min** pour quelques secteurs spécifiques, malgré l'arrivée de la nouvelle gare de Clichy-Montfermeil du GPE.
    - (quartier o II s'aait de Coubron abritant les installations sportives de Coubron et du tissu résidentiel) et de Montfermeil (quartiers de la côte du Change, les Coudreaux)
- Situé au sud de la gare des Yvris, le bois Saint-Martin, est interdit aux véhicules motorisés

Des gares relativement bien accessibles en voiture en théorie. Des difficultés de circulation sont à prendre en compte en périodes de pointe. A noter qu'une partie des gares dispose de parcs relais.



Des cartes isochrones d'accessibilité sont présentées pour chaque mode de déplacement dans les sections suivantes

Limites des intercommunalités

Limites des communes

Gares existantes et en projet Stations de Tramway

Liaison autoroutière et assimilée

Voies ferrées

5 min 10 min

Liaison principale



#### Synthèse des enjeux



#### **AFOM**

# Atouts Un réseau routier à l'origine de coupures urbaines Des initiatives communales pour pacifier certains espaces publics (avenues et rues commerçantes, abords de gares etc.) Une diminution du nombre d'accidents sur le territoire de l'EPT Une diminution parfois sans cohérence entre les communes Une particulation parfois sans cohérence entre les communes

#### Opportunités Menaces

- Des projets d'extensions ou de nouvelles zones 30
- Une ZFE amenant un changement dans la circulation des véhicules dans la partie ouest de la ville de Rosny-sous-Bois (intra-A86), notamment des véhicules les plus polluants
- Des projets de BHNS intégrant des réaménagements de voirie intégrant tous les modes de déplacement (cf. chapitre Transports collectifs et intermodalité)

- Des voiries étroites, offrant peu de possibilités d'aménagement pour l'insertion des voies dédiées à certains modes
- Un risque d'accroissement des difficultés de circulation lié à la hausse projetée de la population avec le développement de projets urbains
- Un risque d'accroissement de la pression sur la circulation et le stationnement aux abords des transports collectifs structurants en limite de la ZFE
- Le dispositif de la ZFE peut entrainer un renforcement des inégalités économiques entre les ménages : les ménages les moins aisés n'ont pas toujours les moyens de changer de véhicules pour respecter les conditions de circulation au sein de la ZFE

#### Pistes d'amélioration

- Hiérarchiser le réseau routier en fonction des usages actuels et souhaités
- Améliorer le partage de l'espace public
- Favoriser le report modal pour limiter l'usage de la voiture individuelle
- Accompagner les projets de résorption des coupures urbaines





### **STATIONNEMENT**



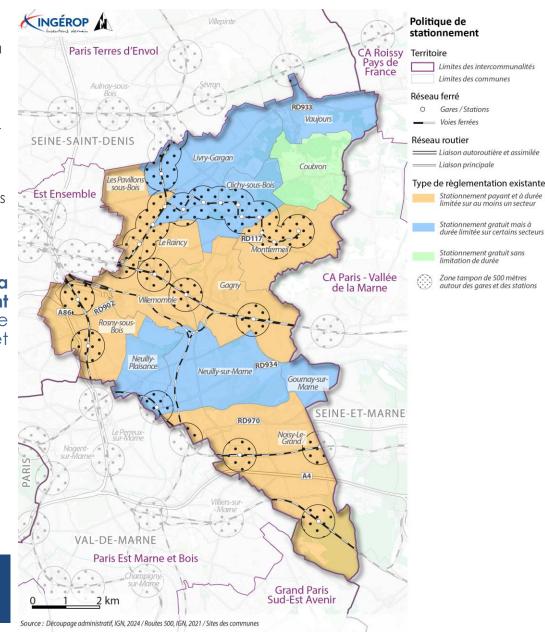
#### Politique des villes





- Gratuité sans durée limité de stationnement à Coubron
- Gratuité avec limitation de la durée de stationnement sur certains secteurs à Vaujours, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois, Le Raincy, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et Gournay-sur-Marne
- Stationnement payant sur certains secteurs à Rosny-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Noisyle-Grand, Gagny, les (stationnements payants / en zone bleue ou zone verte dans un périmètre de 300 m autour des deux gares), Villemomble et Montfermeil
- Des quartiers de gare sont parfois situés à la frontière entre deux communes appliquant des règles différentes (comme par exemple entre les communes de Neuilly-Plaisance et de Bry-sur-Marne)
- A noter les recommandations du Plan des mobilités en Île-de-France pour GPGE :
  - Généralisation du stationnement payant à moins de 500 m d'une gare ou station de transports collectifs
  - Mise en place du stationnement payant dans les secteurs identifiés comme porteurs d'enjeux à plus de 500m d'une gare ou station

Des **politiques de stationnement hétérogènes** entre les communes et n'appliquant pas dans la plupart des cas les recommandations du Plan des mobilités en Île-de-France





#### Règlementation du stationnement

grand Paris Plan Local de

> Limites des intercommunalités Limites des communes

Liaison autoroutière et assimilée

Zone bleue: Stationnement gratuit

Zone rouge: Stationnement payant

Stationnement payant limité à la

un troncon de la rue du Général Leclerc

(\*): Zone orange uniquement à Montfermeil sur la rue des jardins et sur

Gares / Stations

Liaison pincipale

Liaison locale

mais reglementé

rotatif, courte durée Zone verte / Zone orange\* :

Absence des données

journée

- Du stationnement réglementé dans certains quartiers de gares ou centralités :
  - Stationnement payant:
    - o Dans les rues en **zone** stationnement est payant et de longue durée (demi-journée)
      - Au Raincy (autour de la gare du Raincy-Villemomble-Montfermeil),
      - A Montfermeil (dans auelaues rues du centre-ville)
      - A Rosny-sous-Bois (sur une section de la RD116)
    - Dans les rues en zone rouge, stationnement est payant mais sur de courtes durées (enter 2 et 3h). A noter à Neuilly-Plaisance, du stationnement zone rougé les jours de marché:
      - A Villemomble (Deux sections de la RD902, une section de la RD10E, une section de la RD116, une section de l'av. du général Gallieni)
      - A Montfermeil (dans auelaues rues du centre-ville)
  - Stationnement aratuit limité dans le temps :
    - A Gagny, quelques rues sont passées récemment en zone bleue au autour de la gare
    - A Neuilly-sur-Marne (sur quelques rues),
    - A Neuilly-Plaisance (centre-ville),
    - A Montfermeil (quelques rues du centre-ville)
    - A Gournay-sur-Marne (dans des rues autour de la RD1021
    - A Vaujours (au sud de la gare de Vert Galant et sur une section de la RD44)
- Un débordement du stationnement résidentiel sur voirie amplifié par le phénomène de division pavillonnaire
- D'après le retour de la concertation, **un respect** de la réglementation du stationnement à améliorer (y-compris pour le stationnement gênant sur trottoir et aménagement cyclable)

INGÉROP A Réglementation du stationnement Paris Terres d'Envol Territoire CA Roissy Pays de France Aulnay-sous Réseau ferré Vaujours Voies ferrées Réseau routier SEINE-SAINT-DENIS Livry-Gargan Coubron Les Pavillons Réglementation du stationnement Clichy-sous-Bois sous-Bois Est Ensemble Le Raincy CA Paris - Vallée de la Marne Neuilly-Neuilly-sur-Marne RD934 Plaisance Gournay-sur SEINE-ET-MARNE RD970 Noisy-Le-Grand Nogent-sur-Mame VAL-DE-MARNE Paris Est Marne et Bois **Grand Paris** 2 km Sud-Est Avenir Source: Découpage administratif, IGN, 2024 / Route 500, IGN, 2021 / Données reçues des communes

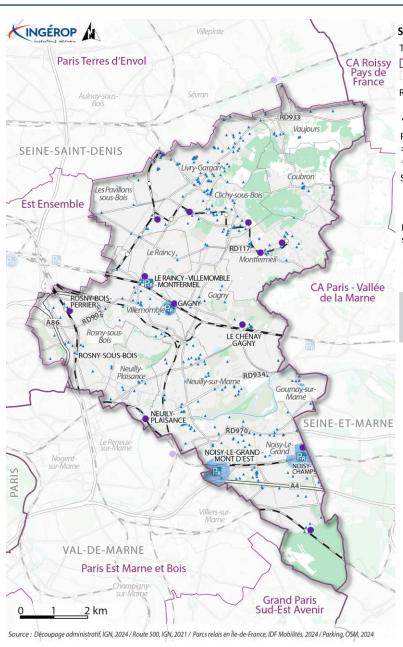
Une réglementation du stationnement automobile limitée sur le territoire, et variable selon les communes.

#### Stationnement au niveau des gares et stations

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Plusieurs parkings relais ont été aménagés à proximité des gares du RER. Ces derniers sont très inégaux en termes d'offre de rabattement :
  - On compte aujourd'hui plus de 1 300 places de stationnement (dont un peu plus de 1 000 places VP standard) en parking relais, avec la répartition suivante :
    - P+R de Noisy-le-Grand :
      - Parking du Champy au nord de la Gare de Noisy-Champs (594 places)
      - Parking de la gare du Mont d'Est (587)
    - o P+R du Gagny (97)
    - P+R du Raincy-Villemomble (environ 160 places)
  - A noter que deux projets de P+R sont prévus dans le cadre de l'arrivée des lignes du Grand Paris Express (GPE):
    - o Gare de Noisy-Champs, côté Champs-sur-Marne
    - o Gare de Clichy-Montfermeil (en projet dans les études)
  - L'ensemble de ces parkings sont payants
- Des parkings non labélisés parc relais sont aussi présents au niveau de gares/stations (12 parkings) :
  - Parking Zenpark aux Pavillons-sous-Bois,
  - Parking Zenpark à Livry-Gargan,
  - YesPark à Clichy-sous-Bois,
  - Deux parkings publics, à Montfermeil
  - Parking Indigo Le Raincy Parc de la Résistance
  - Parking Public, Gagny
  - YesPark à Gagny
  - Parking de Rosny II à Rosny-sous-Bois
  - Parking Indigo à Neuilly-Plaisance
  - Parking du Champy à Noisy-le-Grand
  - Parking de l'av. du Bois Saint-Martin
- A noter, les réglementations sur voirie autour des gares sont aujourd'hui hétérogènes, en fonction des gares et des communes (cf. p.67)

Des possibilités de rabattement automobile offertes sur la majorité des gares RER du territoire avec la présence de P+R payant, dont aucun n'est accessible gratuitement pour les abonnés au Pass Navigo.



#### Territoire

Limites des intercommunalités
Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations
 Voies ferrées

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée
 Liaison principale

#### Stationnement

#### R Parkings relais

Parking accessible au public

#### Parking à proximité des gares

#### Nombre de stationnement au sein des P+R



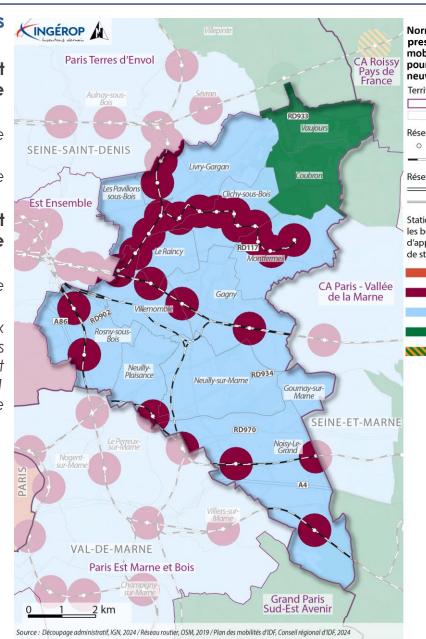


Normes de stationnement proposées au projet de Plan des mobilités en Île-de-France Grand Est





- Les prescriptions pour les bureaux neufs sont les suivantes :
  - Normes plafond pour le stationnement automobile à moins de 500 m d'une gare ou station:
    - o **Zone 3:** 1 place max pour 100 m² de surface de plancher
    - o **Zone 5**: 1 place max pour 45 m² de plancher
  - Normes plafond pour le stationnement automobile à plus de 500 m d'une gare ou station:
    - o **Zone 3**: 1 place max pour 70 m² de surface de plancher
    - **Zone 5**: il est recommandé aux collectivités de ne pas exiger des normes minimales trop élevées : il est proposé de retenir la norme de 1 place pour 55 m² de surface de plancher



Normes de stationnement prescrites par le Plan des mobilités en Île-de-France pour les constructions neuves du bureau

#### Territoire



#### Réseau ferré

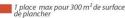
Gares / Stations

Voies ferrées

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée \_\_\_\_\_ Liaison principale

Stationnement automobile dans les bureaux neufs par zonage d'application pour les politiques de stationnement



1 place max pour 100 m² de surface

1 place max pour 70 m² de surface de plancher

place max pour les superficies de plancher entre 50 et 60 m²

1 place max pour les superficies de plancher entre 45m²



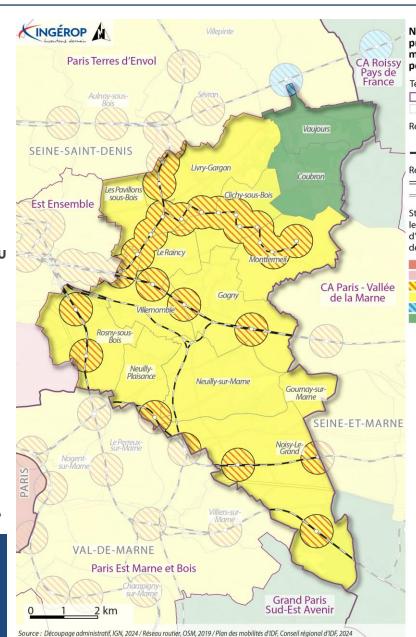
Normes de stationnement proposées au projet de Plan des mobilités en Île-de-France Grand Est





- Les recommandations sont les suivantes pour les logements neufs :
  - Normes plancher pour le stationnement automobile à moins de 500 m d'une gare ou station:
    - o **Zone 3 (jaune)**: 1 place ou nombre de places calculées sur la base du taux de motorisation x 0.9 si le résultat est inférieur à 1
    - **Zone 5 (verte)**: 1 place ou nombre de places calculées sur la base du taux de motorisation si ce dernier est <1
  - Normes plancher pour le stationnement automobile à plus de 500 m d'une gare ou station:
    - o **Zone 3 (jaune)**: nombre de places calculées sur la base du taux de motorisation x 1
    - **Zone 5 (verte)**: nombre de places calculées sur la base du taux de  $motorisation \times 1.1$
- Des seuils qui doivent permettre d'accompagner la réduction de la part modale de la voiture tout en répondant aux besoins spécifiques des habitants avec la prise en compte du taux de motorisation réel à l'échelle communale

Le PLUi de l'EPT applique les normes de stationnement automobile recommandées par le PDUIF, dont les normes évoluent avec le nouveau Plan des Mobilités IDF 2030. Une mise en compatibilité du PLUi est donc prévue sur la base du PLM en cours d'élaboration.



Normes de stationnement préconisés par le Plan des mobilités en Île-de-France pour les logements neufs

#### Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

#### Réseau ferré

O Gares / Stations

Voies ferrées

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée

— Liaison principale

Stationnement automobile dans les logements neufs par zonage d'application pour les politiques de stationnement

> TM\*x 0.8 TM\*x 0,9

1 place ou TM\* x 0.9 si résultat < 1

TM \*x 1,0 1 place ou TM\* si TM\* < 1

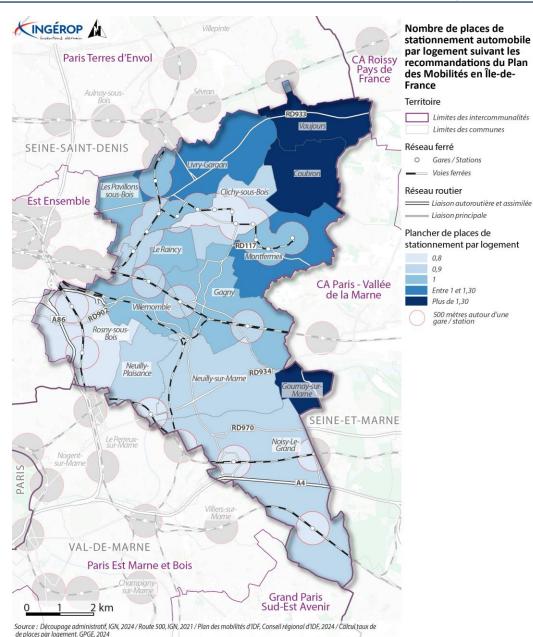
(\*) : Taux de motorisation

L'application de ces recommandations est présentée page





- Une application des recommandations du projet de Plan des mobilités en Îlede-France pour les logements neufs donnant sur le territoire (hors périmètre de 500m autour des gares et stations), arrêté en mars 2024 :
  - Moins d'une place par logement à Rosny-sous-Bois, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Clichy-sous-Bois et Noisy le Grand
  - Une place par logement aux Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Villemomble et Gagny (à noter qu'à Gagny, 1 à 1,5 places selon les zones pour les logements hors périmètre de 500 m autour des gares)
  - Plus d'une place par logement à Vaujours, Coubron et Gournay-sur-Marne
- Des recommandations d'IDFM plus restrictives dans les périmètres de 500m autour des gares et stations, mais qui peuvent s'adapter aux spécificités des territoires :
  - A noter que la desserte par les stations du futur Tzen 3 peut ne pas être considérée de la même manière que les gares du réseau ferré







#### **AFOM**

# Atouts Une réglementation du stationnement sur voirie déployée sur certains quartiers et communes PLUi de Grand Paris Grand Est reprenant les normes de stationnement recommandées au PDUIF Des conflits d'usage et une offre de stationnement saturée Des mésusages de stationnements (voitures ventouses, stationnement non autorisé sur places réservées PMR, etc.) Un débordement du stationnement résidentiel sur la voirie publique

Opportunités	Menaces
<ul> <li>Une mise en compatibilité du PLUi prévue sur la base du PLM en cours d'élaboration</li> <li>Des leviers d'actions encore non utilisés dans de nombreux secteurs (réglementation)</li> </ul>	<ul> <li>Des comportements et habitudes complexes à faire évoluer</li> <li>Des interventions sensibles politiquement sur le stationnement</li> </ul>

#### Pistes d'amélioration

- Mettre en cohérence les politiques locales de stationnement sur voirie
- Mettre la politique de stationnement au service d'un meilleur partage de l'espace public
- Développer le contrôle et la verbalisation des mésusages du stationnement sur voirie
- Accompagner le déploiement des normes inscrites au Plan des Mobilités en Ile-de-France pour les nouvelles constructions





# TRANSPORTS COLLECTIFS ET INTERMODALITÉ

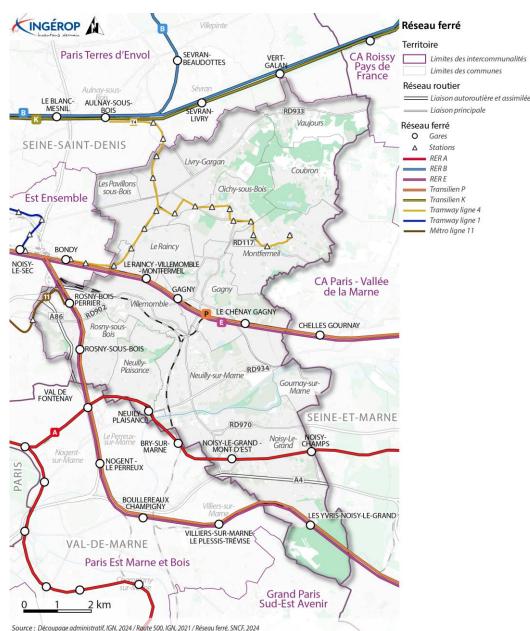


#### Offre ferroviaire

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Un territoire traversé par des infrastructures majeures à l'échelle métropolitaine...
  - RER A avec la branche Marne La Vallée Chessy :
    - 3 gares sur GPGE: Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand Mont d'Est et Noisy-Champs
    - A proximité Bry-sur-Marne et Val-de-Fontenay
  - RER E (dont le cadencement est moins important que pour le RER A):
    - La branche de Chelles :
      - 3 gares sur GPGE: Le Raincy-Villemomble-Montfermeil, Le Chénay Gagny et Gagny
      - A proximité Chelles Gournay et Bondy
    - La branche de Tournan en Brie :
      - 3 gares sur GPGE: Rosny-Bois-Perrier, Rosnysous-Bois et Les Yvris-Noisy-le-Grand
      - A proximité Val de-Fontenay et Villiers-sur-Marne - Le Plessis-Trévise
  - Métro 11 : 3 stations (Coteaux Beauclair, Rosny-Bois-Perrier et La Dhuys)
  - T4: 15 stations présentes sur le territoire
  - Le transilien P traverse le territoire sans s'y arrêter. La gare de Chelles-Gournay permet de capter les habitants de Gournay-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne, Gagny et Montfermeil
  - Le Transilien K et le RER B à Aulnay-sous-Bois, en lisière du territoire, captent les habitants de Livry-Gargan et des Pavillons-sous-Bois. Le RER B à Sevran-Livry et Vert-Galan capte des habitants de Livry-Gargan et de Vaujours
- ...mais qui reste paradoxalement l'un des moins bien desservis par les transports ferroviaires à l'échelle de la MGP:
  - 32,9 % de la population réside à moins de 500 mètres d'une station de métro ou de tramway, ou à moins de 1 000 mètres d'une station de RER ou de transilien sur le territoire de l'EPT en 2019 (soit avant l'entrée en service du prolongement du tramway T4), contre 60,1 % en moyenne pour tout le territoire de la MGP la même année (Rapport de diagnostic territorial du PLUi de l'EPT GPGE, 2023)

2 lignes de RER desservant le territoire et 1 ligne en limite de GPGE qui structure le nord du territoire, 1 ligne de métro et 1 ligne de tramway desservant directement le territoire avec des correspondances possibles à proximité avec d'autres lignes du réseau ferré.

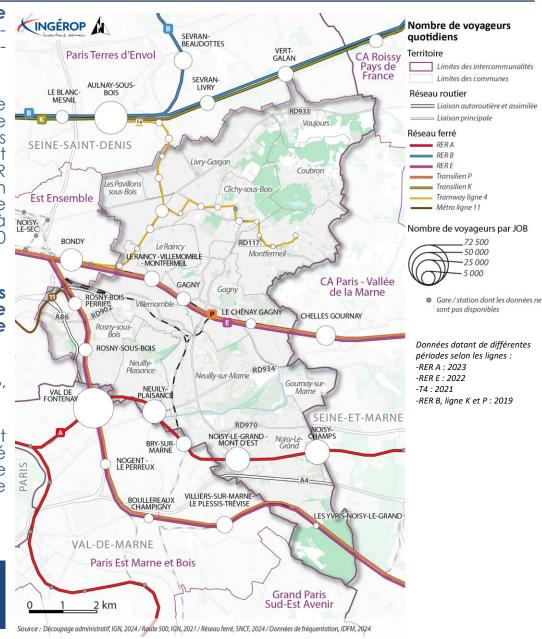


#### Offre ferroviaire

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Les gares les plus fréquentées du territoire sont localisées sur le RER A avec Neuilly-Plaisance, Noisy-Champ et Noisy-le-Grand -Mont d'Est
- Les stations du T4 ont une portée davantage locale et permettent le rabattement depuis Livry-Gargan, Les Pavillons-sous-Bois, Clichy-sous-Bois et Montfermeil vers d'autres gares (Bondy (RER E) et d'Aulnay-sous-Bois (RER B et Transilien K). La fréquentation la plus importante se Ġargan, station retrouve sur la l'embranchement de la ligne (7 000 montées par jour)
- Le territoire est situé à proximité de plusieurs gares majeures d'importance métropolitaine, par lesquelles transitent de nombreux voyageurs
  - Val de Fontenay (73 000): RER A et E
  - Aulnay-sous-Bois (47 000): lignes RER B, Transilien K et terminus nord du T4
- ► La gare de Rosny-Bois-Perrier devrait également s'affirmer comme centralité pour les échanges, et accueillir un nombre plus important de voyageurs avec l'arrivée récente du M11

L'EPT accueille de nombreux pôles d'échanges multimodaux à l'interface entre le réseau ferré et les autres modes de déplacements.



#### Offre ferroviaire

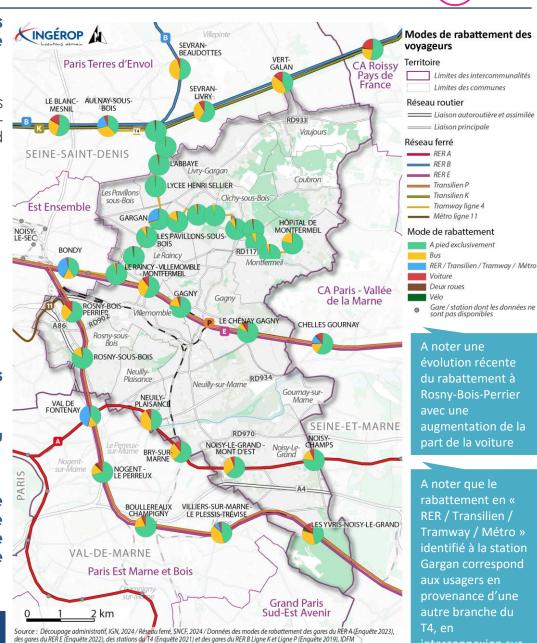
arand Paris Plan Local de

- A l'échelle du territoire, le rabattement vers les gares/stations est principalement réalisé à pied avec :
  - peu de recours au vélo
  - un usage du bus important vers certaines gares: Neuilly-Plaisance, Le Raincy-Villemomble-Montfermeil, Noisy-le-Grand Mont d'Est 1,4%



- Le rabattement à pied est encore plus important vers les stations du T4
- Du rabattement en voiture présent niveau des gares disposant de parkings
- A noter qu'à Rosny-sous-Bois, l'arrivée récente du Métro 11 a pu contribuer à faire augmenter le rabattement en voiture : le parking de constitue Rosny une opportunité de stationnement gratuit

La marche à pied est le mode de transport le plus utilisé pour le rabattement vers les gares et stations de tramway.



A noter une du rabattement à Rosny-Bois-Perrier avec une augmentation de la

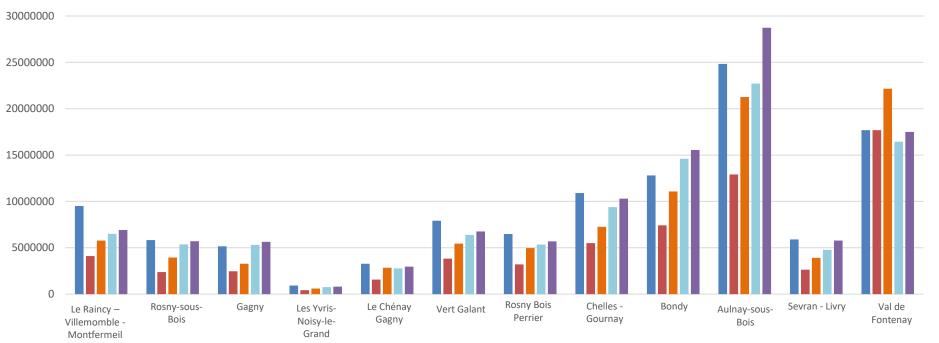
A noter que le rabattement en « RER / Transilien / Tramway / Métro » identifié à la station Gargan correspond aux usagers en provenance d'une autre branche du T4, en interconnexion sur la même ligne

## Evolution de la fréquentation annuelle des gares



Des évolutions variées de la fréquentation annuelle des gares gérées par la SNCF ces dernières années

## Evolution de la fréquentation des gares SNCF entre 2018 et 2023



Fréquentation annuelle des voyageurs des gares SNCF de 2018, 2020, 2021, 2022, 2023, SNCF

■ 2018 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

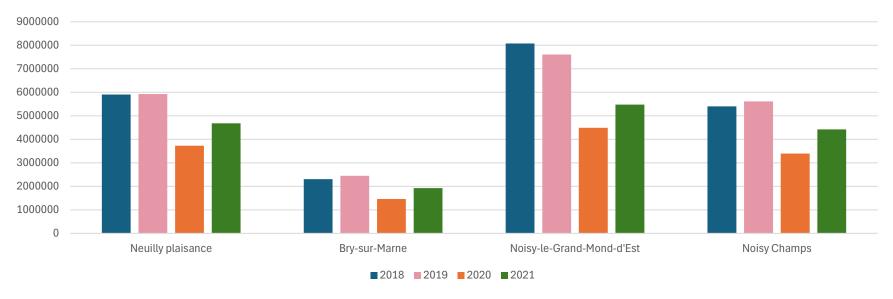


## Evolution de la fréquentation annuelle des gares



Des évolutions variées de la fréquentation annuelle des gares gérées par la RATP ces dernières années

# Evolution de la fréquentation en nombre de validant (hors validant réalisant des correspondances en gare) des gares RATP entre 2018 et 2021



Nombre de validant par gare du réseau ferré RATP (hors validant réalisant des correspondances), 2018, 2019 2020 2021, RATP



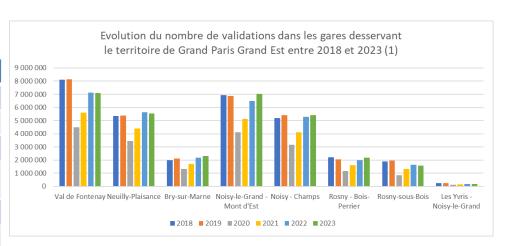
## Evolution de la fréquentation annuelle des gares

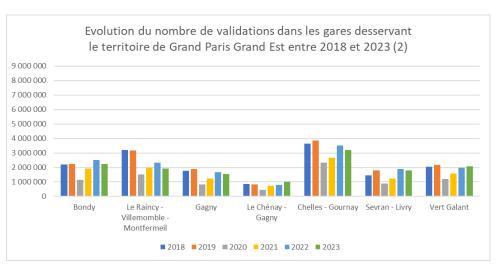
# Grand Paris Plan Local de Mobilité

 Evolution de la fréquentation des gares et stations de métro entre 2018 et 2023 (données de validation)

Nom de la gare	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Val de Fontenay	8 094 413	8 153 245	4 506 284	5 602 350	7 133 385	7 096 114
Neuilly- Plaisance	5 363 493	5 383 009	3 439 030	4 403 663	5 626 290	5 543 879
Bry-sur- Marne	1 991 428	2 125 164	1 309 622	1 718 203	2 172 137	2 307 245
Noisy-le- Grand - Mont d'Est	6 947 233	6 861 882	4 109 749	5 117 537	6 489 570	7 018 494
Noisy - Champs	5 186 467	5 415 388	3 157 515	4 102 879	5 279 089	5 401 010
Rosny - Bois-Perrier	2 219 142	2 042 116	1 172 368	1 613 632	2 004 325	2 172 753
Rosny-sous- Bois	1 907 974	1 950 040	852 728	1 327 977	1 639 999	1 590 081
Les Yvris - Noisy-le- Grand	254 886	251 075	127 093	161 865	187 221	184 169
Bondy	2 207 496	2 238 313	1 127 529	1 934 997	2 523 524	2 231 853
Le Raincy - Villemombl e - Montfermei I	3 192 693	3 180 531	1 501 059	1 973 141	2 341 295	1 920 317
Gagny	1 761 148	1 879 593	838 268	1 229 496	1 674 686	1 535 101
Le Chénay - Gagny	872 430	833 571	463 257	738 731	794 165	1 014 149
Chelles - Gournay	3 646 623	3 850 670	2 331 979	2 670 751	3 510 133	3 218 496
Sevran - Livry	1 455 566	1 792 743	880 215	1 244 543	1 880 358	1 810 713
Vert Galant	2 043 843	2 180 965	1 217 722	1 576 898	1 972 503	2 091 104

Données de validation d'IdFM entre 2018 et 2023, traitement par le Département de la Seine-Saint-Denis





Données de validation d'IdFM entre 2018 et 2023, traitement par le Département de la Seine-Saint-Denis

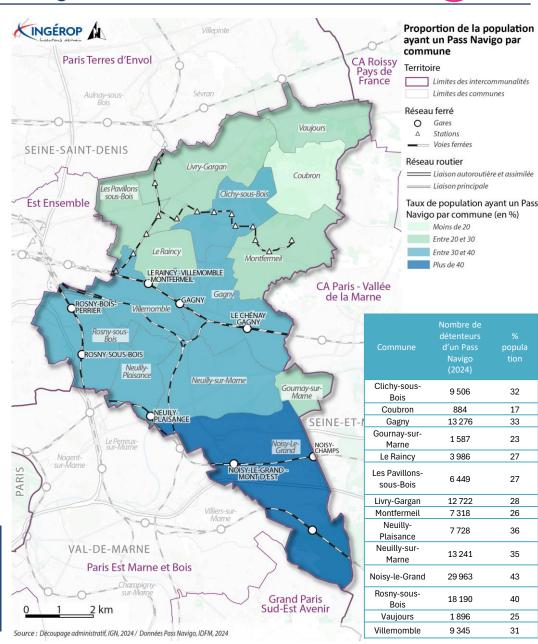


## Abonnement au transport en commun – Passe Navigo

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- De fortes disparités entre le nord et le sud du territoire concernant la proportion de la population ayant un abonnement Navigo
- Les communes desservies par le RER ont une proportion plus élevée de leur population avec un abonnement Navigo :
  - En moyenne 25 % de la population sur Coubron, Vaujours, Livry-Gargan, les Pavillons-sous-Bois, le Raincy, Gournay-sur-Marne et Montfermeil
  - En moyenne 35 % de la population sur Clichy-sous-Bois, Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Gagny
  - Plus de 40 % des habitants de Noisyle-Grand ont un abonnement Navigo

Dans les communes desservies par le RER, on observe que la part de la population ayant un abonnement Navigo est plus élevée. Une forte distinction entre les communes du Nord et du Sud du territoire s'observe.

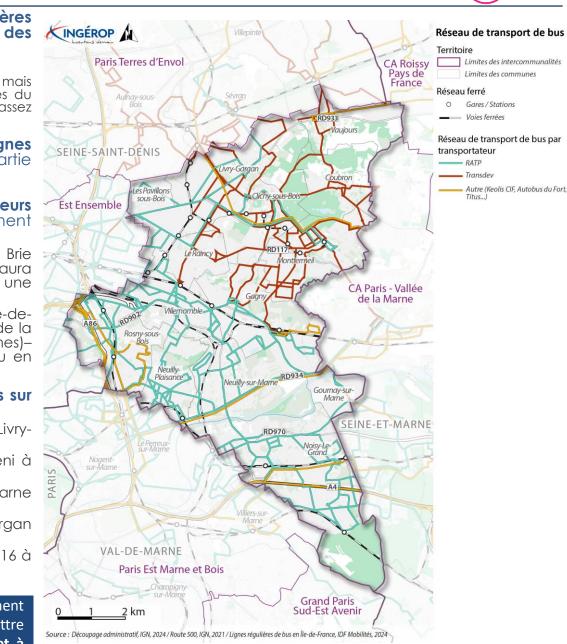


#### Offre bus

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Une soixantaine de lignes de bus régulières desservent le territoire, avec des caractéristiques de desserte inégales :
  - Plus de 200 arrêts
  - 7 lignes de « Noctilien » desservent le territoire, mais elles ne circulent que sur les principaux axes du territoire. L'offre de nuit n'est cependant pas assez étoffée pour les usagers
- Plusieurs transporteurs exploitent ces lignes avec principalement Transdev sur la partie Nord et la RATP sur la partie Sud
- A noter la redistribution récente des opérateurs sur les DSP. Les évolutions suivantes prennent effet au début de l'année 2025 :
  - La DSP 9 est confiée à Kéolis : Marne et Brie (42 lignes) – la mise en service de la DSP9 aura lieu en août/novembre 2025 avec une évolution de certaines lignes à l'été 2026
  - La DSP45 est confiée à la RATP CAP lle-de-France. Ce lot couvre les départements de la Seine-Saint-Denis : Bord de Marne (29 lignes) la mise en service de la DSP45 aura lieu en novembre 2026
- ► A noter que des voies bus sont aménagées sur RD sur le territoire :
  - RD933 entre les Pavillons sous-Bois et Livry-Gargan (2 100 m)
  - Une section de la rue du Général Gallieni à Rosny-sous-Bois (280 m)
  - Une section de la RD970 à Neuilly-sur-Marne (environ 150 m)
  - Une section de la RD970 à Livry-Gargan (400 m)
  - Des petits aménagements bus sur les RD116 à et RD902 à Villemomble

Un réseau de bus desservant le territoire en complément de l'offre en transports collectifs lourds. Il vise à permettre le rabattement vers les gares, à relier les quartiers et à desservir les équipements.



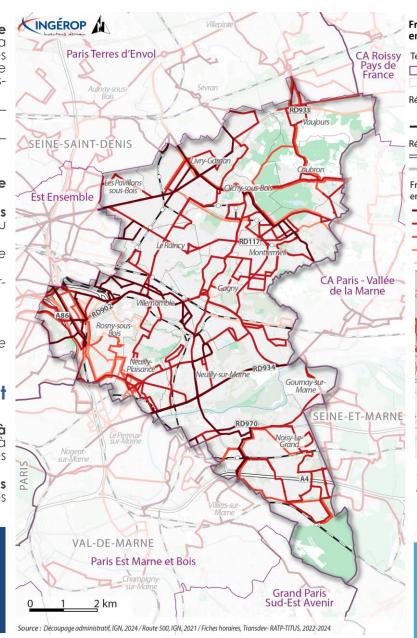
#### Offre bus

# arand Paris



- Des fréquences variables selon les lignes
  - Certaines lignes du réseau ont une fréquence élevée (hors aléas pouvant impacter la circulation), avec un bus toutes les 5 à 10 minutes en période de pointe. C'est par exemple le cas de lignes desservant des gares du RER E à Rosny-sous-Bois ou RER A à Noisy-le-Grand:
    - Ligne 143 (La Courneuve Aubervilliers RER -Rosny-sous-Bois RER)
    - Ligne 206 (Noisy-le-Grand-Mont d'Est RER Le Plessis-Trévise)
    - Ligne 303 (Noisy-le-Grand Bobigny)
  - La majorité des autres lignes offre une fréquence qui varie entre 10 et 30 minutes
  - Une fréquence moins importante des lignes de bus (plus ou égal à 30 minutes en heure creuse et /ou en soirée):
    - o La 604 (Gare de Gagny Hôpital de Montfermeil)
    - La 643 (Tremblay-en-France Neuilly-sur-Marne)
    - La 145 (Val de Fontenay-Pantin)
    - La 8 (Bondy-Claye-Souilly)
    - La 5 (Gare du Raincy Villemomble Montfermeil – Corot)
- noter que la concertation fait remonter:
  - Des fréquences perçues comme trop faibles à cause de retards de véhicules etc., n'incitant pas à l'usage du bus (perception d'un réseau offrant des fréquences moins élevées que l'offre théorique)
  - Des lignes parfois non synchronisées avec les trains (exemple de la ligne 613 en gare de Chelles Gournay)

Les lignes structurantes du territoire ont une fréquence de desserte plus importante et desservent notamment les principales gares du territoire. Quelques lignes ont quant à elle des fréquences de desserte supérieures à 30 min, et desservent principalement des quartiers d'habitation.



Fréquence des lignes de bus en heure de pointe

#### Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

#### Réseau ferré

 Gares / Stations Voies ferrées

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée

#### Liaison principale

Fréquence des lignes de bus en HP

#### Moins de 10 min

Entre 10 et 15 min

Entre 15 et 20 min

Entre 20 et 30 min

Plus de 30 min

Des axes accueillant des fréquences > 300 bus /jour

Réseau routier magistral et structurant en Ile-de-France, projet de PMIDF, mars 2024

Le détail des fréquences des lignes est disponible dans les pages suivantes



## Offre bus





## Fréquences des lignes de bus

			Offre	semaine (hors	vacances scol	aires)		Offre s	amedi			Offre dimanche	e et jours fériés		
Ligne	Type de ligne	Desserte		Fréquence HC (en min)	Horaire premier passage	Horaire dernier passage	Fréquence HP (en min)	Fréquence HC (en min)	Horaire premier passage	Horaire dernier passage	Fréquence HP (en min)	Fréquence HC (en min)	Horaire premier passage	Horaire dernier passage	Date de la fiche horaire
					<u> </u>	RATP				, ,				, ,	
102	Régulière	Gare de Rosny - Bois-Perrier <> Gambetta	14	19	05:27	00:30	19	24	05:23	00:30	30	28	07:15	00:30	juin-24
105	Régulière	Porte des Lilas <> Mairie des Pavillons-sous-Bois	9	14	05:30	01:00	11	14	05:30	02:00	15	18	06:30	01:00	juin-24
113	Régulière	Chelles Terre-Ciel <> Nogent Sur Marne RER	43	66	09:00	22:30	56	51	08:39	22:30		Pas de	service		févr-22
113	Régulière	Mairie de Chelles <> Nogent Sur Marne RER	6	11	04:43	01:20	11	13	04:44	01:20	15	19	06:00	01:20	févr-22
114	Régulière	Villemomble – Les Coquetiers <> Château de Vincennes	14	24	05:40	00:42	15	22	05:35	01:40	19	23	06:23	00:46	mai-22
116	Régulière	Champigny – Saint-Maur RER <> Montreuil – Boissière – Acacia	21	29	05:35	22:35	24	28	05:39	22:36	30	26	06:49	21:34	mai-24
118	Régulière	Château de Vincennes <> Gare Val de Fontenay	6	15	05:40	01:00	13	19	05:40	01:50	15	21	06:45	01:50	juin-24
120	Régulière	Noisy-le-Grand Mont d'Est RER <> Nogent Sur Marne RER	16	19	05:15	00:30	17	21	05:18	00:30	22	27	06:34	00:30	mai-24
121	Régulière	Mairie de Montreuil <> Lycée Georges Clemenceau	7	12	05:30	00:30	10	14	05:30	01:40	13	16	06:30	00:40	août-24
122	Régulière	Gallieni <> Gare de Val de Fontenay	7	14	05:30	00:35	11	16	05:30	01:35	14	17	07:00	00:35	avr-23
127	Régulière	Neuilly-sur-Marne Place de la Résistance <> Montreuil–Croix de Chavaux	11	21	04:42	01:05	15	24	04:44	02:23	15	26	06:15	01:05	mai-24
143	Régulière	Rosny-sous-Bois RER <> La Courneuve –Aubervilliers RER	8	13	05:30	00:30	12	18	05:30	00:30	16	18	06:30	00:30	févr-23
145	Régulière	Église de Pantin <> Gare de Val de Fontenay	18	17	05:38	00:30	21	21	05:40	00:30	21	21	07:00	00:30	août-24
146	Régulière	Montfermeil-Les Bosquets <> Le Bourget RER	12	14	05:30	22:33	17	18	05:00	22:33	21	20	06:30	22:33	nov-23
147	Régulière	Église de Pantin <> Sevran–Avenue Ronsard	8	14	05:30	07:00	10	17	05:30	00:30	16	23	07:00	00:30	sept-24
203	Régulière	Neuilly-Plaisance RER <> Neuilly-sur-Marne-Bougainville	7	17	05:25	22:25	18	23	06:00	22:25	23	29	07:00	22:25	sept-24
206	Régulière	Noisy-Le-Grand–Mont d'Est RER <> Le Plessis-Trévise Place de Verdun	8	18	05:10	00:40	12	21	05:10	00:40	17	24	06:40	00:40	mai-22
207	Régulière	Noisy-Le-Grand–Mont d'Est RER <> Hôpital de La Queue-en-Brie	12	20	05:05	00:27	20	27	05:45	00:27	27	29	06:56	00:27	sept-23
212	Régulière	Noisy Champs RER–Descartes <> Emerainville - Pontault Combault RER	15	17	05:52	21:05	60	60	06:28	19:32		Pas de	service		sept-24
213	Régulière	Chelles - Gournay RER <> Lognes - Le village	13	20	05:50	22:30	17	22	05:52	22:30	38	30	07:30	22:32	sept-24
214	Régulière	Neuilly-Plaisance RER <> Gagny-Roger Salengro	11	Pas de service	06:15	20:40	55	60	05:30	20:32		Pas de	service		sept-24
220	Régulière	Bry-Sur-Marne <> Torcy	11	19	05:25	01:00	18	24	05:25	01:00	24	29	06:53	01:00	janv-24
221	Régulière	Bagnolet–Gallieni <> Gagny–Pointe de Gournay	14	17	06:07	21:15	17	19	06:07	21:15	29	30	06:07	21:15	mai-24
234	Régulière	Fort d'Aubervilliers <> Robert Schumann	13	13	05:10	00:20	14	14	05:10	01:20	16	16	06:50	00:20	févr-23
301	Régulière	Bobigny Pablo Picasso <> Gare de Val de Fontenay	12	15	06:00	00:30	12	14	06:00	00:30	17	18	07:00	00:30	mai-24
303	Régulière	Noisy-Le-Grand – Mont d'Est RER <> Bobigny – Pablo Picasso	10	19	05:30	00:30	13	20	05:30	01:30	32	30	06:30	00:30	mai-22
306		Saint Maur Créteil RER le Parvis <> Noisy-Le-Grand – Mont d'Est RER	11	15	05:55	00:35	15	13	05:55	00:35	23	15	06:15	00:35	sept-24
310	Régulière	Les Yvris Noisy-le-Grand RER <> Gare de Noisy-Champs RER	17	25	05:16	23:44	25	27	05:16	23:44	40	20	07:20	12:50	avr-23
312		Circulaire Extérieure <> Circulaire Intérieure	15	23	05:30	22:45	31	31	05:30	22:45		Pas de	service		sept-24
320	Régulière	Noisy Le Grand Mont d'Est RER Extérieur <> Noisy Le Grand Mont d'Est RER Intérieur	12	26	05:24	00:48	21	31	05:40	00:48	27	37	06:40	00:48	mai-22
346	Régulière	Le Blanc-Mesnil–Place de la libération <> Gare de Rosny Bois- Perrier	11	19	05:30	22:30	11	19	05:30	22:30	22	23	06:30	22:30	juin-24
421	Régulière	Gare de Vaires-Torcy <> Émerainville - Pontault-Combault RER	19	20	05:00	23:10	24	20	05:33	23:10	50	60	07:55	23:10	avr-23
520		Bry sur Marne <> Les Hauts de Bry	7	14	07:28	20:35		Pas de				Pas de			juin-22
545		Bagnolet–Louise Michel <> Noisy-le-Sec RER	16	16	06:20	22:30	30	30	06:45		42	42	06:48	19:33	mai-23
TUB	Régulière	Bry sur Marne <> Les Hauts de Bry	76	75	07:00	18:58	76	75	07:00	18:58		Pas de	service		juin-22



Fréquence HP (en min)							
0-10 min	11-15 min	16-20 min	21-30min	31-76min			

## Offre bus





## Fréquences des lignes de bus

	1		Offre	semaine (hors	vacances scol	aires)	1	Offre s	samedi		1	Offre dimanch	e et jours fériés		
Ligne	Type de ligne	Desserte	Fréquence HP (en min)	Fréquence HC (en min)	Horaire premier passage	Horaire dernier passage	Fréquence HP (en min)	Fréquence HC (en min)	Horaire premier passage	Horaire dernier passage	Fréquence HP (en min)	Fréquence HC (en min)	Horaire premier passage	Horaire dernier passage	Date de la fiche horaire
	Transdev passage passa														
T'bus 3	Régulière	Gare du Vert Galant <> Gare du Vert Galant	17	25	06:39	22:34	60	62	08:33	23:14	60	54	10:35	20:07	juil-24
1	Régulière	Gare de Chelles Gournay <> Hôpital de Montfermeil	11	25	05:55	22:50	30	30	05:50	22:20	60	60	06:50	21:50	sept-24
5	Régulière	Gare du Raincy Villemomble Montfermeil <> Corot	30	50	06:15	19:50	60	60	06:45	19:45		Pas de	service		sept-24
602	Régulière	Hôpital de Montfermeil <> Gare de Lagny Thorigny	11	12	04:30	01:28	15	20	04:30	01:30	15	20	04:30	01:30	juil-24
603	Régulière	Gare d'Aulnay-sous-Bois <> Gare de Chelles Gournay	12	20	05:00	00:30	20	22	05:00	00:30	30	30	05:00	00:30	sept-24
604	Régulière	Hôpital de Montfermeil <> Gare de Gagny	12	30	05:00	23:30	30	30	05:10	23:40	60	60	05:10	23:40	Sept-24
605		Gare du Raincy Villemomble Montfermeil <> Gare D'Aulnay- Sous-Bois	12	30	05:40	00:29	30	30	05:15	00:05	60	64	06:00	00:05	Sept-24
613	Régulière	Gare du Raincy Villemomble Montfermeil <> Coubron Corot	10	13	04:40	01:30	13,5	16	05:25	01:15	15	15	06:08	01:17	sept-24
616	Régulière	Gare du Vert Galant <> Gare de Sevran Beaudottes	13	15	05:45	23:21	15	15	06:35	22:35	30	32	06:35	22:35	sept-24
619	Régulière	Gare de Bondy <> C. C. O'Parinor	14	28	04:40	22:36	30	30	05:05	22:35	30	30	05:05	22:35	sept-24
623	Régulière	Gare de Gagny <> Gare de Sevran-Livry	15	22	05:45	23:00	30	20	05:50	22:50	60	60	05:50	22:50	sept-24
642	Régulière	Gare de Villepinte <> Jaurès	13	30	04:52	23:46	30	30	04:53	23:41	30	30	04:53	23:41	sept-24
643	Régulière	Gare du Vert-Galant <> Château d'Eau	13	28	05:10	23:39	23	21	05:15	23:43	30	30	05:00	23:30	sept-24
644	Régulière	Église de Claye-Souilly <> Gare de Bondy	20	40	07:39	12:45		241	08:40	12:45		Pas de	service		sept-24
2128	Régulière	Gutenberg / Lycée André Boulloche <> Collège Henri IV	27	30	05:30	18:20	38	53	05:35	19:00		Pas de	service		sept-24
						Titus (MobiC	Cité)								
2	Régulière	Rosny-sous-Bois RER <> Rosny-sous-Bois RER	43	34	06:20	20:20	60	60	06:30	20:30	60	60	09:30	20:30	
3	Régulière	Rosny-sous-Bois RER <> Rosny-sous-Bois RER	33	35	07:05	18:35	35	35	07:05	18:35	53	60	09:00	18:30	
4	Régulière	Rosny-sous-Bois RER <> Rosny-sous-Bois RER	16	30	07:05	19:00	16	30	07:05	19:00	30	30	09:00	18:30	
						Autobus du	Fort								
701	Régulière	Collège Pablo Neruda <> Gare de Chelles Gournay	43	37	05:46	20:00		Pas de	service			Pas de	service		sept-24
702	Régulière	Gare d'Aulnay-sous-Bois <> Gare de Val de Fontenay	30	58	06:15	19:30		Pas de	service			Pas de	service		sept-24
						Keolis CI	F								
19	Régulière	Place Jacques Chirac–Gare <> Bois Fleuri	30	40	07:00	20:30		Pas de	service			Pas de	service		avr-24
22	Régulière	Institut Fénelon <> Gare de Mitry–Claye	60	85	12:45	18:35		Pas de	service			Pas de	service		sept-22
EX 100	Express	Gare de Roissypole Aéroport CDG1 <> Rond Point des Sciences	30	42	04:00	01:00	45	50	04:00	01:00	60	60	04:00	01:00	août-22



Fréquence HP (en min)							
0-10 min	11-15 min	16-20 min	21-30min	31-76min			

#### **Navettes**

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Plusieurs communes sont à l'initiative de services de navettes, pour compléter localement la desserte et répondre aux besoins de certains usagers :
  - Rosny-sous-Bois dispose de son réseau urbain, d'une navette et d'un service Transport à la demande :
    - Réseau TITUS composé de 2 lignes (4 lignes précédemment qui ont été regroupées en avril 2024) gérées par Mobicité et dont l'amplitude horaire à récemment été élargie passant à 6h30 -20h30
    - Navette municipale gratuite « ligne Malraux » à destination des rosnéens habitant dans des zones excentrées qui souhaitent aller à un évènement culturel à Rosny sur réservation
    - o Transport à la demande doté de deux chauffeurs transportant les rosnéens dans la ville moyennant 5€ la course

#### Villemomble dispose d'un service de navette :

- Navette municipale gratuite circulant du lundi au vendredi et le samedi en matinée
- Depuis septembre 2024, ces navettes proposent un service à la demande

#### Livry-Gargan dispose d'un service de navette :

- Navette municipale (navette intergénérationnelle) gratuite qui fonctionne du lundi au vendredi
- Elle dessert les principaux pôles générateurs de déplacement (stations de tram, services administratifs, foyer des personnes âgées, zones commerçantes, collèges...)

#### Neuilly-sur-Marne dispose d'un service de navette :

- Navette municipale (« Neuilly Mobile »), pensée d'abord pour les personnes seniors mais ouverte à tous
- o Elle circule du mardi au vendredi et le samedi matin
- Les usagers doivent prévenir le service 48 h en avance par téléphone

#### Gagny dispose d'un service de navette :

- Navette municipale gratuite, pour tous (sauf mineurs non accompagnés)
- o Elle circule du lundi au vendredi, et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois

#### Montfermeil dispose d'un service de navette :

- o Navette municipale gratuite réservée aux habitants de 65 et +
- o Elle circule du lundi au vendredi

#### Neuilly-Plaisance dispose d'un service de navette :

- Navettes municipales de type TAD, gratuites, destinées plutôt pour des publics fragiles
- o 1 navette du lundi au vendredi et le dimanche



Source : site internet de la ville de Rosny-sous-Bois





#### Offre bus – Points durs de circulation

rand Paris Plan Local de **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Point dur lié à la congestion /

Point dur lié au stationnement Point dur lié à la trame viaire

Limites des communes

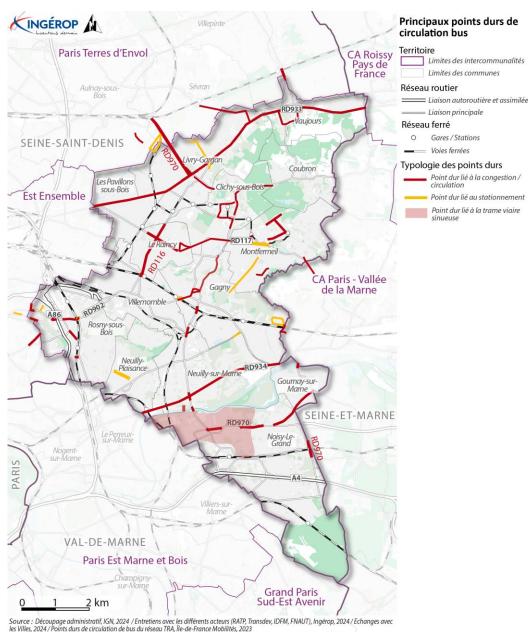
Liaison principale

circulation

Gares / Stations

- Des difficultés de circulation liées à la congestion:
  - Sur les axes majeurs (réseau structurant) tels que la RD933 (aux Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan et Vaujours), la RD934 (entre Neuillý-Plaisance et Gagny), la RD970 (Noisy-le-Grand), la RD902 (à Villemomble), la RD970 (à Livry-Garaan)
  - Au niveau des franchissement des voies ferrées et de la Marne
    - o la rue Aristide Briand à Gagny
    - la RD970 (au niveau du pont de Neuilly-sur-Marne et au nord de Livry-Gargan en direction d'Aulnay-sous-Bois) et la RD934 à Neuilly-sur-Marne
    - la RD116 au Raincy
    - etc.
- Des difficultés de circulation dues au stationnement des voitures le long des axes routiers (et parfois de bus ne respectant pas leur zonè d'attente):
  - Plusieurs points durs identifiés sur la commune de Rosny-sous-Bois, dans des rues étroites (Rue Arnaud Beltrame) et pour certaines girations (entre l'Av. du Président Kennedy et la rue Philibert Hoffmann, rond-point dé la Dhuys...)
  - A Gagny au carrefour entre la rue Jean Jaurès et la rue Clémenceau
  - A Neuilly-Plaisance stationnements le long de l'Av. Du Maréchal Foch à Neuilly-Plaisance

Des bus confrontés à des difficultés de circulation sur certains secteurs qui ont un impact sur la vitesse commerciale des lignes et donc sur leur attractivité.





## Couverture du réseau de transports collectifs – Espace bâtis

arand Paris Plan Local de **Mobilité** 

> Limites des intercommunalités Limites des communes

Liaison autoroutière et assimilée

Couverture géographique des espaces bâtis par le réseau de

> 1 000 m pour les gares 500 m pour les stations tramway

300 m pour les arrêts de bus

et métro

Liaison principale

Gares

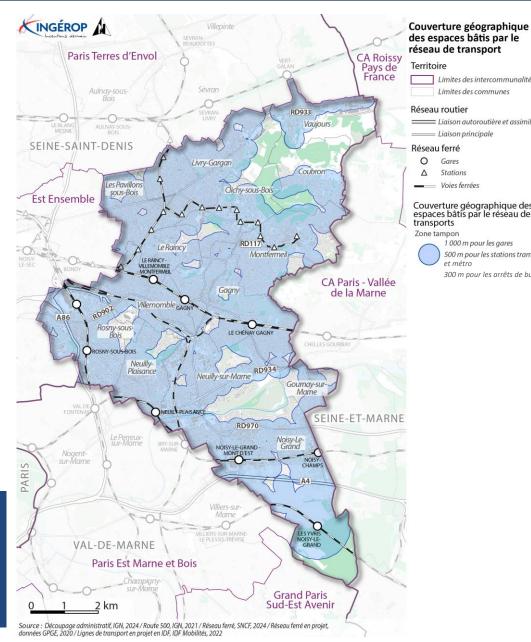
Voies ferrées

Zone tampon

Stations

- 75 % du territoire se situe à moins de 300 m d'un point d'arrêt du réseau bus ou 500m d'une station de tramway / 1000m d'une gare. Cela concerne environ 90 % de la population de l'EPT
- Des zones blanches sont présentes sur certains secteurs:
  - Quartiers résidentiels pavillonnaires à :
    - o Gournay-sur-Marne : quartier de la Saulraie
    - **Coubron:** quartier les Couronnes
    - Rosny-sous-Bois et Villemomble : entre la ZA de la Garenne et le parc Jean Decesari
    - Montfermeil: section est du quartier Franceville et quartier de la Côte du Change
    - o Etc.
  - Des espaces naturels/parcs à :
    - o Autour de la Marne à Neuilly-sur-Marne et à Noisy-le-Grand : vallée de la Marne et Parc de la Haute lle (avec parfois peu d'entrées de parcs accessibles)
    - Vaujours : Bois de Bernouille
    - Coubron : forêt de Bondy

Une majorité du territoire couverte par le réseau de transports collectifs mais des zones blanches persistent ycompris au niveau de certains secteurs bâtis. Des zones de carence de desserte dans certains quartiers, à Neuilly-Plaisance et autour de la Marne à Noisy-le-Grand et Neuillysur-Marne par exemple.





## Couverture du réseau de transports collectifs – Emplois

Plan Local de **Mobilité** 

> Limites des intercommunalités Limites des communes

> > 1 000 m pour les gares 500 m pour les stations tramway

300 m pour les arrêts de bus

Zones d'activités Économiques

Zone commerciale / de bureau

Liaison principale

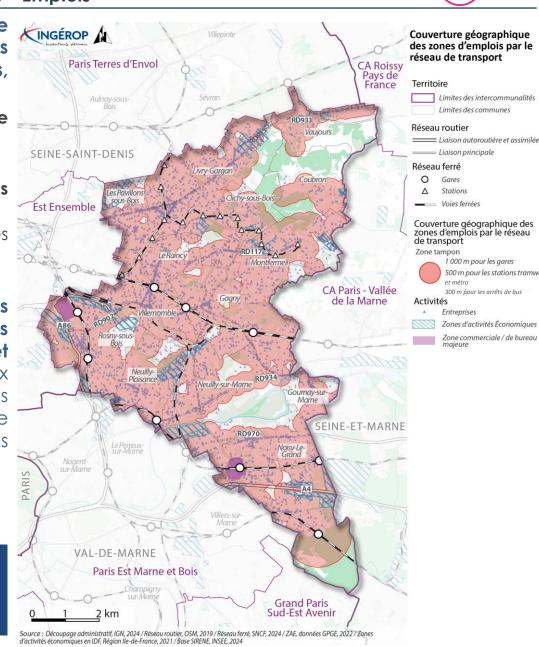
Gares

Stations

Entreprises

- Le réseau de transports collectifs couvre théoriquement la majorité des espaces accueillant des activités économiques, et notamment:
  - Les grands espaces d'activité tertiaire (exemple de Mont d'Est)
  - Les zones d'activité
  - centres-villes polarités commerciales
  - Les axes routiers concentrant commerces et activités
- Toutefois, toutes les ZAE ne sont pas directement desservies par les transports lourds ou des lignes de bus fréquentes et performantes. L'attractivité des réseaux de transports en commun n'est pas considérée par le territoire comme satisfaisante l'ensemble des pour espaces économiques et d'emplois

Les zones d'activités économiques et les entreprises sont majoritairement couvertes par le réseau de transports collectifs. Les zones blanches identifiées accueillent peu d'activités économiques.





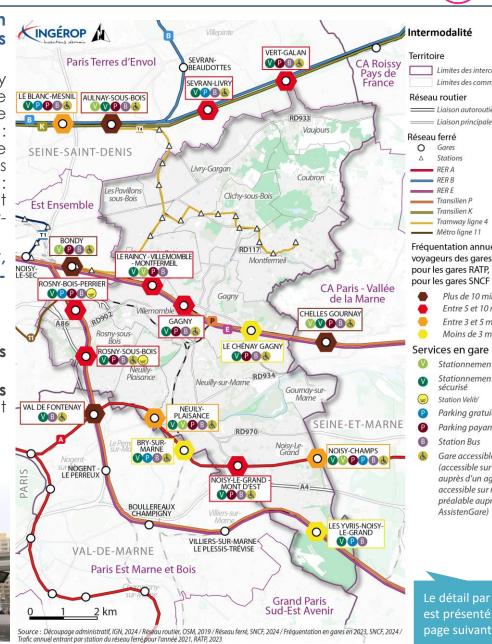
## Intermodalité





- Les conditions d'intermodalité varient en fonction des gares avec différents services proposés
  - En gares de Gagny et Le Chénay-Gagny par exemple, on remarque l'absence de plusieurs équipements qui pourraient être en faveur de l'intermodalité et du vélo : éloignement des stations Vélib', pas de stationnement vélo sécurisé consignes en projet à l'horizon de 2030 : 90 places prévues à la gare de Gagny et 60 places prévue à la gare du Chénay-Gagny)
- Certaines gares sont dotées de P+R: Gagny, Raincy- NOISY-LE-SEC Noisy-le-Grand Mont d'Est, Le Villemomble et Noisy-Champs
- Une information voyageur perfectible:
  - Pour indiquer les déplacements de points d'arrêt bus lors de travaux
  - Pour afficher les plans et fiches horaires des lignes au niveau de chaque point d'arrêt





Limites des intercommunalités Limites des communes

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée

Réseau ferré

Gares

Stations

= RER E

Transilien P Transilien K

Tramway ligne 4

 Métro ligne 11 Fréquentation annuelle

voyageurs des gares en 2021 pour les gares RATP, en 2023 pour les gares SNCF

Plus de 10 millions

Entre 5 et 10 millions

Entre 3 et 5 millions

Moins de 3 millions

Services en gare

Stationnement vélo sécurisé

Stationnement vélo non

sécurisé

Station Velib'

Parking gratuit

Parking payant

Station Bus

Gare accessible PMR (accessible sur demande auprès d'un agent OU accessible sur réservation préalable auprès du service AssistenGare)

Le détail par gare est présenté dans la page suivante

#### **Intermodalité**

# Grand Paris (



## Détail des offres d'intermodalités en gare

#### Gare de Raincy - Villemomble - Montfermeil

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER E
- Fréquentation de la gare en 2023\* : 6 921 819 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 4 lignes de jour
- Stationnement vélo : Payant, sécurisé, (40 places)
   + Gratuit, non sécurisé (20 places)
- Stationnement VL: parking P+R payant (2 bornes IRVE, 159 places + 4 Places PMR)
- Fréquence de Desserte ferroviaire journalière : 8 trains par heure en HP / 4 trains par heure en HC

#### Gare de Gagny

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER E
- Fréquentation de la gare en 2023\* : 5 645 140 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 4 (3 lignes de jour et 1 de nuit)
- Stationnement vélo : Gratuit, abri vélo non sécurisé (10 places), arceau vélo non sécurisé (28 places)
- Stationnement VL: Parking P+R payant (92 places + 3 Places PMR)
- Desserte ferroviaire journalière : 8 trains par heure en HP/ 4 trains par heure en HC

#### Gare des Yvris-Noisy-le-Grand

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER E
- Fréquentation de la gare en 2021\*: 803 757 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 3 lignes de jour
- Stationnement vélo : Gratuit, abri vélo non sécurisé (10 places)
- Stationnement VL : Gratuit, non couvert (12 places)
- Desserte ferroviaire journalière : 4 trains par heure en HP 2 trains par heure en HC

#### Gare de Rosny-Sous-Bois

- Zone 3
- Desserte ferroviaire : RER E
- Fréquentation de la gare en 2023\* : 5 704 642 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 5 lignes de jour et 1 ligne de nuit
- Stationnement vélo : Gratuit, 20 places de stationnement vélo en libre-accès (arceaux) ouverts non labellisés IDFM soit 10 arceaux
- Stationnement VL: Payant non couvert en face de la gare routière (2 bornes IRVE, 64 places + 1 place PMR) + Payant non couvert sur l'Avenue Jean Jaurès (1 borne IRVE, 15 places)
- Desserte ferroviaire journalière: 8 trains par heure en HP, 4 trains par heure en HC

#### Gare de Neuilly-Plaisance

- Zone 3
- Desserte ferroviaire : RER A
- Fréquentation de la gare en 2021\* : 4 680 493 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 5 (4 lignes de jour et 2 lignes de nuit)
- Stationnement vélo : l'îlot Vélos sécurisé (372 places) , abri vélo non sécurisé (162 places)
- Stationnement VL: Payant (5 bornes IRVE, 274 places)
- Desserte ferroviaire journalière : 10 trains par heure en HP, 8 trains par heure en HC

#### Gare de Noisy-le-Grand-Mont d'Est

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER A
- Fréquentation de la gare en 2021\*: 5 477 236 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 7 lignes de jours + 1 ligne de
- Stationnement vélo : Gratuit, abri vélo non sécurisé (24 places), Gratuit, arceaux vélo (22 places)
- Stationnement VL: Payant (587 places + 2 PMR)
- Desserte ferroviaire journalière : 15 trains par heure en HP 9 trains par heure en HC

#### Gare de Rosny-Bois-Perrier

- Zone 3
- Desserte ferroviaire : RER E , Metro 11,
- Fréquentation de la gare en 2023\* : 5 690 526 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 8 (6 lignes de jour et 1 de nuit)
- Stationnement vélo : Arceaux vélo sur le parvis de la ligne 11 (25 places) , côté gare routière (6places)+ Station Velib' (36 places)
- Stationnement VL: Payant non couvert (30 places + 3 place PMR) + Gratuit réservé au client du centre commercial Westfield Rosny 2, parking souterrain UGC (375 places), mi-couvert (6 000 places)
- Desserte ferroviaire journalière : 8 trains par heure en HP, 4 trains par heure en HC

(\*): Voyageurs seulement

#### Intermodalité





## Détail des offres d'intermodalités en gare

#### Gare du Chénay-Gagny

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER E
- Fréquentation de la gare en 2023\* : 2 956 969 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 5 (4 lignes de jour et 1 de nuit)
- Stationnement vélo : Gratuit, abri vélo non sécurisé (10 places)
- Stationnement VL: Payant non couvert (100 places + 5 places PMR)
- Desserte ferroviaire journalière : 8 trains par heure en HP / 4 trains par heure en HC

#### Gare de Bry-sur-Marne

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER A
- Fréquentation de la gare en 2021\* : 1 925 748 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 3 lignes de jour
- Stationnement vélo : Gratuit, abri vélo non sécurisé (52 places)
- Stationnement VL: Gratuit (120 places)
- Desserte ferroviaire journalière : 9 trains par heure en HP 8 trains par heure en HC

#### Gare de Bondy

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER E et T4
- Fréquentation de la gare en 2023\*: 15 540 271 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : lignes de jour
- Stationnement vélo : parking vélo sécurisé payant (30 places) / arceaux vélo (4) sur le parvis de la gare / arceaux vélo (40) sur le parking VL
- Stationnement VL: parking payant (100 places) / P+R (300 places) payant
- Desserte ferroviaire journalière: 7 trains par heure en HP, 4 trains par heure en HC / 9 trains par heure en HP, 5 trains par heure en HC (T4)

#### Gare de Val de Fontenay

- Zone 3
- Desserte ferroviaire : RER E et RER A
- Fréquentation de la gare en 2023\*: 17 503 165 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 7 lignes de jour + 2 lignes de nuit
- Stationnement vélo : Gratuit, arceaux vélo (35 places),
- Stationnement VL: Pas de parking gare, Gratuit pour les clients du centre commercial, mi-couvert (1339 places)
- Desserte ferroviaire journalière: 12 trains par heure (RER A) et 6 trains (RER E) en HP, 10 trains par heure en HC (RER E) 8 trains (RERA) en HC

#### Gare de Chelles-Gournay

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER E, RER P
- Fréquentation de la gare en 2023\*: 10 304 177 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 18 ( 16 lignes de jour + 2 lignes de nuit)
- Stationnement vélo: Consigne vélos IDFM sécurisée (152 places), Gratuit non sécurisé couvert (32 places), gratuit non sécurisé non couvert sur l'avenue de la résistance (100 places), dimensionnement pour le futur pole estimé à environ 700 places vélos
- Stationnement VL: P+R couvert payant (534 places + 12 PMR)
- Desserte ferroviaire journalière: 8 trains par heure en HP 4 trains par heure en HC (RER E) / 1 trains en HP et 1 trains en HC par heure (Transilien P)

#### **Gare d'Aulnay-sous-Bois**

- Zone 4
- Desserte ferroviaire : RER B, T4 et Transilien K
- Fréquentation de la gare en 2023\* : 28 732 540 voyageurs
- Nombre de ligne de bus : 15 lignes de jour + 1 ligne de nuit
- Stationnement vélo : parking vélo sécurisé (72 places) gratuit,
- Stationnement VL : P+R
- Desserte ferroviaire journalière: 20 trains par heure en HP, 4 trains par heure en HC (RER B) / 2 trains par heure en HP, 2 trains par heure en HC (Transilien K) / 9 trains par heure en HP, 5 trains par heure en HC (T4)

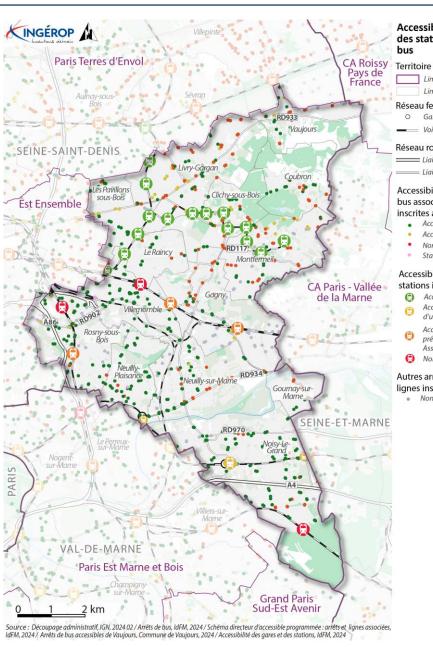
(\*): Voyageurs seulement

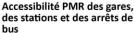


#### Accessibilité du réseau

Plan Local de Grand Paris **Mobilité** 

- Les gares et les stations ne sont pas toutes accessibles au PMR de manière autonome:
  - Les stations de tram de l'ensemble de l'Ilede-France sont aménagées pour permettre aux PMR de monter à bord des véhicules de manière autonome compris le T4 sur le territoire)
  - Pour le RER E, le RER A et le Transilien P. les gares des Yvris Noisy-le-Grand, de Rosny-Bois-Perrier et du Raincy-Villemomble Montfermeil ne sont pas tout accessibles. Les autres gares le sont sur ou accessibles grâce réservation l'intervention d'un agent en gare
- Dans le cadre du SD'AP, la mise en accessibilité de certains arrêts de bus reste à organiser





Limites des intercommunalités

#### Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

#### Voies ferrées

Réseau routier Liaison autoroutière et assimilée

Liaison principale

#### Accessibilité PMR des arrêts de bus associés aux lignes de bus inscrites au SD'AP

- Accessible
- Accessibilité partielle
- Non accessible
- Statut inconnu

#### Accessibilité PMR des gares et stations inscrites au SD'AP

- Accessible en toute autonomie
- Accessible sur demande auprès d'un agent
- Accessible sur réservation préalable auprès du service AssistenGare
- Non accessible

#### Autres arrêts non associés aux lignes inscrites au SD'AP

Non associé

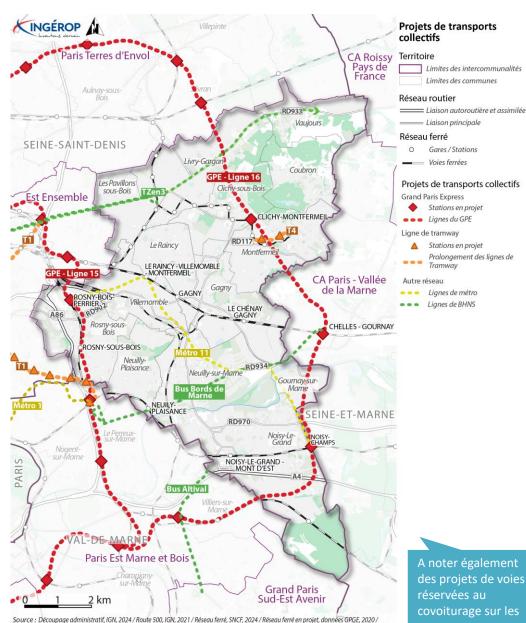


## Projets de transports collectifs

- Plusieurs lignes du Grand Paris Express (GPE) desserviront le territoire :
  - Liane 15:
    - Gare de Rosny-Bois-Perrier sur la commune de Rosny-
    - A proximité: Val-de-Fontenay
  - Ligne 16:
    - Gare de Clichy-Montfermeil à la limite entre Clichy-sous-Bois et Montfermeil
    - A proximité : gare de Sevran-Livry et Chelles-Gournay
  - de Noisy-Champs, à la limite entre Noisy-le-Grand/Champs-sur-Marne à la jonction des lignes 15 (terminus nord, avec une ouverture horizon 2026) et 16 (terminus sud avec une ouverture pour 2028). Cette gare serait potentiellement terminus de la ligne 1 (en étude préliminaire)
- Bouclage du Tram T4 sur la commune dans le centre-ville de Montfermeil permettant de désenclaver certains secteurs de la commune
- Plusieurs lignes de BHNS:
  - TZEN3 jusqu'à Gargan aux Pavillons-sous-Bois puis prolongement envisagé jusqu'à Vaujours via la RD933
  - Bus Bord de Marne sur les communes de Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Gournay-sur-Marne et Gagny
  - Bus Altival, à l'ouest de Noisv-le-Grand
- Projet de prolongement de la ligne de métro 11 jusqu'à la gare de Noisy-Champs en réflexion, étudié dans le cadre de l'étude globale sur les prolongements de métro (IdFM). La gare de Noisy-Champs sera un éventuel futur terminus de la ligne 11 depuis Rosny-sous-Bois en passant par le Raincy-Villemomble RER et Neuilly-sur-Marne
- Projets à proximité : prolongements du tramway T1 (prolongement à l'ouest en 2 phases avec une misé en service prévue en mi 2027 entre Bobigny et Montreuil puis en mi 2029 pour la deuxième section entre Montreuil et Val-de-Fontenay) et du métro 1. La commission d'enquête a rendu un avis défavorable sur ce projet, qui a amené à l'annulation de la DUP (le projet est actuellement retravaillé par IdFM, et n'est abandonné):
  - Inquiétudes des autorités environnementales concernant les nuisances sonores, les impacts environnementaux et les risques géotechniques et hydrologiques qui pourraient en résulter
  - Incertitude des retombées socio-économiques potentielles (projet jugé trop peu rentable et portant atteinte à la propriété, pour des entreprises et des particuliers)

De nombreux **projets de transport** sont programmés ou en réflexion sur le territoire ou à proximité : lignes de métro et de BHNS, prolongement de tramway.





Lignes de transport en projet en IDF, IDF Mobilités, 2022 / OAP thématique mobilités, PLUi GPGE, 2024

A noter également des projets de voies réservées au covoiturage sur les autoroutes

## Projets de transports collectifs

Grand Paris Mobilité

- Des projets aux horizons de mise en service différents: de 2026 pour certains tronçons des lignes 15 Sud et 16 du Grand Paris Express à 2031 pour la ligne 15 Est
- En complément, des projets à l'étude ou en réflexion: prolongement du métro 11, prolongement du Tzen 3 jusqu'à Vaujours, bouclage du T4 à Montfermeil

KINGÉROP A Année de mise en service des projets de transports collectifs Paris Terres d'Envol **CA Roissy** Pays de Territoire France Limites des intercommunalités Limites des communes Réseau routier Liaison autoroutière et assimilée Liaison principale SEINE-SAINT-DENIS Réseau ferré Gares / Stations Coubron Voies ferrées Les Pavillons Clichy-sous-Bois sous-Bois Projets de transports collectifs Est Ensemble Stations en projet Gares en projet Calendrier prévisionnel Le Raincy Horizon 2027 LE RAINCY - VILLEMOMBLE - MONTFERMEIL Horizon 2028 Horizon 2030 CA Paris - Vallée de la Marne Horizon 2031 A l'étude LE CHÉNAY GAGNY SPE - Ligne 16 Rosny-sous-CHELLES - GOURNAY ROSNY-SOUS-BOIS Neuilly-Neuilly-sur-Marne RD93. Gournay-sur-SEINE-ET-MARNE RD970 Noisy-Le-Grand NOISY-LE-GRAND MONT D'EST GPE - Ligne 15 Suc Paris Est Marne et Bois **Grand Paris** Sud-Est Avenir Source : Découpage administratif, IGN, 2024 / Route 500, IGN, 2021 / Réseau ferré, SNCF, 2024 / Réseau ferré en projet, données GPGE, 2020 / Lignes de transport en projet en IDF, IDF Mobilités, 2024 / Date de mise en service selon les lignes, Société du Grand Paris, 2024

Une mise en œuvre progressive des projets de transports structurants, qui s'accompagnera de l'évolution du réseau de bus pour faciliter les rabattements, et des projets à plus longs termes à l'étude ou en réflexion



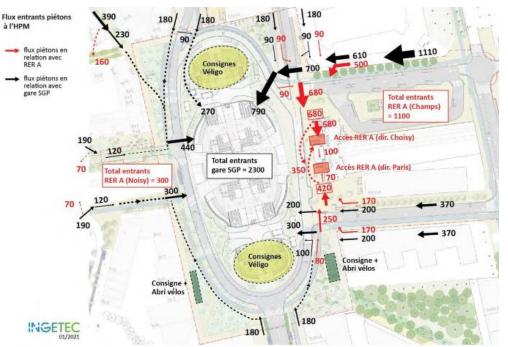
## Hypothèses de rabattement vers les nouvelles gares du GPE

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Environ 6 150 montées à l'heure de pointe du matin en 2030 à la <u>Gare Noisy-Champs</u>, contre 2 550 en 2014 (une augmentation de 250 %):
  - 60 % des flux devraient correspondre à des flux de correspondance, réalisés en souterrain. Un rabattement vers et depuis le pôle gare qui devrait concerné 40 % des usagers journalier fréquentent le pôle gare.
  - 2 hypothèses principales de partage modal des voyageurs se rabattant sur le pôle :
    - Hypothèse 1: Maintien des parts modales VP identiques à celles identifiées par l'enquête SARECO en 2014 / Augmentation significative de la marche à pied liée au développement des projets urbains / Forte augmentation vélo.
    - Hypothèse 2: Augmentation de la part modale VP conducteur du fait du rabattement longue distance induit par l'arrivée des lignes GPE / Maintien de la marche à pied tel qu'initialement/ Augmentation intermédiaire de la part modale vélo.
- Environ 3 800 montées à l'heure de pointe du matin en 2030 à la <u>Gare de Clichy-Montfermeil</u> selon des hypothèses hautes :
  - Un rabattement à pied (1 170 personnes) et d'usagers du tram T4 (1 900 personnes) représentant 81 % des rabattements totaux
    - o 15 % des rabattements effectués en bus (570 personnes)
    - 4 % des rabattement (160 personnes) effectuées en vélo
  - L'implantation d'un P+R participerait à l'augmentation de la demande de rabattement en voiture (avec un flux supplémentaire de l'ordre de 10 % selon les hypothèses de répartition modale des flux vers le pôle gare, issue de l'étude intermodalité réalisée par CODRA en décembre 2021). La demande serait, selon les hypothèses d'IdFM, portée par les habitants de Clichy, Montfermeil, Coubron ou Courtry

Hypot	hèse 1		Hypot	hèse 2
Part modale 7h-9h	Part modale JOB		Part modale 7h-9h	Part modale JOB
45%	50%	and the same	36%	40%
34%	39,4%	V	37%	47,7%
7%	2,8%		15%	5,9%
9%	4,5%	P <sub>+R</sub>	9%	4,5%
2,3%	0,9%	是	1,5%	0,6%
2%	2%	P.6	1,0%	1%
0,5%	0,2%	1	0,4%	0,2%
0,2%	0,2%	<u></u>	0,1%	0,1%

Les deux hypothèses de partage modal des voyageurs se rabattant sur le pôle gare de Noisy-Champs en 2030 Source : Schéma de référence du pôle de Noisy-Champs, février 2021



Flux piétons entrants en relation avec le pôle gare à l'HPM – flux entrants (horizon 2030 – tous scénarios d'aménagement)



#### **AFOM**

Atouts
 Un territoire desservi par des lignes de transports collectifs lourds et disposant de plus de 60 lignes de bus
 75 % du territoire est accessible en transports collectifs (300m d'un arrêt de bus, 500m d'une station de tramway, 1km d'une gare)
 Diverses solutions de mobilités mises en place à l'échelle communale (navettes, etc.)
 Des performances des lignes de bus affectées par la congestion routière et le stationnement gênant
 Des fréquences des lignes de bus perçues comme limitées par les usagers (d'après l'enquête et les ateliers de concertation publique)
 L'ensemble des arrêts de bus identifiés au SD'AP n'est pas encore accessible aux PMR

Opportunités	Menaces
<ul> <li>Des projets de transports collectifs visant à améliorer les déplacements internes à Grand Paris Grand Est et depuis/vers les territoires extérieurs</li> <li>Île-de-France Mobilités projette la création de stationnements vélo au niveau des gares pour améliorer l'intermodalité vélo/train</li> </ul>	Des contraintes de gabarit sur certains axes routiers rendant difficile la fluidification du réseau de bus

#### Pistes d'amélioration

- Agir sur les points durs bus identifiés, et plus largement sur les points noirs de circulation
- Poursuivre la mise en accessibilité des points d'arrêt bus
- Améliorer les conditions de rabattement aux gares en favorisant les modes alternatifs à la voiture individuelle
- Faciliter la circulation des bus et le service des transporteurs





## **MODES ACTIFS**



## Itinéraires cyclables

arand Paris Plan Local de

Limites des intercommunalités

Liaison autoroutière et assimilée

Limites des communes

Liaison principale

Gares / Stations

Voies ferrées

Piste cyclable

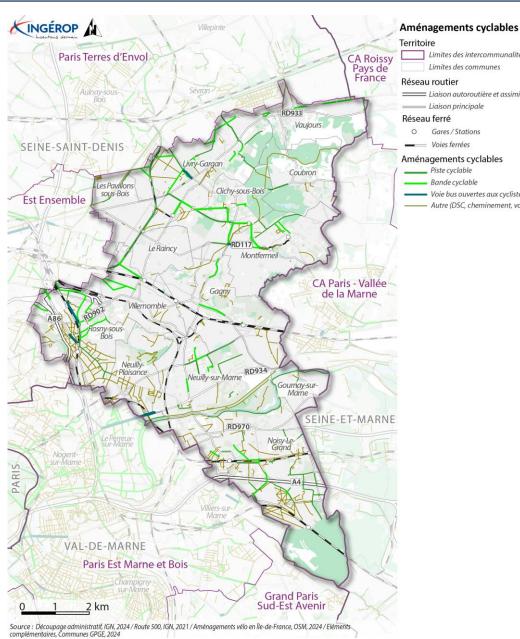
Bande cyclable

Voie bus ouvertes aux cyclistes

Autre (DSC, cheminement, voie..)

- Des aménagements cyclables discontinus à l'échelle du territoire hormis:
  - le long des cours d'eau :
    - o **le long de la Marne** entre Gournaysur-Marne et Noisy-le-Grand
    - **le long du canal de l'Ourcq** des Pavillons-sous-Bois vers le territoire de Paris Terres d'Envol au nord
  - le long du T4 malgré des intersections restant à aménager
- Une absence d'aménagement cyclable entre le nord et le sud du territoire mise en avant lors de la concertation
- Sur les aménagements existants, des cyclistes confrontés des problématiques:
  - De stationnement automobile gênant
  - De présence d'emprises de chantier
  - De doubles-sens cyclables non aménagés fin d'itinéraire (au niveau intersections)
- limitant Ces discontinuités les opportunités de rabattement vélo sur les gares et stations

Des aménagements cyclables globalement discontinus et ne favorisant pas le sentiment de confort et de sécurité. Le maillage n'apparaît pas comme suffisant et les connexions nord-sud sont inexistantes.



## Itinéraires cyclables





▲ Traversée de bande cyclable au niveau de la station de tram Arboretum à Montfermeil



▲ Aménagement cyclable le long de l'avenue Jean Jaurès à Vaujours

Source: google Maps



▲ Bandes cyclables le long de la rue Philibert Hoffman à Rosny-sous-Bois Source: google Maps



▲ Aménagement cyclable le long du Bd. Pasteur aux Pavillons-sous-Bois

Source : google Maps



▲ Aménagement cyclable le long de la Marne à Noisy-le-Grand

Source : google Maps



▲ Piste cyclable peu visible le long de la RD970 à Gagny

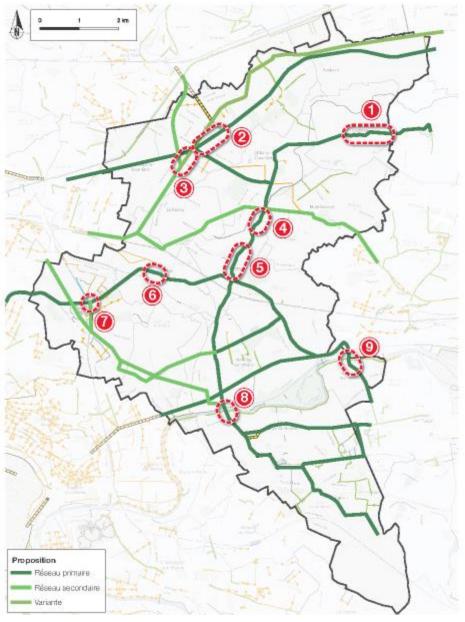
Source: google Maps

## Itinéraires cyclables

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Des secteurs à fort enjeu pour l'aménagement d'itinéraires cyclables à l'échelle intercommunale ont été identifiés lors d'une étude menée en 2021 (étude Jonction, menée par Transitec) :
  - 1- Clichy-sous-Bois Coubron : liaison Nord-Sud permettant de connecter le territoire à Courty
  - 2- Clichy-sous-Bois Livry-Gargan RD933 : continuité entre les aménagements le long du T4 et les aménagements présents sur la RD970
  - 3- Bd. Chanzy: liaison Nord-Sud permettant de connecter les aménagements du T4 à la RD933
  - 4- Av. de la Maison Rouge : continuité entre les aménagements le long du T4 et les aménagements présents sur l'allée de Gagny
  - 5- Rue du 19 mars 1962 Nord : liaison Nord-Sud permettant de connecter les communes de Clichysous-Bois et Gagny (à noter que cette rue a cependant une assiette de voirie faible, non mise en avant lors de l'étude Jonction)
  - 6- Villemomble-Gagny: liaison Est-Ouest permettant de connecter les deux communes. Focus sur un tronçon difficile à aménager
  - 7- Carrefour ex-EN302 et RD30 : jonction des aménagements existants et insertion au carrefour
  - 8- Pont de Neuilly-sur-Marne : franchissement de la Marne afin de connecter la commune de Noisy-le-Grand aux communes situées au Nord du cours d'eau
  - 9- Noisy-le-Grand Gares: liaison entre les gares de Noisy-le-Grand Mont d'Est et Noisy-Champs. Focus sur la portion RD75 sud permettant de connecter les aménagements présents sur la RD75 et la RD914 selon un axe Nord-Sud

Des jonctions d'aménagements cyclables ont été identifiés, notamment sur des axes nord-sud aujourd'hui manquants, avec une première proposition de maillage intercommunal hiérarchisé.



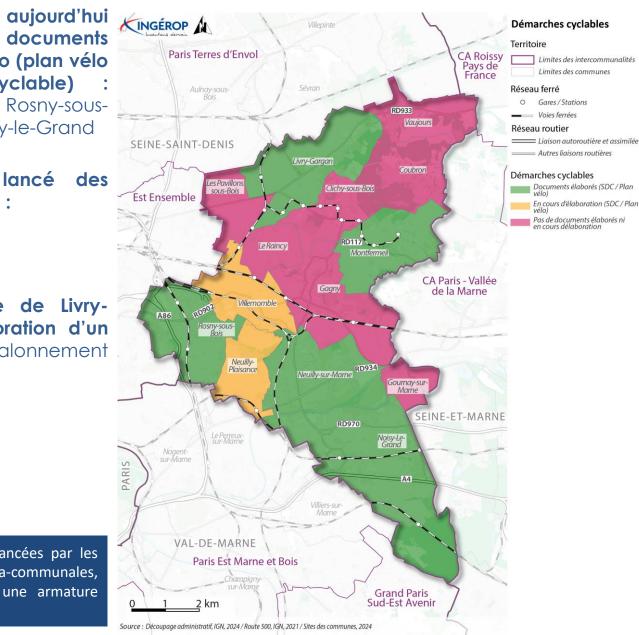


## Démarches communales cyclables

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Des communes sont aujourd'hui couvertes par des documents stratégiques en faveur du vélo (plan vélo / Schéma directeur cyclable) : Montfermeil, Livry-Gargan, Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand
- Plusieurs communes ont lancé des démarches en faveur du vélo :
  - Villemomble
  - Neuilly-Plaisance
- A noter que la commune de Livry-Gargan a lancé une élaboration d'un plan piéton et d'un plan de jalonnement piéton et cyclable

**Différentes démarches cyclables** ont été lancées par les communes, en complément de celles supra-communales, permettant d'amorcer les réflexions sur une armature cyclable territoriale.





## Itinéraires cyclables projetés

Plan Local de Grand Paris **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Aménagements cyclables existants

Aménagements cyclables projetés par les communes

 Lignes du réseau Vélo Île-de-France Lignes de Plan Vélo Métropolitain

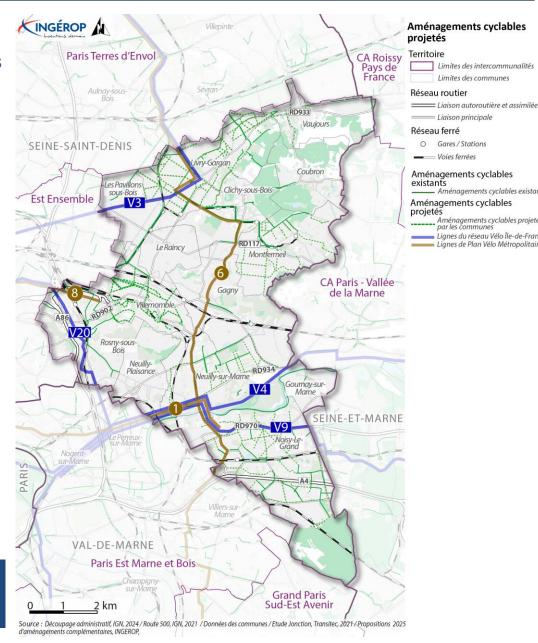
Limites des communes

Liaison principale

Gares / Stations

- Des itinéraires cyclables identifiées comme étant à aménager sur plusieurs communes du territoire, en liens avec les démarches engagée localement (cf. page précédente) et à une échelle plus large (cf. pages suivantes)
  - Quelques communes sont traversées par les lignes du réseau vélo lle-de-France (VIF):
    - o Ligne 3: les Pavillons-sous-Bois et Livry-Gargan
    - Ligne 4: Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-
    - Ligne 9: Noisy-le-Grand
    - Ligne 20: Rosny-sous-Bois
  - Trois Lignes du **Plan vélo Métropolitain**:
    - Ligne 1: Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand
    - Ligne 6: Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Gagny, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand
    - Ligne 8: Rosny-sous-Bois

Les communes disposant d'un plan vélo ou d'un document stratégique équivalent ont élaboré un projet de maillage cyclable à leur échelle.



## Plan vélo régional et dispositifs d'Île-de-France Mobilités

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- La Région lle-de-France s'est dotée d'un Plan Vélo en 2017 jusqu'à 2025 :
  - Il a pour objectif de développer un réseau vélo sur une logique de « territoire » :
    - Cibler et développer l'usage du vélo sur les déplacements utilitaires : déplacements domiciletravail, domicile-étude (aussi bien étudiants qu'écoliers)
    - Favoriser l'intermodalité
    - Créer des continuités cyclables et résorber les coupures urbaines
  - Les principaux leviers identifiés sont :
    - L'aménagement d'itinéraires cyclables (via des subventions accordées aux collectivités et le réseau vélo Île-de-France),
    - Le développement de stationnement et de jalonnement cyclable
    - Le soutien aux services aux cyclistes (réparation, politiques volontaristes des employeurs...)
- ▶ Île-de-France Mobilités agit en faveur du vélo en proposant :
  - Des aides à l'achat de vélos
  - De la location longue durée de VAE avec le service Véligo
  - Le déploiement d'une offre de stationnement vélos en gare avec les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités (consignes fermées, sécurisées, libre-accès et abrité)



Le collectif Vélo Ile-de-France et la Région Ile-de-France sont partenaires dans le projet de plan vélo régional. A noter que les villes sont MOA du projet à l'échelle de leur territoire et MOE sur la gestion de la voirie et les travaux à réaliser.
Les associations locales vélo travaillent avec le Collectif Vélo Ile-de-France



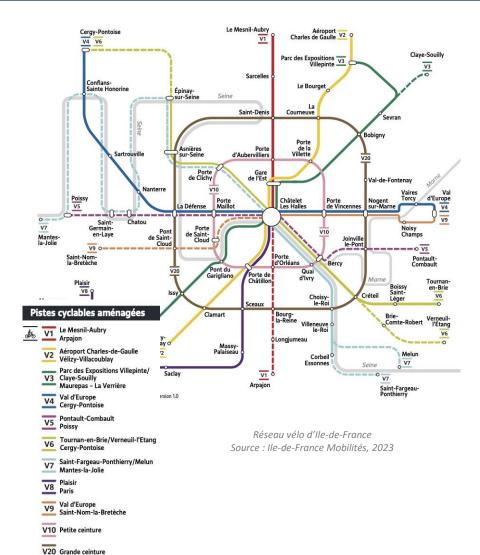




### Réseau vélo Île-de-France



- Le réseau VIF (ex RER Vélo) :
  - Mise en place de 11 itinéraires vélos pour un total de 750 km qui maille l'ensemble de la région lle-de-France. La réalisation est prévue entre 2025 et 2030 :
    - o Ligne **V1** : Le Mesnil-Aubry / Arpajon
    - Ligne V2: Vélizy-Villacoublay / Aéroport Charles-de-Gaulle
    - Ligne V3: Maurepas La Verrière / Parc des Expositions Villepinte/Claye-Souilly
    - Ligne V4 : Cergy-Pontoise / Marne-la-Vallée Chessy
    - o Ligne **V5**: Poissy / Pontault-Combault
    - Ligne V6: Cergy-Pontoise / Tournan-en-Brie/Verneuil-l'Étang
    - Ligne V7 : Mantes-la-Jolie / Saint-Fargeau-Ponthierry/Melun
    - o Ligne **V8**: Plaisir / Paris
    - Ligne V9 : Saint-Nom-la-Bretèche / Paris
    - o Ligne V10: Petite ceinture
    - Ligne V20 : Grande ceinture
  - Projet d'investissement de 300 millions d'euros dans la réalisation de ces itinéraires cyclables
- L'EPT est traversé par les lignes V3, V4, V9, V20



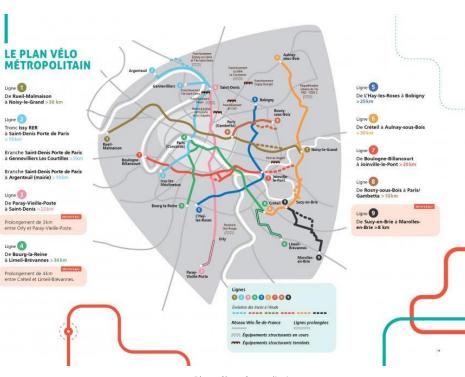


## Plan vélo métropolitain





- ► La Métropole du Grand Paris s'est dotée d'un Plan Vélo en 2021. Il a pour objectifs de :
  - Créer des itinéraires continus, dans la continuité de la démarche de la Région
  - Résorber les effets de coupure urbaine
  - Accompagner « l'objectif de neutralité carbone » à horizon 2050 et d'amélioration de la qualité de l'air
- L'EPT Grand Paris Grand Est est traversé par 3 lignes du plan vélo métropolitain :
  - Ligne 1 (Rueil-Malmaison Noisy-le-Grand) – environ 3 km sur le territoire de GPGE
  - Ligne 6 (Aulnay-sous-Bois Créteil) environ 13 km sur le territoire de GPGE
  - Ligne 8 (Rosny-sous-Bois Paris-Gambetta) – environ 2 km sur le territoire de GPGE
- En fonction des besoins, des possibilités d'adaptation des lignes du plan vélo métropolitain



Plan vélo métropolitain Source : Métropole du Grand Paris, 2023

## LE PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN EN CHIFFRES

9 axes
sécurisés et continus

70
communes
concernées, plus
de 50% des communes
de la Métropole
du Grand Paris

70
communes
concernées, plus
de 50% des communes
de la Métropole
du Grand Paris

70
communes
d'aménagements
d'aménagements
d'aménagements
d'aménagements
déjà réalisés
et engagés



Plan vélo métropolitain en quelques chiffres Source : Métropole du Grand Paris, 2023

la mise en oeuvre

## Stratégie vélo départementale

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Une stratégie vélo départementale, votée le 18 avril 2019, et s'inscrivant dans la continuité du Plan Mobilité Durable (PMD) 2016-2020
- Trois objectifs stratégiques :
  - Assurer la cyclabilité de 100% des routes départementales
  - Viser un report modal en faveur du vélo sur les déplacements domicile-travail
  - Apporter des nouveaux services à la mobilité durable, telle que l'écomobilité scolaire
- Proposition de trois axes de travail regroupant des objectifs opérationnels :
  - Accélérer le déploiement des infrastructures cyclables à l'échelle départementale
  - Développer une culture vélo au sein de la population et proposer des services autour du vélo
  - Mettre en place une gouvernance spécifique et animer un réseau vélo partenarial
- A noter que l'EPT et le CD93 ont signé un accord pour la mise en place d'un Comité vélo Territorial propre à GPGE, conçu comme une déclinaison du Comité départemental Vélo déjà à l'œuvre





## Besoins d'amélioration en itinéraires cyclables

arand Paris Plan Local de **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Liaison autoroutière et assimilée

Limites des communes

\_\_\_\_ Liaison principale

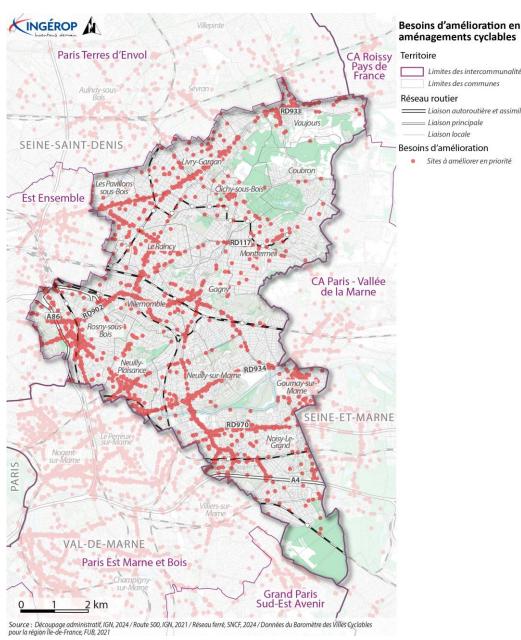
Liaison locale

Sites à améliorer en priorité

- Des demandes d'amélioration ont été formulées le long des principaux axes de transports routiers (selon le Baromètre vélo):
  - RD933 entre les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan et au niveau du centre-ville de Vaujours
  - RD970 à Noisy-le-Grand et Neuilly-sur-Marne.
  - RD934 entre Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et le nord de Gournay-sur-Marne
  - RD902, entre Rosny-sous-Bois, Villemomble et Gagny
  - RD986 et RD37 à Rosny-sous-Bois,
  - **RD117** entre les Pavillons-sous-Bois, Raincy,
  - RD116 à Clichy-sous-Bois, Le Raincy et Villemomble.
  - Nombreuses voies à Gournay-sur-Marne (RD104, Rue des Prés de Noisy)

Le **Baromètre vélo** constitue un indice de satisfaction des usagers du vélo. Il est établi à partir d'une enquête de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) dont la première date de 2017, la suivante de 2019 et la dernière de 2021.

Des demandes d'amélioration concentrées sur les axes routiers structurants notamment départementaux.



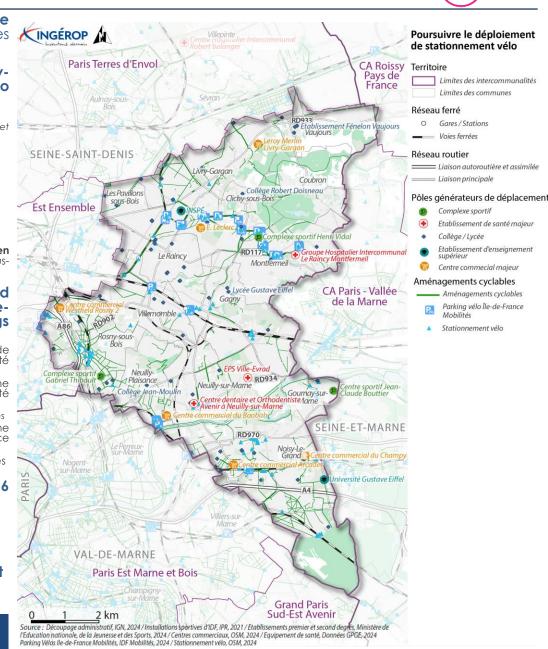


#### Stationnement vélo

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Des stationnements vélo inégalement répartis sur le territoire : une offre ne couvrant pas l'ensemble des principaux pôles générateurs de déplacement
- L'ensemble des stations de la branche vers Clichy-Montfermeil du T4 sont équipées en parking vélo (certains sont labélisés IDFM):
  - 2 consignes sécurisées de 32 places, exploitées par la SNCF :
    - Gargan (à cheval sur les communes des Pavillons-sous-Bois et de Livry-Gargan)
    - o Hôpital de Montfermeil (Montfermeil)
  - Des stationnements en libre-accès :
    - o Gargan 10 places (Livry-Gargan)
    - o Hôpital de Montfermeil 28 (Montfermeil)
    - o Léon Blum 36 places (Livry-Gargan)
    - Maurice Audin 24 places (Clichy-sous-Bois)
    - Notre Dame des Anges 24 places (Montfermeil)
    - o République Marx Dormoy 36 places (Livry-Gargan)
    - o Romain Rolland 72 places (Clichy-sous-Bois)
  - 4 stations de T4 du territoire ne sont pas équipées en stationnement vélo : Abbaye, Les Coquetiers, Les Pavillons-sous-Bois et le lycée Henri Sellier
- Les gares RER de Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand Mont-d'Est, Noisy-Champs, Le Raincy-Villemomble-Montfermeil et Gagny sont équipées de Parkings Vélos Île-de-France Mobilités :
  - Neuilly-Plaisance (RER A): une consigne fermée et sécurisée de 372 places et trois Parkings Vélos IDFM en libre-accès abrité pour un total de 162 places (10,50 et 102 places)
  - Noisy-Champs (RER A, future ligne 15 du métro): Une consigne fermée et sécurisée de 20 places et une en libre-accès abrité de 12 places
  - Noisy-le-Grand (RER A): deux parkings en libre-accès de 72 et 94 places
  - Le Raincy-Villemomble-Montfermeil (RER E): une consigne fermée et sécurisée de 40 places et un parking en libre service de 20 places
  - Gagny (RER E): deux parkings en libre accès de 24 et 14 places
- La future gare de Clichy-Montfermeil de la ligne 16 de Grand Paris Express prévoit 855 places au total :
  - 260 places en consigne
  - 595 places en accès-libre
- Des projets financés pour déployer davantage de Parkings Vélos IDFM en gare à Noisy-le-Grand Mont d'Est, Rosny-sous-Bois, Gagny. D'autres gares ont des projets d'études en cours

Une **offre de stationnement vélo hétérogène** sur le territoire avec un développement au niveau des pôles d'échanges multimodaux / pôles gares.



# Stationnement vélo





▲ Vélo accroché à une barrière au niveau de la gare de Mont d'Est à Noisy-le-Grand



▲ Nouveau parking vélo IdFM installé à l'ouest du bâtiment de la gare de Mont d'Est abrité mais non sécurisé (gouttières sur deux niveaux)



▲ Arceaux vélo non couverts à Montfermeil



▲ Stationnement cyclable abrité utilisé par les scooters et deux-roues



▲ Roue accrochée à la gouttière



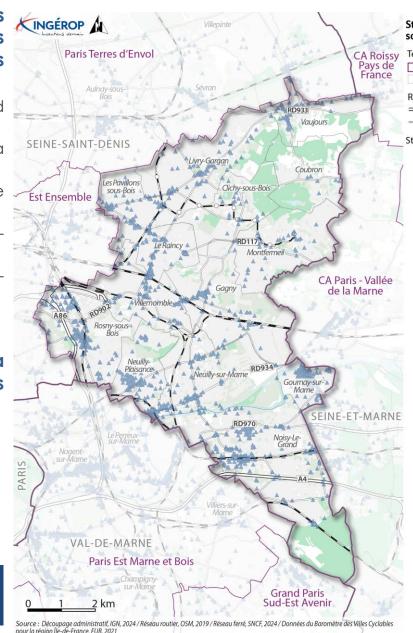
▲ Stationnement abrité au niveau de la station de tram Arboretum à Montfermeil

#### Stationnement vélo souhaité

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Les demandes en stationnement vélos sont localisées dans les centres-villes, les gares et stations ainsi qu'à proximité des espaces commerciaux :
  - Secteur du Mont d'Est à Noisy-le-Grand Mont d'Est,
  - Centre-ville du Raincy (Av. de la Résistance),
  - Le long des Av. Jean Jaurès et Thiers entre Les Pavillons-sous-Bois et le Raincy,
  - Rues Jules Ferry et Saint-Denis à Rosnysous-Bois,
  - Le long de la RD 933 aux Pavillons-sous-Bois, à Livry-Gargan et à Vaujours
  - Centre-ville de Neuilly-Plaisance
- D'autres demandes sont formulées à proximité des collèges/écoles et des pôles d'échanges :
  - Stations du Tram T4
  - Gares des RER A et RER E :
    - Noisy-le-Grand Mont d'Est
    - Champs sur Marne
    - Rosny-Bois-Perrier
    - Rosny-sous-Bois
    - Gagny

Des demandes de stationnement vélo concentrées dans les centres-villes et polarités ainsi qu'au niveau des pôles d'échanges et équipements.



Stationnement vélo souhaité

Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée
Liaison principale

Stationnement

Stationnement vélo souhaité

Le Baromètre
vélo constitue
un indice de
satisfaction des
usagers du vélo.
Il est établi à
partir d'une
enquête
annuelle de la
Fédération des
Usagers de la
Bicyclette (FUB)



# Services aux cyclistes

Grand Paris Plan Local de

- Diverses offres de services aux cyclistes sont présentes sur le territoire :
  - Des magasins vélo
  - Des stations de vélos en libre-service (Vélib') à Rosny-sous-Bois
  - Des points de retrait et d'information **Véligo Location**
  - Des animations, sensibilisations, ateliers mis en place par des associations
- A noter que Rosny-sous-Bois dispose d'autoréparation bornes pour cyclistes

KINGÉROP A Services aux cyclistes Paris Terres d'Envol **CA Roissy** Pays de France SEINE-SAINT-DENIS ivry-Gargan Coubron Les Pavillons Clichy-sous-Bois sous-Bois Est Ensemble Le Raincy CA Paris - Vallée de la Marne Neuilly-sur-Marne RD934 Gournay-sur-SEINE-ET-MARNE RD970 VAL-DE-MARNE Paris Est Marne et Bois **Grand Paris** Sud-Est Avenir Source: Découpage administratif, IGN, 2024 / Aménagements vélo en IDF, OSM, 2024 / Emplacement des stations Vélib, Autolib' Vélib Métropole, 2024 / Points de contact Véligo Location, IDF Mobilités, 2024 / Magasin et atelier de réparation de vélo, OSM, 2024

Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée

Liaison principale

Réseau ferré

Gares / Stations

Voies ferrées

Aménagements cyclables

Aménagements cyclables

Services aux cyclistes

Station Velib'

Point de retrait / d'information Véligo Location

Magasin de vélo

Association (Local non définitif de l'association RosnyCyclettes à Rosny-sous-Bois)

Outre le stationnement vélo, différents services aux cyclistes sont présents sur l'EPT avec un développement plus important à l'ouest du territoire.

services aux cyclistes identifiés figure page suivante.

Le détail des



# Services aux cyclistes



Туре	Commune	Nom
Station Vélib'	Rosny-sous-Bois	Boissière – Etienne Dolet
Station Vélib'	Rosny-sous-Bois	Gare de Rosny-Bois-Perrier
Station Vélib'	Rosny-sous-Bois	Mairie de Rosny-sous-Bois
Station Vélib'	Rosny-sous-Bois	Lavoisier – Missak Manouchian
Station Vélib'	Rosny-sous-Bois	Jules Guesde - Laënnec
Point de retrait / d'information - véligo location	Gagny	Bureau de Poste – Gagny Principal
Point de retrait / d'information - véligo location	Les Pavillons-sous-Bois	La Poste
Point de retrait / d'information - véligo location	Rosny-sous-Bois	Bureau de Poste (rue Jean Pierre Timbaud)
Point de retrait / d'information - véligo location	Rosny-sous-Bois	La Poste (rue Estienne d'Orves)
Point de retrait / d'information - véligo location	Neuilly-Plaisance	La Poste
Point de retrait / d'information - véligo location	Noisy-le-Grand	La Poste
Magasin de vélo	Vaujours	Dany Motorbike
Magasin de vélo	Gagny	Bo Biclou
Magasin de vélo	Villemomble	Shop Ton Vélo
Magasin de vélo	Noisy-le-Grand	N Bikes
Association	Gagny	Ami du vélo de Gagny
Association	Villemomble	MDB Villemomble
Association	Neuilly-sur-Marne	MDB Neuilly-Plaisance
Association	Noisy-le-Grand	MDB Noisy-le-Grand
Association	Neuilly-Plaisance	Le vélo jaune
Association	Rosny-sous-Bois	RosnyCyclettes

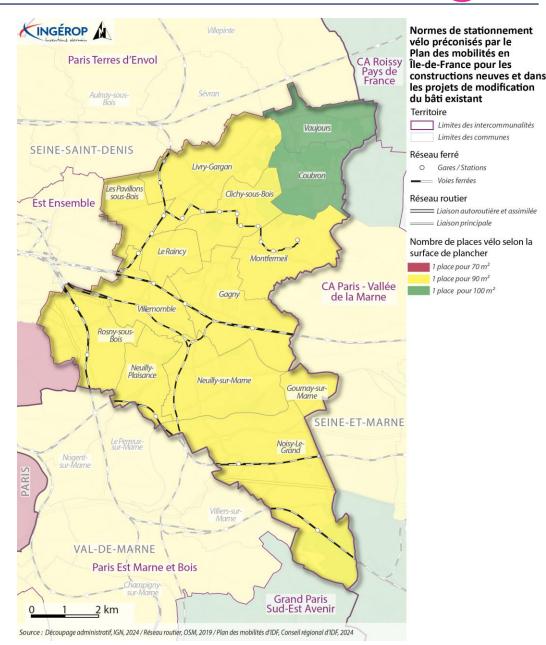


## Normes de stationnement vélo proposées au projet de Plan des mobilités en Île-de-France





- Des recommandations de stationnement vélo pour les immeubles de bureaux, neufs ou rénovés, et équipés d'un parc de stationnement automobile :
  - Zone 3 et 4 (jaune) : 1 place vélo pour 90 m² de surface de plancher
  - Zone 5 (verte): 1 place vélo pour 100 m² de surface de plancher



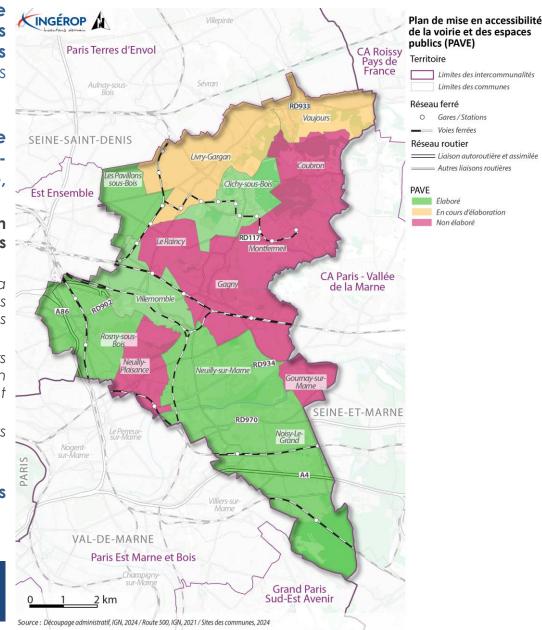


#### Démarches communales d'accessibilité

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Les PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) sont des documents obligatoires pour les communes de plus de 1 000 habitants, soit toutes les communes de Grand Paris Grand Est
- Les communes des Pavillons-sous-Bois, de Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Rosnysous-Bois, Clichy-sous-Bois, Villemomble, sont dotées d'un PAVE :
  - Le PAVE de Pavillons-sous-Bois, élaboré en mars 2023, identifie parmi les principales difficultés d'accessibilité:
    - Les aménagements urbains et de la voirie, même récents, ne prenant pas toujours en compte suffisamment les PMR,
    - La végétation débordant sur les trottoirs déjà étroits et gênant la circulation piétonne. Les fosses d'arbres sont également problématiques,
    - o La discontinuité des cheminements piétons
- Les communes de Livry-Gargan et Vaujours sont en cours d'élaboration de leur PAVE

En comptabilisant les démarches en cours, 5 communes sur 14 seront prochainement dotées d'un PAVE.





# Accessibilité aux gares/stations à pied

Plan Local de rand Paris

Limites des intercommunalités

Gares / Stations existantes

Zone à dénivelé important pour

les modes actifs (Pente > 5%)

Limites des communes

Liaison principale

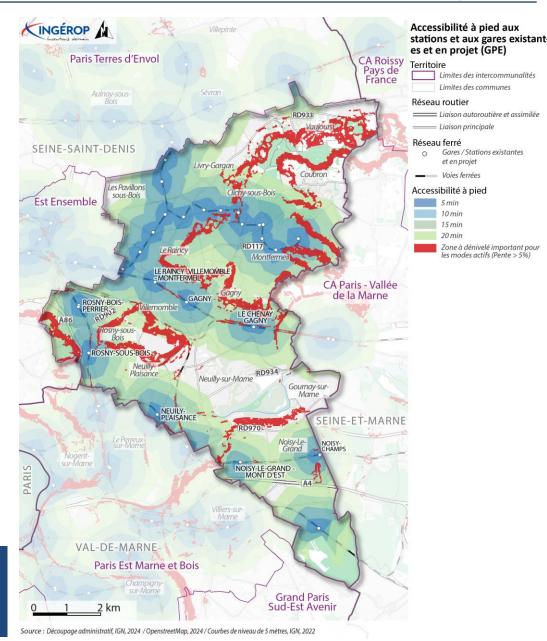
et en projet

5 min

10 min 15 min 20 min

- L'accessibilité à pied aux gares et aux stations est très différenciée en fonction des communes avec des zones blanches:
  - Entre Gournay-sur-Marne et Rosnysous-Bois, dans les secteurs situés entre le RER A et le RER E (en partie au niveau du projet de prolongement du métro 11)
  - Au nord du territoire : Coubron. Vaujours, Livry-Gargan
- Un relief à prendre en compte pour les déplacements à pied
  - Des espaces de pause (bancs...) plébiscités pour les déplacements sur des itinéraires en pente
- A noter que la marche est utilisée par les habitants pour les déplacements du quotidien selon l'enquête en ligne :
  - Entre le domicile et les commerces.
  - Pour faire une sortie à pied,
  - Entre le domicile et les gares-stations de tram-métro
  - Entre le domicile et un lieu d'activité (sportive, culturelle)

Une partie du territoire est éloignée des transports collectifs lourds, avec des temps de trajets supérieurs à 20 minutes à pied, y-compris avec l'arrivée du Grand Paris Express.





# Accessibilité aux gares/stations à vélo

Plan Local de

Limites des intercommunalités

Liaison autoroutière et assimilée Liaison principale

Gares / Stations existantes

Zone à dénivelé important pour

les modes actifs (Pente > 5%)

et en projet Voies ferrées

3 min

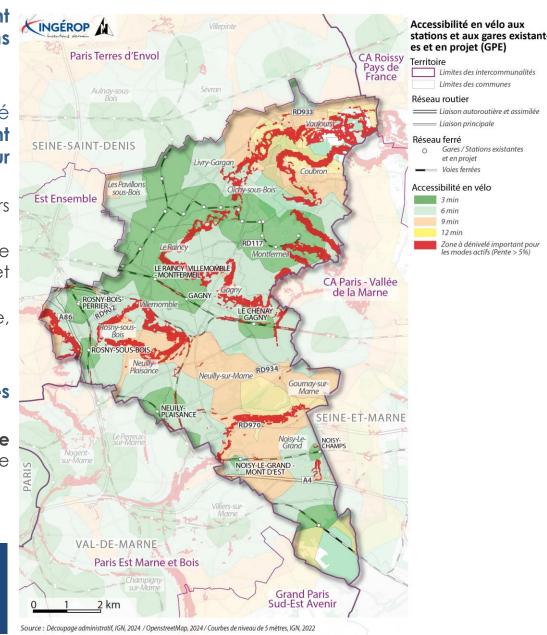
6 min

9 min 12 min

Limites des communes

- Tous les secteurs du territoire permettent d'accéder aux gares et stations en moins de 12 minutes à vélo
- l'accessibilité Tout comme pour piétonne, certains secteurs nécessitent plus de temps de trajet à vélo pour rejoindre une gare/station:
  - Le nord du territoire: Coubron, Vaujours et le nord de Livry-Gargan
  - La vallée de la Marne et la plaine entre Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne Neuilly Plaisance
  - Le plateau d'Avron à Villemomble, Rosny et Neuilly-Plaisance
- Un relief à prendre en compte pour les déplacements à vélo
  - Développement du vélo à assistance électrique (VAE) permettant en partie de faciliter les déplacements

L'ensemble du territoire est théoriquement accessible depuis une gare/station en moins de 12 minutes à vélo mais un relief et un réseau cyclable discontinu à prendre en compte.



# Synthèse des enjeux



#### **AFOM**

#### **Atouts Faiblesses** • Une discontinuité du réseau cyclable existant Un développement des aménagements cyclables ces dernières Une offre en stationnement vélo ne permettant pas de répondre de manière adaptée aux besoins de déplacement (des lieux non années équipés et des types de stationnement parfois inadéquats) Des liaisons cyclables aménagées le long du Canal de l'Ourcq Des coupures urbaines et naturelles franchissables par de rares et de la Marne Des **zones apaisées** facilitant la cohabitation entre les usagers ouvrages d'art, eux-mêmes congestionnés avec le trafic Une utilisation de la marche pour les déplacements quotidiens automobile Peu de communes couvertes par un PAVE

# Opportunités

- Une partie des communes engagée dans des politiques cyclables
- Des démarches cyclables portées par des acteurs supraintercommunaux (VIF, Plan vélo métropolitain)
- Des projets structurants prévoyant des aménagements cyclables (exemple du TZEN 3)
- Des éléments de la trame verte et bleue créant des opportunités d'aménagement pour les modes actifs (Dhuys...)
- Des associations dynamiques agissant en faveur du vélo

- Une **trame viaire étroite** ne facilitant pas l'insertion d'aménagements cyclables
- Une **culture du vélo peu présente** malgré des habitants favorables au développement d'alternatives à la voiture

Menaces

#### Pistes d'amélioration

- Améliorer les continuités piétonnes et cyclables notamment en favorisant et améliorant le rabattement vélo en gare, afin de favoriser l'intermodalité vélo-train
- Définir une armature territoriale cyclable
- Développer l'offre de stationnement vélo
- Résorber les coupures urbaines et naturelles
- Améliorer la qualité et la sécurité des continuités existantes
- Encourager les démarches de PAVE
- Poursuivre la mise en accessibilité de l'espace public





# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES VÉHICULES ET AUTOPARTAGE



# Transition énergétique des véhicules et autopartage

#### **IRVE**





Limites des intercommunalités

Limites des communes

Liaison autoroutière et assimilée

Parking privé à usage public

Gares / Stations

Liaison principale

Parking public

Entre 4 et 20

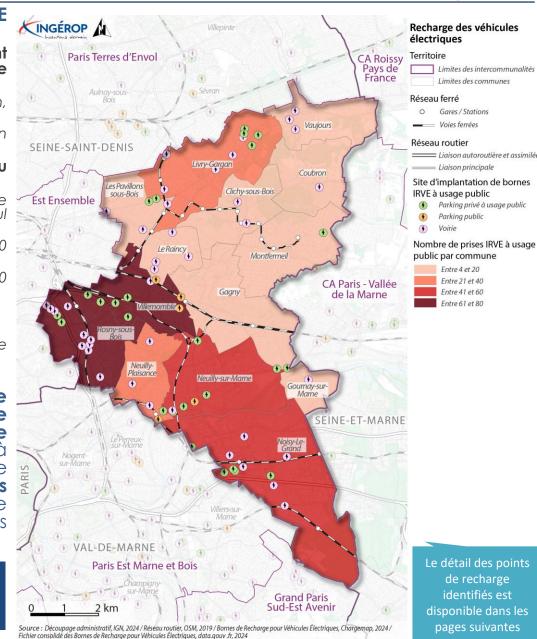
Entre 21 et 40

Entre 41 et 60

Entre 61 et 80

- Environ 380 points de recharge IRVE déployées sur le territoire :
  - Les communes de l'ouest de l'EPT sont mieux dotées et disposent de davantage de sites de recharge à usage public :
    - o Rosny-sous-Bois (13 sites d'implantation, corréspondant à 74 prises)
    - Villemomble (6 sites d'implantation correspondant à 74 prises)
  - Certaines communes sont très peu équipées:
    - o Coubron (1 site d'implantation doté de 5 prises sur voirie communale rue Raoul Rolland)
    - o Vaujours (3 sites, correspondant à 10 prisés localisées sur voirie communale)
    - o Le Raincy (5 sites, correspondant à 10 prises à usage public)
    - Gagny
  - Des projets :
    - o Montfermeil: 18 postes de recharge seront déployés en 2025
- Le Plan des Mobilités en lle-de-France fixe un objectif de 2 400 points de recharge à horizon 2030 pour l'ensemble de l'EPT (pour un total de 100 000 à l'échelle de l'Ile-de-France). A noter que ces objectifs sont donnés pour équivalents 24kW. Si des bornes de puissance supérieure sont installées, alors moins de bornes seront nécessaires.

Le territoire de l'EPT a aujourd'hui atteint 16 % de l'objectif fixé par le Plan des Mobilité en Ile-de-France.



Le détail des points de recharge identifiés est disponible dans les pages suivantes



# Transition énergétique des véhicules et autopartage **IRVE**



Commune	Adresse du site	Nombre de prise par site	Réseau	Nombre de prises par commune
Clichy-sous-Bois	1 Place du 11 Novembre 1918 18 Allée Romain Rolland	5 4	Metropolis Recharge Métropolis/FR	9
Coubron	Rue Raoul Larche	5	Metropolis Recharge	5
Gagny	22 Rue de Paris	2	WAAT	2
Gournay-sur-Marne	1 Rue des Prés de Noisy	5	Metropolis	5
	61 Avenue de la Résistance	2	Sigeif	
	24 Avenue de la Résistance	2	Sigeif	
Le Raincy	Rond-Point de Montfermeil	2	Sigeif	10
	9 Allée Clémencet	2	EFFIA	
	29 Avenue de Livry	2	Sigeif	
	Place de la Libération	3	Sigeif	9
Les Pavillons-sous-Bois	Place de la Résistance	4	Sigeif	
	42 Avenue Aristide Briand	2	Renault	
	12 Av. Pierre de Coubertin	5	Powerdot	
	42 Boulevard Robert Schuman	5	Metropolis Recharge	
	26 Boulevard Jean Moulin	4	Lidl	35
	20 Résidence Pierre Mendes France	4	Sigeif	
Livry-Gargan	46 Boulevard Gutenberg	4	Sigeif	
Livry-Gargan	55 Avenue Lucie Aubrac	4	Shell-Recharge	
	15 Avenue Aristide Briand	1	Nissan	
	Place François Mitterand	3	Sigeif	
	51 Boulevard Robert Schuman	2	Freshmile	
	16 Allée Jean Coulon	3	IZIVIA Express	
Montfermeil	15 Avenue Marcel Dassault	4	Car2Plug	4
Neuilly-Plaisance	46 Rue de Chanzy	7	Metropolis Recharge	
	Rue Paul Cézanne	7	Metropolis Recharge	28
	30 Avenue Georges Clémenceau	7	Metropolis Recharge	
	Place de Stalingrad	7	Metropolis Recharge	





Commune	Adresse du site	Nombre de prise par site	Réseau	Nombre de prises pa commune
	25 Avenue Jean Jaurès	9	Powerdot	52
	29B Boulevard du Maréchal Foch	12	TotalEnergies	
	Place François Mitterrand	7	Metropolis Recharge	
Nauilly our Morno	Rue Clément Ader	7	Powerdot	
Neuilly-sur-Marne	25 Avenue Robert Schumann	6	Lidl	52
	113 Avenue du Général de Gaulle	4	Lidl	
	Boulevard Aristide Briand	5	Metropolis Recharge	
	1-9 avenue du Maréchal Foch - RN 34	2	Auchan FR	
	10 Boulevard du Mont d'Est	3	Sigeif	
	16 Rue de l'Université	2	WAAT	
	5-7 rue du centre	6	Electra	46
	4 Boulevard Du Maréchal Foch	2	Freshmile	
	2 Boulevard du Levant	3	Sigeif	
Noisy-le-Grand	2 Rue Jules Védrines	4	Sigeif	
	Rue des Quatre Saisons	3	Sigeif	
	71 Avenue Médéric	3	Sigeif	
	10 Allée Bienvenue	2	Tesla Destination Charging	
	234 Boulevard du Mont d'Est	10	Schneider	
	1 Avenue du Fort	8	IZIVIA FAST	
	7 Rue de Lisbonne	16	DRIVECO Partner Network	
	Boulevard Alsace-Lorraine	4	Lidl	
	9 Avenue Jean Jaurès	4	Sigeif	
	2 Rue du 18 Juin 1940	4	Sigeif	
Rosny-sous-Bois	Rue de Rome	4	Sigeif	80
	16 Rue de Lisbonne	3	Sigeif	
	16 Rue de Lisbonne Centre commercial Domus	4	Shell-Recharge	
	7 Rue des Berthauds	3	Sigeif	
	169 Boulevard Alsace-Lorraine	3	ZEENCO e-mobility	
	1 Rue Claude Pernès	3	Sigeif	
	6 Rue du Maréchal Maunoury	3	Sigeif	
	1 Rue de Lisbonne	1		
	2 avenue du Général de Gaulle	20	IZIVIA Unibail Westfield	

# Transition énergétique des véhicules et autopartage





Commune	Adresse du site	Nombre de prise par site	Réseau	Nombre de prises par commune
Vaujours	Place des Fêtes	4	Sigeif	10
	18 Rue Alexandre Boucher	2	Sigeif	
	78 Rue de Meaux	4	Sigeif	
Villemomble	Avenue Outrebon	5	Metropolis Recharge	
	Avenue de Rosny 67	3	Monta	
	43 Allée du Plateau	56	Shell-Recharge	74
	25 Route de Noisy	3	Renault	
	168 Grande Rue	5	Metropolis Recharge	
	34 Avenue de la Station	2	ZEborne	



# Transition énergétique des véhicules et autopartage

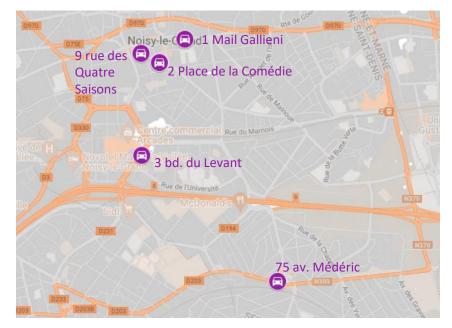
# Démarches communales de système d'autopartage

Grand Paris Mobilité

- Noisy-le-Grand a mis en place depuis 2021 des véhicules d'autopartage en boucle avec l'opérateur Getaround :
  - 10 véhicules sont répartis sur 5 stations :
    - 9 rue des Quatre Saisons,3-1 Bd. Du Levant,
    - o 75 av. Médéric.
    - 2 Place de la Comédie.
    - o 1 Mail Gallieni
  - 2 ans après le lancement de ce service, une croissance régulière d'utilisation est observée. A noter que la fréquentation des stations n'est pas uniforme (1/3 de locations ont été faites sur la station Quatre Saisons).
- Neuilly-sur-Marne a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en 2024 pour la mise en œuvre d'un service d'autopartage en boucle :
  - Ce service devrait être implanté sur 5 stations :
- neuilly marne
- o Parking Public de l'Hôtel de Ville,
- o Parking public 2 rue Jules Lamant et ses Fils
- Parking public du cimetière
- Parking au sud du Parc des 33 ha,
- Parking public rue René Char ZAC Maison Blanche



Véhicule en autopartage du service Getaround à Noisy-le-Grand Source : rapports d'expérience depuis 2021 (s.d.)







#### **AFOM**

Atouts	Faiblesses
<ul> <li>Des initiatives locales favorisant la transition énergétique des véhicules et l'autopartage et les mobilités alternatives avec un retour d'expérience positif sur la ville de Noisy-le-Grand</li> <li>Des points de recharge pour véhicules électriques existants sur le territoire (16 % de l'objectif fixé au Plan des Mobilités en lle-de-France)</li> </ul>	<ul> <li>Un faible développement des pratiques de covoiturage sur le territoire</li> <li>Des bornes IRVE inégalement réparties</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul> <li>La commune de Neuilly-Plaisance a lancé un AMI pour développer à son tour un réseau de véhicules partagés</li> <li>Des projets de bornes IRVE à usage public</li> <li>Un PLUi récent fixant les normes à respecter dans les constructions neuves concernant la recharge des véhicules électriques</li> </ul>	<ul> <li>Un recours à l'espace public pour implanter de nouveaux points de recharge pour véhicules électriques</li> </ul>

#### Pistes d'amélioration

- Poursuivre le déploiement de bornes de recharge sur l'ensemble du territoire
- Accompagner les communes dans leurs démarches de service partagé de mobilité





# **LOGISTIQUE URBAINE**



# Localisation des entreprises

Plan Local de rand Paris **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Limites des communes

Liaison principale

Gares / Stations

2 000 à 4 999 salariés

1 000 à 1 999 salariés

500 à 499 salariés 100 à 499 salariés

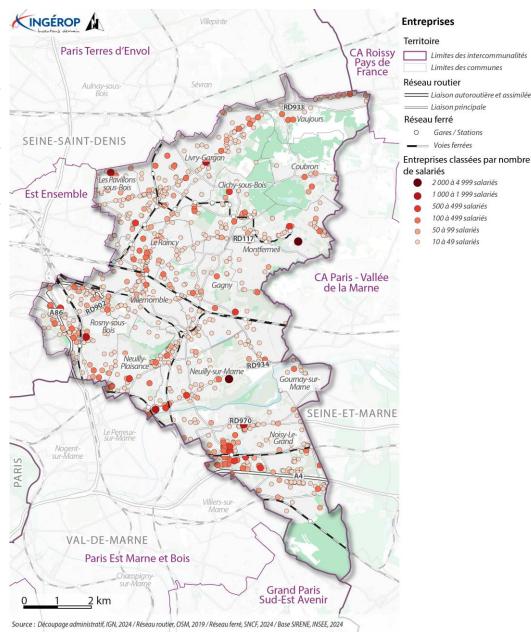
50 à 99 salariés

10 à 49 salariés

Voies ferrées

- Les entreprises du territoire sont situées le lona de certains axes routiers :
  - L'A4 à Noisy-le-Grand et l'A86 à Rosnysous-Bois.
  - La RD933 entre les Pavillons-sous-Bois et Livry-Gargan
  - A Vaujours, le long de la RD44 (ZI de Fait)
  - Sur la RD934 entre Neuilly sur Marne et Gagny (présence de plusieurs usines et entreprises, ZAC de la Maltournée...)
  - Av. de la Résistance, Av. du Raincy et d'Outrebon au Raincy et à Villemomble (rue commerçante)
  - Etc.
- entreprises / services publics accueillant plus de 2 000 employés sont :
  - Des établissements hospitaliers :
    - o Le groupe hospitalier intercommunal Le Raincy Montfermeil (Montfermeil)
    - o Le Centre hospitalier de Ville-Evrard (Neuilly-sur-Marne)
  - Des collectivités publiques :
    - La Mairie de Livry-Gargan
    - Etc.

Les principales entreprises et administrations du territoire sont localisées à proximité des axes départementaux, permettant une bonne accessibilité routière des personnes et des marchandises et des nœuds de communications.



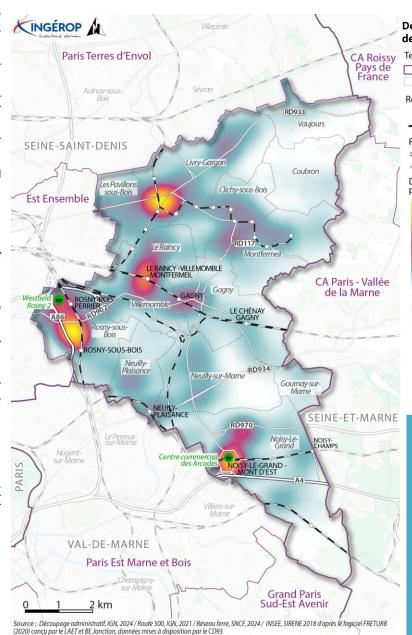


#### **Petits commerces**

arand Paris Plan Local de **Mobilité** 

- densité importante de petits Une commerces correspondant aux centralités KINGÉROP A et quartiers commerçants, notamment à :
  - A Rosny-sous-Bois, entre les gares de Rosny-Bois-Perrier et de Rosny-sous-Bois ;
  - Aux Pavillons-sous-Bois à la limite avec Livry-Gargan, entre les abords du marché couvert et le centre-ville :
  - A Noisy-le-Grand, dans le quartier de Mont d'Est et dans le centre-ville.
  - Entre Le Raincy et Villemomble, autour de la gare RER Le Raincy-Villemomble-Montfermeil
- Des centralités plus petites à l'échelle du territoire à Villemomble, Gagny, Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne sont également présentes
- Une densité marquée autour des axes de transports et de certaines gares :
  - RER A, au niveau de la gare du Mont d'Est
  - RER E, au niveau des gares du Raincy-Villemomble-Montfermeil et la gare de Gagny
  - Tram, autour de la station Gargan,
  - **Axes routiers**
- A noter les deux centres commerciaux majeurs de Rosny 2 et des Arcades (Mont d'Est)

Grand Paris Grand Est accueille de nombreux commerces de proximité au niveau des principaux centres-villes du territoire ainsi que des plus grandes enseignes commerciales grâce aux centres commerciaux de Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et le long des RD933 et RD934.



Densité des établissements de commerces de détail

Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

Réseau ferré

Gares / Stations

Voies ferrées

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée — Liaison principale

Densité des établissements de

petit commerce

Grand centre commercial

Grande surface

Les données INSEE et FRETURB permettent de visualiser la densité d'établissements du territoire, mais elles de mettre en avant ou de hiérarchiser l'importance de ces établissements en termes d'attractivité commerciale

# Types d'établissements

Grand Paris Plan Local de **Mobilité** 

Limites des intercommunalités

Liaison autoroutière et assimilée

Activités de bureau, de santé, de services et d'enseignement

Aménagement paysager,

Commerce de aros

Petit commerce

Bâtiment et travaux publics

Entreprise manufacturière et industrie

Transport et logistique

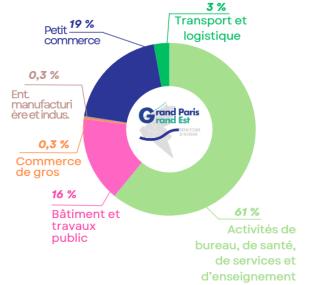
Limites des communes

Gares / Stations

Liaison principale

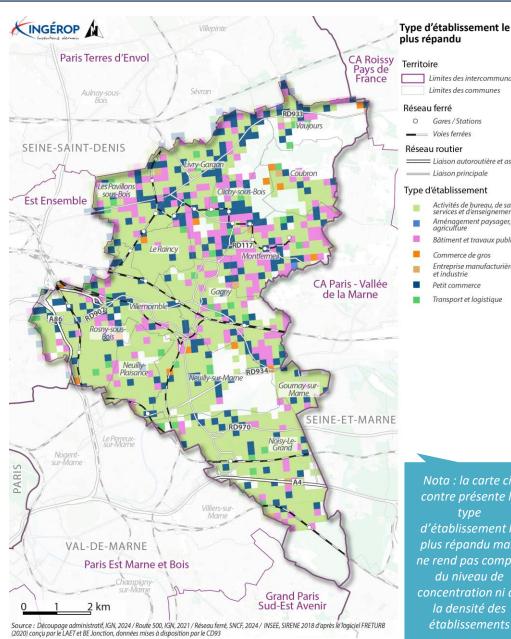
Voies ferrées

- Les établissements les plus répandus correspondent aux secteurs :
  - D'activités de bureau, de santé, de service d'enseignement (61 établissements du territoire)
  - Des petits commerces (19 %)
  - Du bâtiment et travaux publics (16 %)



activités manufacturières industrielles ainsi que les activités de commerces de gros représentent tous deux 0.3 % des établissements totaux. Ces secteurs et ceux du transport et de la logistique sont plus répandus dans le reste de la Seine-Saint-Denis

L'EPT accueille de nombreux établissements du secteur tertiaire (bureau, éducation...) et des petits commerces.



Nota: la carte cicontre présente le d'établissement le plus répandu mais ne rend pas compte du niveau de concentration ni de la densité des

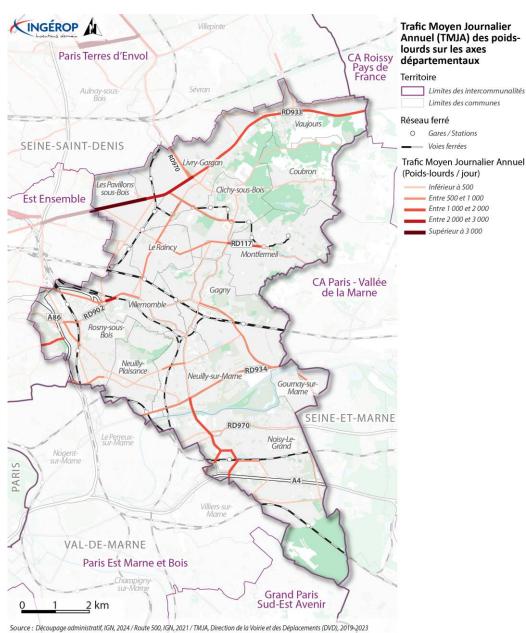
établissements



# Circulation des poids-lourds : trafic

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Un trafic PL dense sur le territoire, ce qui constitue un enjeu majeur pour la circulation. Additionné à l'étroitesse de certaines RD, ce trafic intense participe à la congestion de certains axes routiers
- ► Le trafic PL est concentré sur certains axes départementaux :
  - La RD933 accueille des niveaux de trafic élevés mais hétérogènes en raison des nombreuses bifurcations sur les axes départementaux :
    - Un niveau de trafic de 3 080 PL en moyenne par jour aux Pavillons-sous-Bois
    - Un niveau de trafic de 2 200 PL à Livry-Gargan, entre la commune des Pavillons-sous-Bois et le carrefour avec la RD970
    - Un niveau de trafic de 1 850 à l'est de la RD933, après le carrefour avec la RD970
  - La RD902 à Villemomble entre la RD116 et la RD10E accueille un trafic de 2 550 PL en moyenne
  - La RD970 sur la commune de Noisy-le-Grand a un niveau de trafic de 1 100 PL



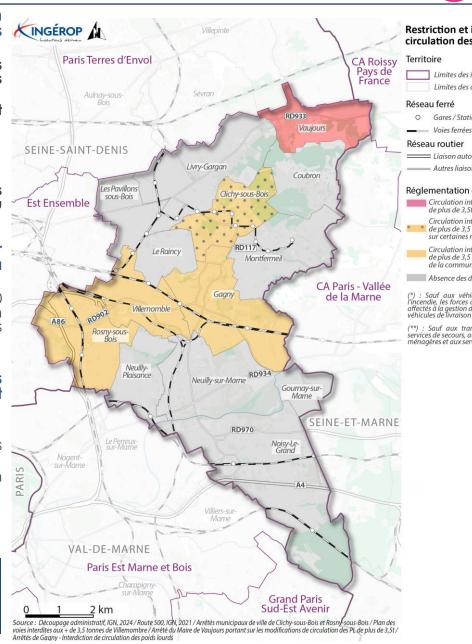


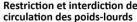
# Circulation des poids-lourds : réglementations

arand Paris Plan Local de

- Les réglementations en termes de circulation des PL de plus de 3,5 tonnes ne sont pas Kingérop 🛦 uniformes sur le territoire :
  - Une commune dont l'interdiction de ces véhicules a été levée, notamment pour les activités de logistique : Vaujours
  - Deux communes dont des routes sont interdites à leur circulation :
    - Villemomble
    - Rosny-sous-Bois
    - Gagny
  - Une commune dont des routes sont interdites à leur circulation s'ils ont une surface au plancher de plus de 20 m<sup>2</sup> : Clichy-sous-Bois
- Certaines communes disposent d'un arrêté par rue, ce qui complexifie la lisibilité de la réglementation:
  - Par exemple Rosny-sous-Bois: plus de 250 arrêtés, dont plusieurs portent sur la circulation des PL en fonction des rues, ou sur certaines sections
- L'hétérogénéité de ces politiques entraine des incohérences à l'échelle de l'EPT. Cela peut provoquer:
  - Des **reports de trafics** sur d'autres zones ;
  - Un manque de lisibilité des itinéraires pour les conducteurs des PL:
  - Et parfois un **non-respect** de la réglementation en lien avec sa complexité

L'hétérogénéité des réglementations et le nombre d'arrêtés sur le territoire peut entrainer un manque de lisibilité voire un non-respect de la part des conducteurs.





Limites des intercommunalités Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée

Autres liaisons routières

#### Réglementation des PL

Circulation interdite des véhicules\* de plus de 3,5t sur toute la commune

Circulation interdite des véhicules\* de plus de 3,5 t et dépassant 20 m² sur certaines routes de la commune

Circulation interdite des véhicules\* de plus de 3,5 t sur certaines routes

de la commune Absence des données

(\*) : Sauf aux véhicules de lutte contre l'incendie, les forces de l'ordre, les véhicules affectés à la gestion d'un service public et les véhicules de livraison

(\*\*) : Sauf aux transports collectifs, aux services de secours, aux services des ordures ménagères et aux services techniques



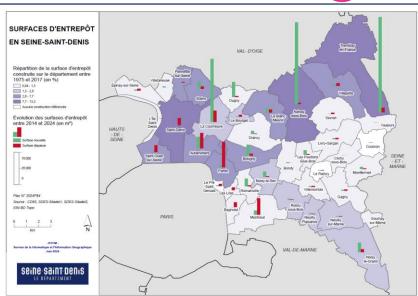
## Panorama en Seine-Saint-Denis

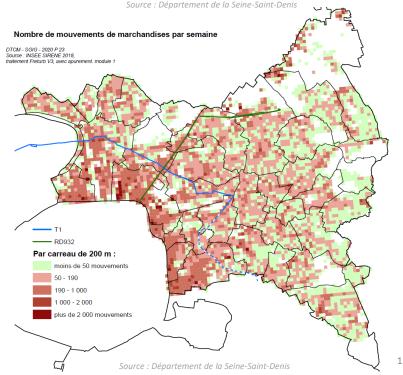
Grand Paris Plan Local de Mobilité

- La Seine-Saint-Denis est le département de petite couronne qui enregistre la plus grande surface d'entrepôts logistiques en lle-de-France (2,2 millions de m² d'entrepôts logistiques). Près de la moitié des surfaces d'entrepôts logistique sont utilisés pour le commerce de gros.
- La plateforme aéroportuaire de Paris Roissy-Charles de Gaulle constitue une polarité majeure en termes d'emplois et de logistique, à l'origine de flux de transit sur les RD du nord de GPGE
- La dynamique de développement des activités logistiques est plus soutenue au nord du canal de l'Ourcq
  - Entre 1975 et 2017, les entrepôts ont été majoritairement développés dans les communes de Tremblay-en-France, Aulnay-sous-Bois et Saint-Denis, notamment grâce à la présence de grandes infrastructures aéroportuaires (plateforme de Roissy – Charles-de-Gaulle), portuaire (sur le canal de Saint-Denis par exemple) et autoroutières (corridor de l'A1)
- ► Les nouveaux entrepôts ont été construits principalement sur deux communes de l'EPT :
  - Les Pavillons-sous-Bois
  - Noisy-le-Grand (avec notamment Amazon depuis 2020

A l'échelle du département de la Seine-Saint-Denis, Grand Paris Grand Est constitue un territoire où la logistique est relativement peu développée : on y observe moins de mouvements de marchandises et moins d'entrepôts.



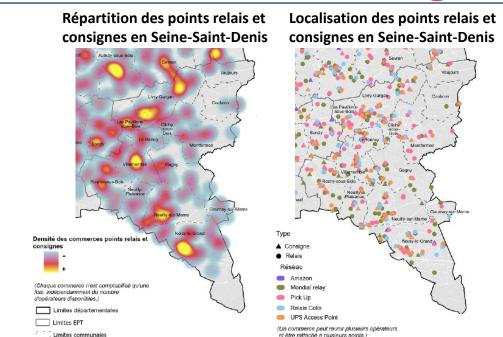




# Localisation des points relais

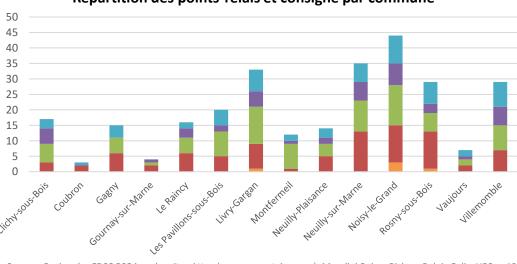
Plan Local de rand Paris **Mobilité** 

- Le territoire de Grand Paris Grand Est accueille plusieurs consignes et points relais plusieurs réseaux. de inégalement répartis sur le territoire dont:
  - Amazon.
  - Mondial Relay,
  - Pick Up,
  - Relais Colis.
  - UPS Access Point.
- Le territoire compte 278 points-relais et consignes. Les communes de Noisy-le-Grand (44), Neuilly-sur-Marne (35) et Rosny-sous-Bois (29) accueillent le plus grand nombre de points relais et de consignes.



Source: Recherche CD93 2024 sur les sites Attac (recensement Amazon), Mondial Relay, Pickup, Relais Colis, URS

#### Répartition des points-relais et consigne par commune





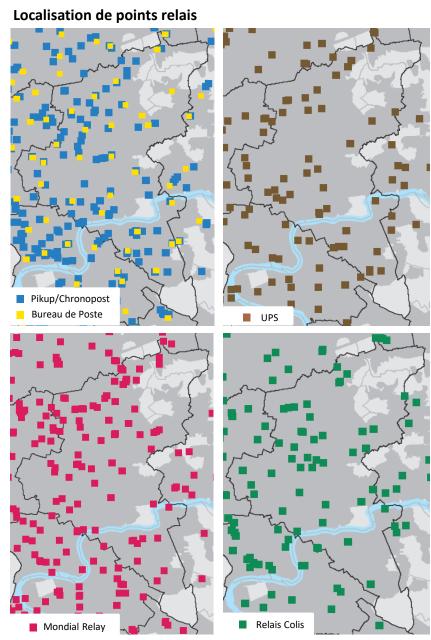
■ Étiquettes de colonnes Amazon

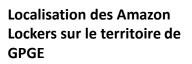
Étiquettes de colonnes Pick Up Étiquettes de colonnes UPS Access Point



# Localisation des points relais

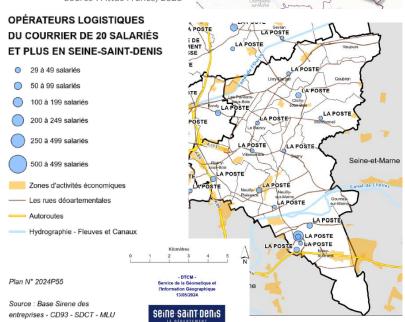








Source : Attac France, 2023



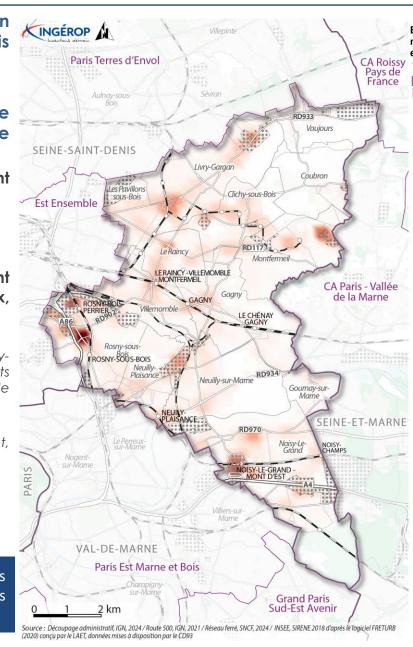
Source : Département de la Seine-Saint-Denis, 2024

# Nombre de mouvements en réception

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- 102 000 mouvements quotidiens en réception sur le territoire de Grand Paris Grand Est
- Une inégale répartition du nombre de mouvements hebdomadaires en termes de réception. Deux dynamiques s'observent :
  - Certains secteurs dynamiques accueillent les grands centres commerciaux :
    - o A Rosny-sous-Bois (Rosny 2)
    - o A Noisy-le-Grand (Les Arcades)
    - o A Montfermeil (Les 7 iles)
  - D'autres secteurs dynamiques se situent au niveau des tissus commerciaux locaux, dans les centres-villes des communes :
    - o A Rosny-sous-Bois (rue du Général Gallieni)
    - Noisy-le-Grand, autour de la Gare de Noisyle-Grand Mont d'Est (nombreux petits commerces), des Arcades et du centre-ville (commerces de proximité)
    - A Gagny (av. de la Résistance)
    - Aux Pavillons-sous-Bois (bd. Edouard Vaillant, av. Victor Hugo)
    - o Etc.

Les mouvements liés au transport de marchandises concernent principalement sur le territoire les grands centres commerciaux et les centralités urbaines locales



Estimation du nombre de mouvements hebdomadaire en réception

#### Territoire

Limites des intercommunalités
Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

Voies ferrées

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée
 Liaison principale

Nombre estimé de mouvements hebdomadaire en réception



Localisation des zones industrielles et zones d'activités

Localisation des ZI, ZA

A noter que le modèle FRETURB ne prend pas en compte :

- les flux de transit
- les flux de chantier
- les livraisons à domicile

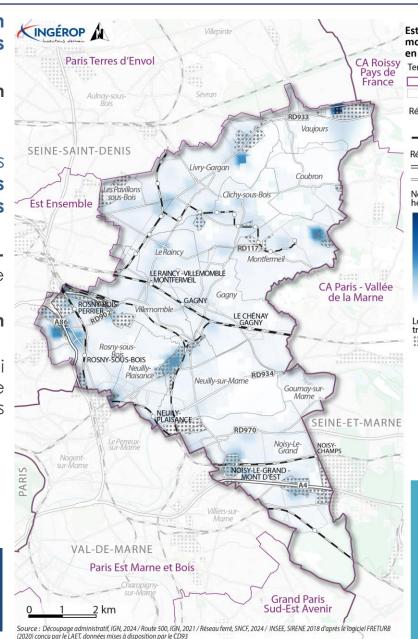


# Nombre de mouvements en expédition

Plan Local de

- 000 mouvements quotidiens en émission sur le territoire de Grand Paris **Grand Est** 
  - Le territoire de l'EPT est davantage un territoire de réception que d'émission
- Outre les secteurs déià identifiés pour les mouvements en réception, des espaces distinguent parmi les secteurs d'expédition :
  - Zone industrielle de Chanoux à Neuillysur-Marne (entreprises de travaux et de services aux entreprises),
  - Le sud de la ZA de Livry-Gargan (enseignes alimentaires)
  - Zone industrielle de Fait à Vaujours qui notamment accueille l'entreprise Placoplâtre générant des flux vers des chantiers de poids lourds

Les secteurs qui expédient sont globalement les secteurs de réception du territoire. Quelques espaces s'y ajoutent en lien avec les activités industrielles ou d'expédition de matériaux ou autres



Estimation du nombre de mouvements hebdomadaire en expédition

#### Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

Voies ferrées

#### Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée — Liaison principale

Nombre estimé de mouvements hebdomadaire en expédition



Localisation des zones industrielles et zones d'activités

Localisation des ZI, ZA

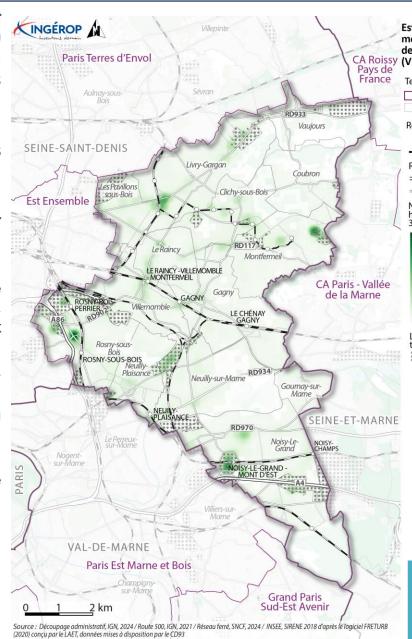
A noter que l'entrepôt Amazon de Noisy-le-Grand n'apparait pas sur la carte ci-contre, car sa création en 2020 est postérieure à la date des données **FRETURB** 



## Nombre de mouvements de VUL

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- ► Les VUL (Véhicules Utilitaires Légers) sont majoritairement des camionnettes (78 % du parc de VUL en 2023 selon une étude du ministère de la Transition écologique) et des véhicules diésels (94 % du parc de VUL)
- ► Les VUL ont pour particularité d'être utilisés par des particulier et des professionnels
- ▶ De nombreux mouvements de VUL autour de trois secteurs :
  - Les Arcades à Noisy-le-Grand,
  - Quartier autour de l'Av. du Général de Gaulle et le Centre-commercial Rosny 2, Rosny-sous-Bois (accueillant de nombreux commerces et services)
  - Au niveau du bd. Edouard Vaillant, av. Victor Hugo), aux Pavillons-sous-Bois,
  - Centre-commercial des 7 lles, à Montfermeil,
  - ZA de Chanoux, à Neuilly-sur-Marne
  - Le long de l'Av. de la Résistance entre le Raincy et Gagny,



Estimation du nombre de mouvements hebdomadaire des véhicules utilitaires légers (VUL) moins de 3,5 tonnes

#### Territoire

Limites des intercommunalités
Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

#### Voies ferrées

Réseau routier

Liaison autoroutière et assimilée
 Liaison principale

Nombre estimé de mouvements hebdomadaire des VUL moins de 3,5 tonnes



Localisation des zones industrielles et zones d'activités

Localisation des ZI, ZA

A noter que cette carte présente les mouvements et non les flux



# Nombre de mouvements de camions porteurs

Plan Local de

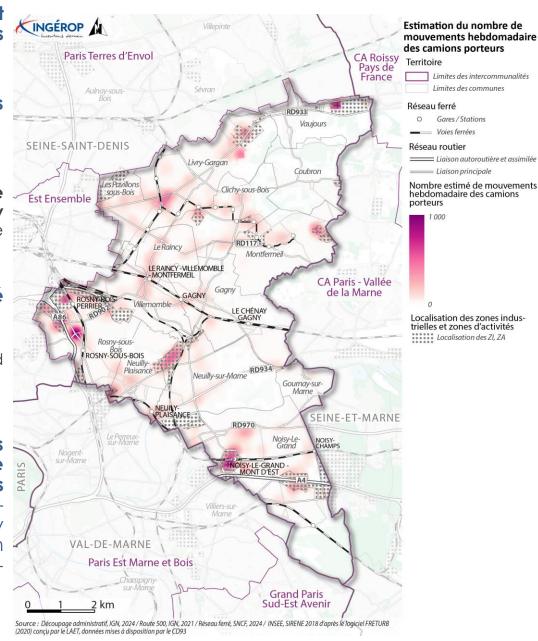
Limites des intercommunalités Limites des communes

Liaison autoroutière et assimilée

Gares / Stations

— Liaison principale

- Les camions porteurs sont principalement utilisés pour l'approvisionnement des commerces et des chantiers
- De nombreux mouvement autour de trois secteurs:
  - Les Arcades, à Noisy-le-Grand
  - ZA de Fait, à Vaujours
  - Quartier autour de l'Av. du Général de Gaulle et le Centre-commercial Rosny 2, Rosny-sous-Bois (accueillant nombreux commerces et services)
- Les secteurs commerciaux de proximité se distinguent également :
  - Au-Raincy (av. de la Résistance)
  - Aux Pavillons-sous-Bois (bd. **Fdouard** Vaillant, av. Victor Hugo)
  - A Neuilly-sur-Marne (ZA de Chanoux)
- principaux centres-villes **commerçants** sont des secteurs de concentration des camions d'approvisionnement comme à Noisy-le-Grand, le Raincy-Villemomble, le Raincy et le quartier de Gargan (à l'intersection des Pavillons-sous-Bois Gargan)



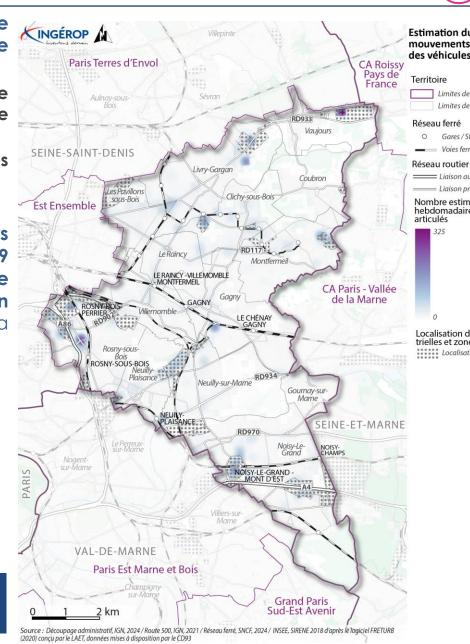


## Nombre de mouvements de véhicules articulés

Grand Paris Plan Local de

- Deux secteurs se distinguent sur le territoire concernant les mouvements de véhicules articulés :
  - L'usine **Placoplatre** Nord de au Vaujours générant la rotation nombreux PL articulés (ZI de Fait)
  - La zone entre l'A86 et les voies ferrées à Rosny-sous-Bois
- Certaines communes comme Vaujours accueillent des véhicules de plus de 19 tonnes sur des voiries parfois étroites, ce qui génère des difficultés de circulation (stationnement en double-file pour la livraison de commerces par exemple)

Les 2 secteurs identifiés concentrent les flux de gros véhicules (véhicules articulés) sur le territoire.



Estimation du nombre de mouvements hebdomadaire des véhicules articulés

#### Territoire

Limites des intercommunalités Limites des communes

#### Réseau ferré

Gares / Stations

#### Voies ferrées

Liaison autoroutière et assimilée Liaison principale

Nombre estimé de mouvements hebdomadaire des véhicules articulés



Localisation des zones industrielles et zones d'activités

Localisation des ZI, ZA



# Sites logistiques à préserver

rand Paris Plan Local de **Mobilité** 

> Limites des intercommunalités Limites des communes

Liaison autoroutière et assimilée

Site multimodal à maintenir

Site multimodal à créer dont le

potentiel multimodal doit être

Liaison principale

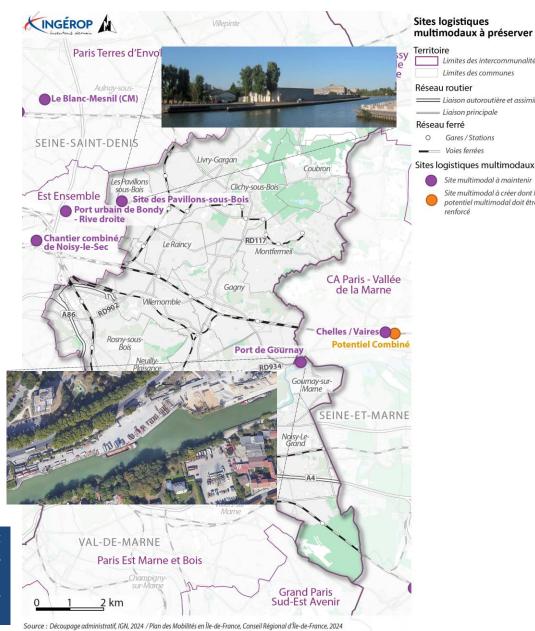
Gares / Stations

Voies ferrées

- Deux sites logistiques portuaires sont à préserver sur le territoire de l'EPT d'après le Plan des mobilités en Île-de-France:
  - Le Port de Gournay-sur-Marne : situé sur le canal de Chelles, au sein de la ZI de Gournay-sur-Marne
  - Le site des Pavillons-sous-Bois : situé sur le Canal de l'Ourcq au sein de la II de la Poudrette, objectif de maintenir sa fonction actuelle sans évolution ou développement dans le cadre du plan d'action du PLM
    - o A noter que le canal de l'Ourca fait l'objet d'une réflexion partenariale entre le Département, les EPT de Plaine Commune et d'Est Ensemble
- Ces sites logistiques multimodaux ont vocation au maintien des activités logistiques à l'échelle de la Région parisienne.

Deux sites d'intérêt pour la logistique et le transport multimodal sont identifiés sur le territoire par le Plan des mobilités en Île-de-France.

Le Canal de l'Ourcq représente une opportunité pour le transport fluvial



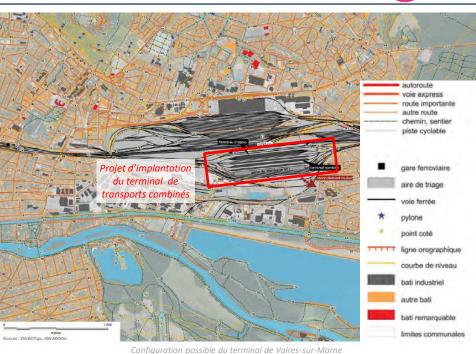


# Sites logistiques à préserver

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- A l'est de Grand Paris Grand Est, le site de Vaires-sur-Marne est :
  - Identifié au Plan des mobilités en Île-de-France comme un site multimodal à créer dont le potentiel multimodal soit être renforcé
  - Inscrit au schéma directeur de la Région Ile-de-France dans le cadre de la valorisation des réseaux logistique et du développement des sites accueillant des transports combinés rail-route :
- Ancien site de triage ferroviaire en mutation, situé sur l'axe Paris-Strasbourg mais éloigné des principaux territoires logistiques de la région :
- Projet d'y implanter un terminal ferroviaire au sud, connecté aux réseaux routiers magistraux :
  - Objectif d'accueillir 10 trains par heure (contre 6 aujourd'hui), permettant de faire transiter de grandes quantités de marchandises
  - Projet de connexion routière à l'A104 via les RD34A et RD10P:
    - Les deux RD ont aujourd'hui des gabarits qui ne permettent pas le croisement de PL. Des réaménagements sont à prévoir sur ces axes et sur l'ouvrage d'art qui traverse le Canal de Chelles.
    - Les flux PL générés par le site sont estimés au maximum à 2 550 mouvements rabattus sur le site, avec l'hypothèse de 10 trains de fret en circulation par jour. Il est estimé que la moitié de ces flux se diffuserait ensuite sur les axes routiers au sud du secteur du secteur (A104, A4, RN104...), et la moitié vers le nord (A104, RD934, RN3...). Cela signifierait une augmentation d'1,1 % du nombre de PL en circulation sur l'A104 par rapport au TMJA de 2012

Une augmentation du trafic PL est à prévoir sur l'A104 connecté au sud de Torcy à l'A4 et qui traverse le territoire de Noisy-le-Grand



Source : Vision prospective du développement du transport combiné en lle-de-France – rapport final, Région lle-de-France et DRIEAT, 2016



\*TMJA: Trafic Moyen Journalier Annuel

Trafics de PL supplémentaires rabattus sur le terminal Source : CD77, DIR IDF, 2012

# Acte 2 du Pacte pour une logistique métropolitaine

Grand Paris Plan Local de Mobilité

- Le Pacte pour une logistique métropolitaine a été élaboré par la Métropole du Grand Paris afin d'accompagner les défis logistiques auxquels sont confrontés les territoires, tout en soutenant la transition écologique. Les principaux objectifs du Pacte 1 (2018) étaient de fédérer les différents acteurs et de lancer des projets pilotes en se basant sur les enjeux suivants :
  - Optimiser les flux et les livraisons
  - Favoriser la transition des flottes vers des véhicules à faible émissions et silencieux
  - Valoriser l'intégration des fonctions logistiques dans l'urbanisme et les projets d'aménagement
  - Le CONSOMM'ACTEUR, un maillon facilitateur de la chaine logistique
- L'Acte 2 du Pacte (2021), élaboré pour prendre en compte les évolutions et les transformations des secteurs de la logistique depuis 2018, est articulé autour de nouveaux enjeux :
  - Accélérer la transition décarbonée des flottes de véhicules de transport routier de marchandises
  - Déployer sur le territoire des pratiques de livraisons innovantes, en particulier en matière de logistique du dernier km
  - Développer le transport de marchandises par voie fluviale
  - Réimplanter de manière raisonnée du foncier et de l'immobilier logistique en zone urbaine dense
  - Mieux utiliser les données numériques pour comprendre et agir sur le système logistique métropolitain







Pacte pour une logistique métropolitaine, Acte 1 Source : Métropole du Grand Paris, juin 2018





#### **AFOM**

# Des implantations d'entrepôts de logistique limitées sur le territoire par rapport au reste de la Seine-Saint-Denis, impliquant des flux de marchandises moins nombreux Un bon maillage d'axes routiers structurants pour accueillir les flux de marchandises Plusieurs zones d'activités réparties sur le territoire Une réglementation de la circulation des PL hétérogène sur le territoire Des axes qui accueillent le trafic un PL important Des aires de livraison peu utilisées par les PL et/ou détournées de leurs usages Du stationnement de véhicules professionnels sur des espaces non prévus à cet effet

# Opportunités Menaces

- Développement des transports ferrés / fluviaux au niveau du port de Gournay et à proximité du site de transport combiné de Vaires-sur-Marne, identifiés comme des points stratégiques à l'échelle régionale
- Des acteurs supra-communaux (Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Département de la Seine-Saint-Denis) accompagnant les démarches locales
- Des difficultés pour anticiper les stratégies de développement des acteurs privés et les flux de logistique qu'ils engendrent
- Un travail sur la réglementation nécessitant des moyens humains à prendre en compte (pour les arrêtés municipaux notamment)

#### Pistes d'amélioration

- **Développer une réglementation cohérente** des politiques de transports de marchandises
- Recourir à l'outil DiaLog de l'Etat pour numériser et éditer la réglementation des poids lourds (circulation, stationnement...) tout en la partageant aux éditeurs de GPS
- Faciliter les livraisons à vélo pour les derniers kilomètres (en développant par exemple des itinéraires cyclables larges)
- Donner **une vision d'ensemble du maillage logistique** du territoire, avec les infrastructures et les sites à créer e à conforter





# SYNTHÈSE DES ENJEUX





#### **ATOUTS**

- Un territoire dynamique démographiquement et accueillant de nombreux jeunes
- Une densité importante du bâti (et de la population) propice aux déplacements de courtes distances
- Des espaces verts et cours d'eau valorisés (et valorisables) pour les déplacements des modes actifs
- Les ¾ du territoire situés à moins de 300m d'un point d'arrêt de bus, 500m d'une station de tramway ou 1km d'une gare
- Un taux de motorisation des ménages en baisse favorable à l'utilisation de modes alternatifs

- Des communes et des acteurs mobilisés pour améliorer les conditions de déplacement
- Une démarche intercommunale déjà lancée avec le PLUi permettant de déterminer les conditions d'aménagement et d'occupation du sol
- Des projets cyclables et de transports collectifs (dont le Grand Paris Express) à l'œuvre ou en étude

#### **FAIBLESSES**

- Des coupures urbaines et naturelles complexifiant les déplacements
- Une dichotomie entre emplois offerts et actifs résidents
- Une **hétérogénéité des réglementations** existantes (circulation, stationnement, livraisons...)
- Des lignes de bus dont la vitesse commerciale est impactée par la congestion
- Du trafic de transit identifié sur des voiries locales non adaptées
- Des **voiries souvent étroites** limitant les possibilités d'intervention

#### **MENACES**

- Une dépendance marquée à la voiture individuelle
- Une croissance des besoins en déplacements liés aux projets de développement du territoire (nouvelles infrastructures de transports, projets de création de logements...)
- Des communes à différents stades d'avancement pour les démarches de mobilité (plans vélo, de circulation...)



**OPPORTUNITÉS** 



# **ORIENTATIONS ET OBJECTIFS**



# Stratégie du Plan des mobilités en Île-de-France



# 14 axes à l'échelle régionale



#### Poursuivre le développement de transports collectifs attractifs

L'attractivité des transports passe par le développement de l'offre et par l'amélioration de leur performance et de leur fiabilité. Elle s'appuie aussi sur l'amélioration de l'expérience voyageurs: information, sûreté, billettique.



#### Placer le piéton au cœur des politiques de mobilité

Il s'agit de systématiser la prise en compte prioritaire du piéton dans l'aménagement de la voirie et d'adopter une approche globale de planification de l'amélioration de la mobilité piétonne.



### Établir une nouvelle feuille de route pour l'accessibilité de la chaîne de déplacements

La mise en accessibilité des transports collectifs ferroviaires et routiers doit être poursuivie et des efforts importants doivent être consentis pour améliorer l'accessibilité de la voirie.



#### Conforter la dynamique en faveur de l'usage du vélo

Soutenir l'essor du vélo passe par une approche systémique: développement d'infrastructures cyclables linéaires, de stationnement vélo dans les espaces publics et privés, de services vélo, et promotion de son usage.



#### Développer les usages partagés de la voiture

Encourager le covoiturage dans les territoires peu denses, ou faiblement desservis par les transports collectifs, nécessite de lui accorder des bénéfices en termes financiers, de circulation et de stationnement. Concernant l'autopartage, il s'agit de l'ancrer dans les pratiques de mobilité en assurant la qualité de l'offre et la visibilité des services.



#### Renforcer l'intermodalité et la multimodalité

Il s'agit de faciliter l'intermodalité, c'est-à-dire le passage d'un mode à un autre lors d'un déplacement, et en particulier l'accès aux pôles de transports collectifs ferroviaires et routiers par les différents modes. Il s'agit aussi de faciliter la multimodalité, c'est-à-dire l'utilisation alternative de modes pour un même déplacement, grâce à une meilleure information sur les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.



#### Rendre la route plus multimodale, sûre et durable

L'optimisation de l'usage du réseau routier hors agglomération repose sur une plus grande fiabilité et un usage plus multimodal (voies réservées). Il s'agit également d'en améliorer la performance environnementale et la sécurité pour tous les usagers.



# Stratégie du Plan des mobilités en Île-de-France

# Grand Paris Mobilité

# 14 axes à l'échelle régionale



# Mieux partager la voirie urbaine

L'optimisation de l'usage de la voirie urbaine repose sur un meilleur partage entre les modes, au profit des modes alternatifs à la voiture individuelle (marche, vélo, transports collectifs). Pour les modes actifs, cela passe notamment par la pacification de la voirie et la résorption des coupures urbaines.



# Adapter les politiques de stationnement aux contextes territoriaux

Une approche globale des politiques de stationnement est prônée, en traitant à la fois les espaces privés (normes PLU pour les constructions neuves) et le stationnement public sur voirie, en assurant la cohérence avec les autres politiques de mobilité, notamment transports collectifs, et entre communes voisines.



#### Soutenir une activité logistique performante et durable

Cet axe actionne tous les leviers pour une logistique plus durable: report modal depuis la route vers les modes ferré et fluvial, optimisation des flux logistiques routiers, amélioration de la logistique urbaine, transition énergétique des véhicules.



# Accélérer la transition énergétique des parcs de véhicules

Cette accélération de la transition des véhicules passe par des aides à l'achat et le déploiement d'infrastructures d'avitaillement en énergies plus durables.



#### Coordonner une politique publique partagée en matière de mobilité solidaire

Il s'agit de rendre plus inclusifs les services de mobilité pour les Franciliens les plus vulnérables économiquement (tarification solidaire, aides à l'écomobilité, information), et de définir le cadre régional pour l'élaboration de plans d'action communs pour une mobilité solidaire à l'échelle des départements.



# Agir en faveur d'une mobilité touristique plus durable

Il s'agit de faciliter la mobilité des touristes pour accéder à l'Île-de-France et visiter les sites touristiques en améliorant l'expérience voyageur, tout en les incitant à recourir à des modes durables.



#### Renforcer le management de la mobilité pour faire évoluer les comportements

Cet axe consiste à agir sur les comportements des Franciliens pour les inciter à des pratiques de mobilité plus durables, en ciblant notamment les employeurs et les publics scolaires.



### Orientations et objectifs

# Stratégie du Plan des mobilités en Île-de-France



20 ACTIONS

1.3 Développer les réseaux de surface et en améliorer

2.1 Planifier l'amélioration de la mobilité piétonne

3.1 Accélérer la mise en accessibilité de la voirie



Parmi les 14 axes du Plan des mobilités en IDF, 11 font partie du volet socle et sont à décliner dans le PLM à travers 20 actions

0	Développer les modes alternatifs à la voiture solo

Partager la voirie

entre les modes

et l'espace public

5 grands leviers d'action	11 AXES
	Poursuivre le développement de transports collectifs : l'attractivité du bus
	Placer le piéton au cœur des politiques de mobilité

Placer le piéton au cœur des politiques de mobilité
Établir une nouvelle feuille de route pour l'accessibilité

riacer le piecon au cœur des politiques de mobilite
Établir une nouvelle feuille de route pour l'accessibilité

Conforter la dynamique en faveur de l'usage du vélo

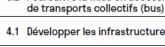
ablir une nouvelle feuille de route pour l'accessibilité
e la chaine de déplacements
e la chaine de déplacements

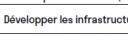
e de route pour l'accessibilité	
ents	

sibilité	en agglomération		
	3.2	Poursuivre la mise de transports colle	











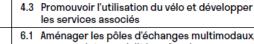
la performance

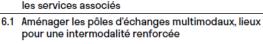


La question du rabattement vers les pôles d'échanges multimodaux routiers (6.2) peut également être traitée

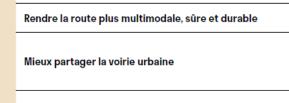








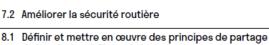
dans le PLM, si le territoire en est doté.

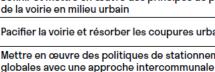


Adapter les politiques de stationnement aux contextes

Accélérer la transition énergétique des parcs de véhicules

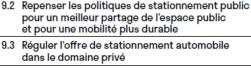
Renforcer l'intermodalité et la multimodalité





8.2 Pacifier la voirie et résorber les coupures urbaines 9.1 Mettre en œuvre des politiques de stationnement

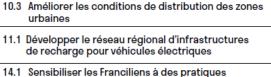




10.1 Améliorer la performance de l'armature logistique







14.3 Accompagner les entreprises et les administrations pour une mobilité plus durable de leurs employés 149



Faire évoluer

les parcs

**Optimiser** 

la logistique urbaine

Renforcer le management de la mobilité pour faire évoluer les comportements

territoriaux

de mobilité plus durable 14.2 Développer l'écomobilité scolaire



# Stratégie proposée pour le PLM de Grand Paris Grand Est



# Développer l'usage du vélo

- Aménager l'armature d'un réseau cyclable territorial
- Poursuivre le déploiement du stationnement vélo dans les espaces publics et privés
- Proposer des services aux cyclistes

# Conforter la place de la marche

- Faire de la marche le mode de déplacement privilégié pour les courtes distances
- Améliorer l'accessibilité PMR de l'espace public

# Renforcer l'attractivité du réseau de bus pour encourager son utilisation

- Accroître la performance des lignes par des actions sur l'espace public
- Faciliter la transmission des informations aux voyageurs (au niveau des arrêts et en cas de déviation notamment)
- Poursuivre la mise en accessibilité du réseau de bus

# > Améliorer l'intermodalité au niveau des pôles d'échanges multimodaux

- Optimiser le rabattement vers les gares et stations
- Accompagner la mise en service de nouvelles infrastructures de transport structurantes et la création de pôles d'échanges (en prévoyant leur accessibilité et leur intégration)

Des orientations qui seront affinées en phase 2 et prenant en compte le diagnostic, la concertation, l'étude préalable à l'élaboration du PLM et le projet de Plan des mobilités en Île-de-France



### Stratégie proposée pour le PLM de Grand Paris Grand Est



- Adapter la place de l'automobile et transformer l'espace public pour prendre en compte la mobilité de tous
  - Pacifier la voirie en intervenant notamment sur la voirie locale
  - Hiérarchiser et aménager le réseau viaire pour sécuriser les déplacements et améliorer le partage de l'espace public
  - Traiter les principales coupures urbaines entravant les déplacements
  - Maîtriser et gérer le stationnement automobile
  - **Développer le réseau de recharge pour les véhicules électriques** (objectif pour GPGE d'après le Plan des mobilités en Île-de-France de 2 400 points de recharge à horizon 2030 contre environ 380 actuellement)
- Optimiser le transport et la livraison des marchandises
  - Adapter le système de livraison aux évolutions de la société (dernier km, cyclologistique, points relais...)
  - Harmoniser et adapter la réglementation pour faciliter sa compréhension et son application
  - Développer le recours au transport fluvial
- Accompagner aux changements des comportements et des pratiques de mobilité
  - Communiquer et sensibiliser sur les solutions alternatives à la voiture individuelle
  - Promouvoir la mobilité durable chez les plus jeunes
  - Encourager les démarches et plans de mobilité inter-employeurs
- Garantir la mise en œuvre des ambitions territoriales de mobilité
  - **Suivre** la mise en œuvre du PLM
  - Animer un réseau d'acteurs
- INGÉROP

Participer aux projets structurants de mobilité avec IDFM

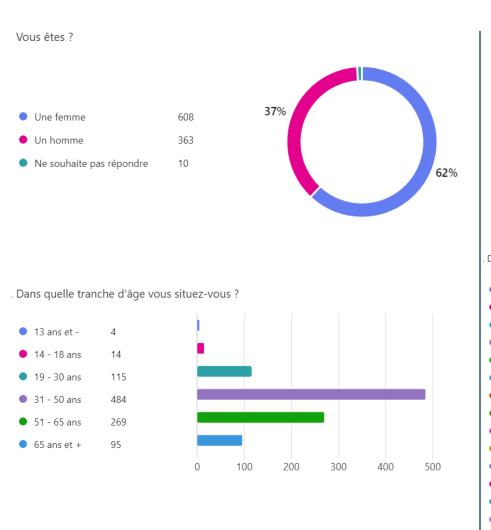


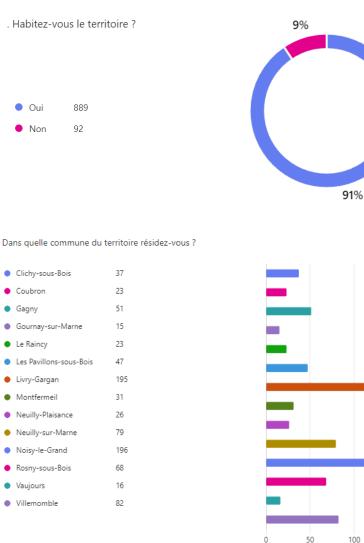
# **ANNEXE**



Qui êtes-vous?









200

150

Qui êtes-vous?





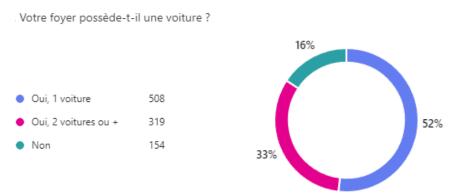


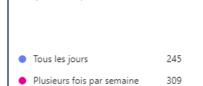


# Vos déplacements en voiture









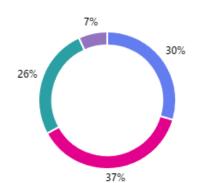
Plusieurs fois par mois

Moins d'une fois par moi

. A quelle fréquence utilisez-vous la voiture ?

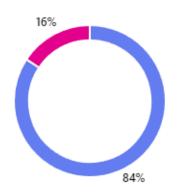
217

56



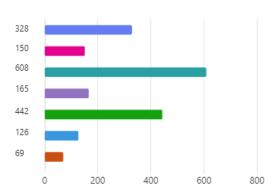
. Disposez-vous d'un parking ou d'une place de stationnement privée à votre domicile ?





Pour quels trajets utilisez-vous la voiture ?

•	Domicile - Travail
•	Domicile - Établissement scolaire
•	Domicile - Commerces
•	Domicile - Transports en commun (gare, stations de Tram) Domicile - Lieu d'activité (sportive, culturelle)
•	C'est un loisir
•	Dans le cadre d'un déplacement de travail (livraison ou autre)





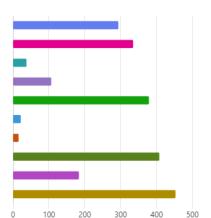
# Vos déplacements en voiture





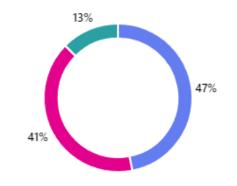
. Pour quelles raison utilisez-vous ce mode de déplacement (voiture) ?



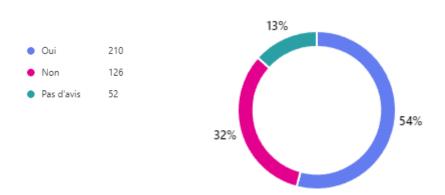






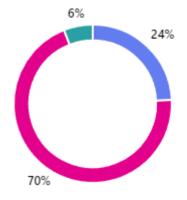


Seriez-vous favorable à la mise en stationnement zone bleue (limité dans le temps) de certains secteurs confrontés à des problématiques de stationnement ?



Seriez-vous favorable à la mise en stationnement payant de certains secteurs supplémentaires confrontés à des problématiques de stationnement ?

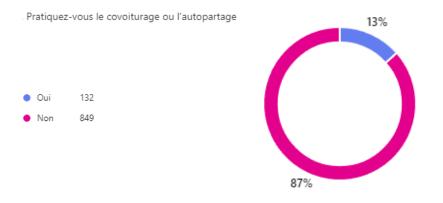


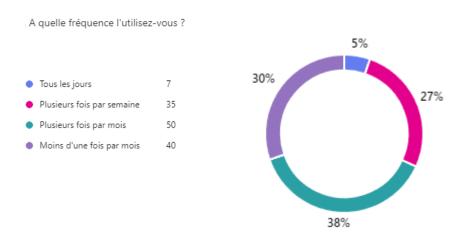




Vos déplacements en voiture







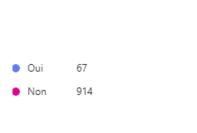


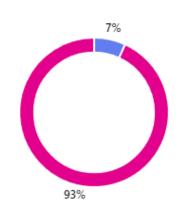
# Vos déplacements en deux-roues



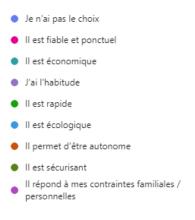


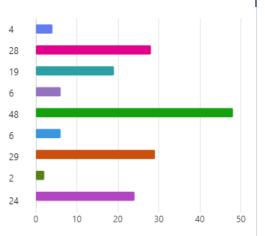
Possédez-vous un deux-roues motorisé (moto, scooter, cyclomoteur)?

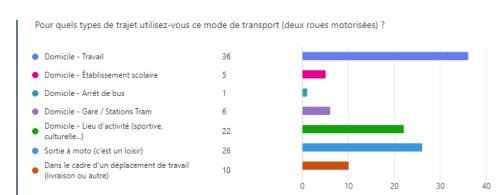




Pour quelles raisons utilisez-vous ce mode de déplacements (deux-roues motorisé) ?



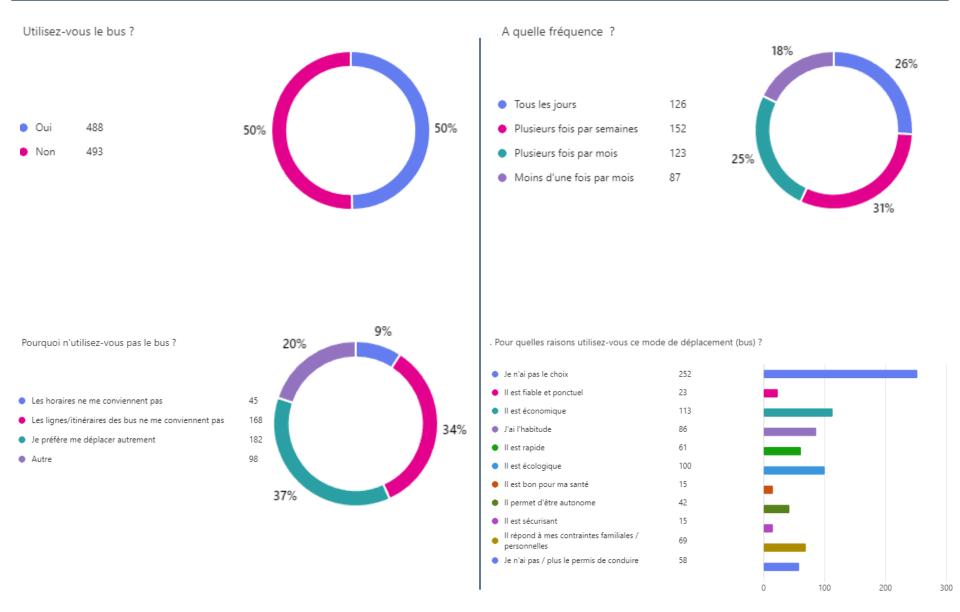






# Vos déplacements en transport en commun







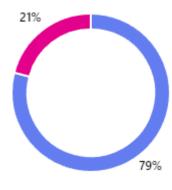
# Vos déplacements en transport en commun



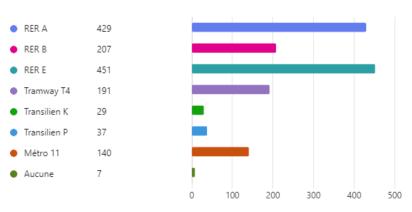


Utilisez-vous des gares/stations du territoire ou à proximité pour vous déplacer ?



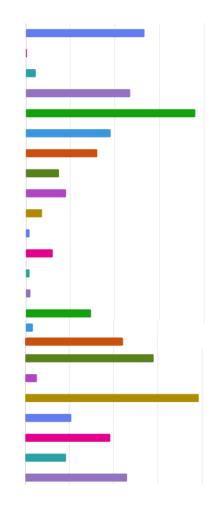


Utilisez-vous l'une des lignes de transport suivantes ?



Quelles gares/stations utilisez-vous?

Gare de Bondy (RER E / Tram 4)	133
<ul> <li>Gare des Boullereaux-Champigny (RER E)</li> </ul>	1
<ul> <li>Gare de Nogent - Le Perreux (RER E)</li> </ul>	11
Gare de Rosny-Bois-Perrier (RER E, Métro 11)	117
Gare de Raincy - Villemomble - Montfermeil (RER E)	190
<ul> <li>Gare de Rosny-sous-Bois (RER E)</li> </ul>	95
Gare de Gagny (RER E)	80
<ul> <li>Gare de Chénay-Gagny (RER E)</li> </ul>	37
Gare des Yvris-Noisy-le-Grand (RER E)	45
Gare de Villiers-sur-Marne - Plessis-Trévise (RER E)	18
<ul> <li>Gare de Villeparisis-Mitry-le-Neuf (RER B)</li> </ul>	4
<ul> <li>Gare de Vert-Galant (RER B)</li> </ul>	30
<ul> <li>Gare du Blanc-Mesnil (RER B)</li> </ul>	4
<ul> <li>Gare de Villepinte (RER B)</li> </ul>	5
Gare de Sevran-Livry (RER B)	73
Gare de Sevran-Beaudottes (RER B)	8
<ul> <li>Gare de Val de Fontenay (RER A / RER E)</li> </ul>	111
<ul> <li>Gare de Neuilly-Plaisance (RER A)</li> </ul>	145
<ul> <li>Gare de Noisiel (RER A)</li> </ul>	13
<ul> <li>Gare de Noisy-le-Grand-Mont d'Est (RER A)</li> </ul>	196
Gare de Bry-sur-Marne (RER A)	52
Gare de Noisy-Champs (RER A)	96
Gare de Chelles - Gournay (ligne P / RER E)	46
Gare d'Aulnay-sous-Bois (ligne K / RER B / Tram 4)	115

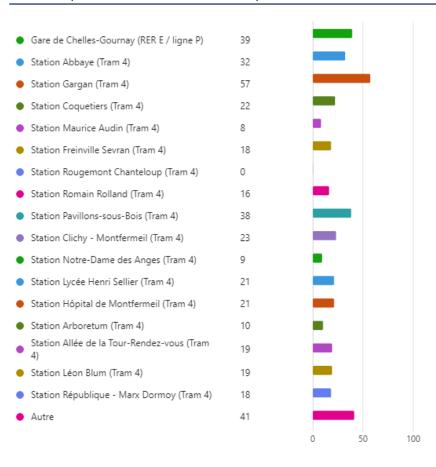


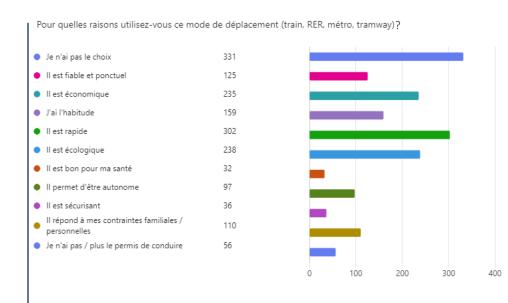


### Vos déplacements en transport en commun

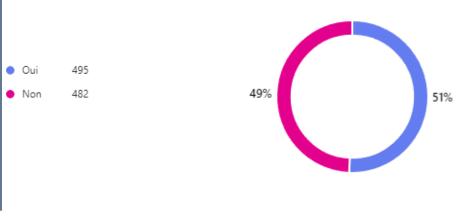






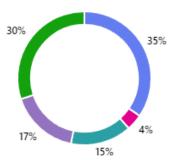


Disposez-vous d'un abonnement de transport en commun (pass Navigo) ?



Pour quels types de trajet utilisez-vous ce moyen de transport (train, RER, métro, tramway) ?



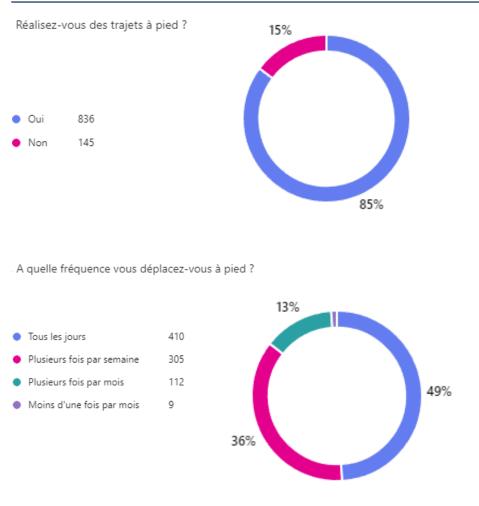


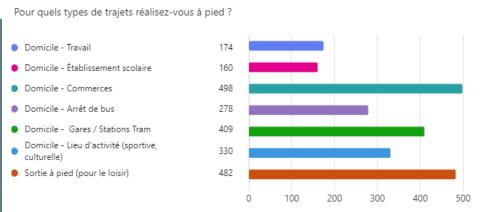


Vos déplacements en modes actifs – à pied

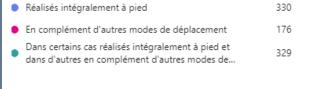


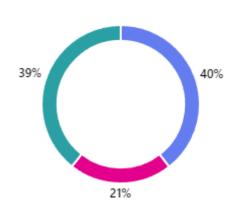








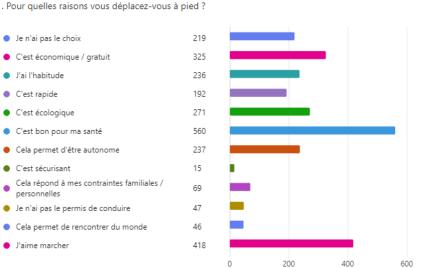






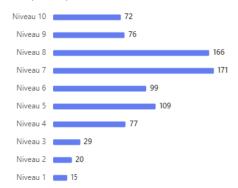
# Vos déplacements en modes actifs – à pied





Vous sentez-vous globalement en sécurité lorsque vous vous déplacez à pied sur le territoire ?







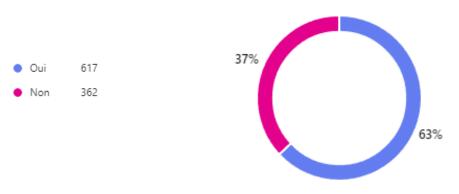


Vos déplacements en modes actifs – vélo

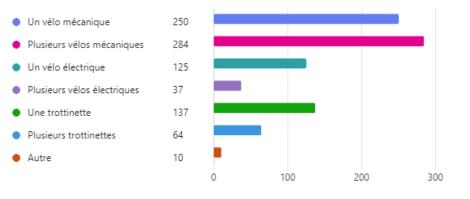




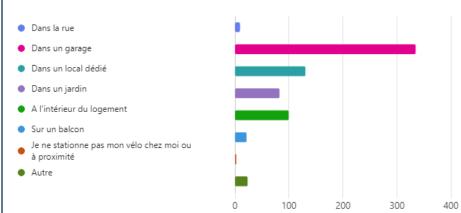
Votre foyer possède-t-il un vélo, une trotinette ou d'autres solutions modes actifs ?





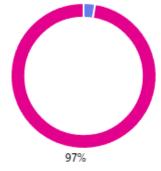


Où stationnez-vous votre vélo / vos vélos / trottinettes à votre domicile ?



Avez-vous un abonnement vélo (Vélib', Véligo...) ?

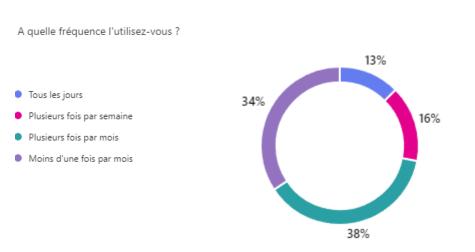




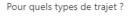


Vos déplacements en modes actifs – vélo

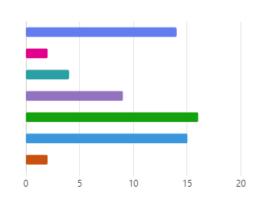


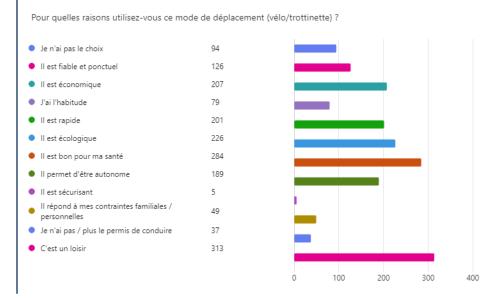






- Domicile Travail
- Domicile Établissement scolaire
- Domicile Arrêt de bus
- Domicile Gare / Stations Tram
- Domicile Lieu d'activité (sportive, culturelle...)
- Sortie à vélo (c'est un loisir)
- Dans le cadre d'un déplacement pour le travail (Livraison ou autre)

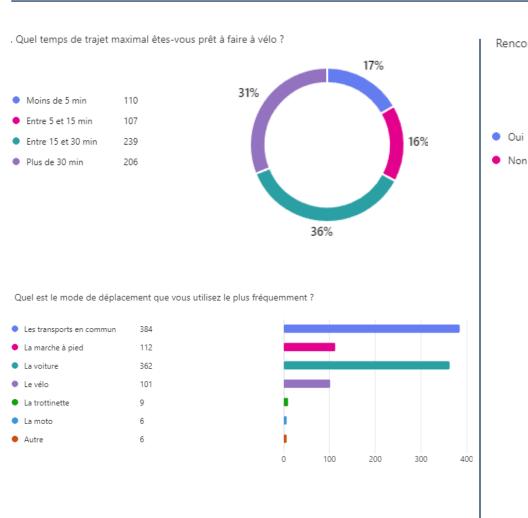






# Vos déplacements en modes actifs – vélo









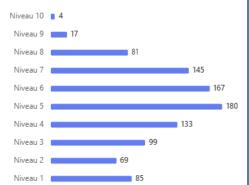
Vos déplacements en général





De manière générale, êtes-vous satisfait des conditions de déplacements sur le territoire?

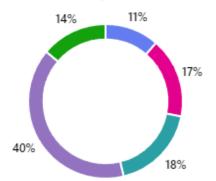






Quelle est la durée moyenne de votre trajet domicile - travail / étude ? (aller uniquement)









# Vos déplacements en général



